



**HAL**  
open science

## La Francophonie en Vallée d'Aoste

Celeste Fraiese D'amato

► **To cite this version:**

Celeste Fraiese D'amato. La Francophonie en Vallée d'Aoste. Science politique. 2022. dumas-04055907v1

**HAL Id: dumas-04055907**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04055907v1>**

Submitted on 3 Apr 2023 (v1), last revised 4 Apr 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III**



**MÉMOIRE DE RECHERCHE**

Master 2 Relations Internationales  
Francophonie et Relations Internationales  
2021-2022

# **LA FRANCOPHONIE EN VALLÉE D'AOSTE**

**Présenté par**

Celeste FRAIESE D'AMATO

**Sous la direction de**

Christophe TRAISNEL

Directeur adjoint de l'École des Hautes études publiques à Université de Moncton  
Titulaire de la Chaire Senghor en francophonies comparées à l'Université de Moncton  
Vice-président du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie

**Juin 2022**

## *Dédicace*

*J'ai le plaisir de dédier ce travail :*

*A mon père,  
pour son soutien, son affection et la confiance  
accordée pendant le déroulement de mes études.*

*A ma mère,  
pour son amour, ses encouragements et ses sacrifices.*

*A mon frère,  
source de joie et de bonheur.*

*A la mémoire de ma chère grand-mère Celestina,  
toujours présente dans mon cœur.*

*A mes amies,  
qui m'ont encouragé pendant mon séjour en France et à qui je souhaite encore plus de  
succès.*

*A tous ceux que j'aime.*

## *Remerciements*

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire, M. Christophe TRAISNEL, pour la grande confiance, l'aide, la gentillesse et le soutien accordés tout au long de ma rédaction.

Mes remerciements vont également à mes collègues de master pour les conseils stimulants que j'ai eu l'honneur de recevoir de leur part.

Je remercie ma professeure de français qui se trouve en Italie, Elodie Emilie Audrey PLATEAUX, pour les discussions que j'ai eu la chance d'avoir avec elle, ses suggestions ou contributions malgré la distance.

Enfin, je voudrais témoigner ma reconnaissance à tous les professeurs de mon master qui ont su se montrer disponibles et attentifs tout au long de mon parcours académique.

### *Le droit d'auteur des images*

Je précise que je suis l'auteure de toutes les photographies présentes dans ce mémoire de recherche. Je n'autorise pas la réutilisation des photographies sans un accord explicite de ma part.

## *Sommaire*

<b><i>INTRODUCTION</i></b> .....	<b>6</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LE FRANÇAIS AU VAL D'AOSTE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE : VERS UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE</b> .....	<b>15</b>
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE ADOPTÉ ET INTRODUCTION À LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE VALDÔTAINE.....	15
CHAPITRE II : PANORAMA SUR LE CONTEXTE HISTORICO-CULTUREL VALDÔTAIN .....	32
CHAPITRE III : RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE VALDÔTAIN : RAISONS HISTORIQUES, CONFIGURATIONS ET USAGES DES LANGUES .....	47
<b>DEUXIÈME PARTIE : LANGUE ET ESPACE : DIMENSION GÉOPOLITIQUE DU FRANÇAIS DANS LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE</b> .....	<b>67</b>
CHAPITRE IV : DISPOSITION LINGUISTIQUE AU VAL D'AOSTE : UNE STRATÉGIE D'OUVERTURE VERS LA DIMENSION EUROPÉENNE ET LA CONSTELLATION FRANCOPHONE ?.....	67
CHAPITRE V : LES FRANCOPHONIES « PROCHES » EN EUROPE : CONSTRUCTION D'UN PORTRAIT CROISÉ DES POLITIQUES DE BABEL .....	83
<b><i>CONCLUSION</i></b> .....	<b>91</b>
<b><i>ANNEXES</i></b> .....	<b>94</b>
<b><i>BIBLIOGRAPHIE</i></b> .....	<b>106</b>

## INTRODUCTION

« Communiquer, c'est négocier, c'est cohabiter »<sup>1</sup>

### Présentation du sujet

À la base de cette étude, il y a l'importance de communiquer qui, ces derniers temps, est l'un des sujets appartenant au monde de la recherche : le Val d'Aoste est le protagoniste de ce mémoire mais aussi le point de départ de ce travail. La citation initiale proposée résume bien la situation historique et actuelle de cette région italienne. Plus précisément, le statut d'autonomie de la Vallée d'Aoste représente un exemple de négociation (notamment un accord portant sur des assises juridiques) principalement fondé sur des propriétés linguistiques spécifiques car il met en place un plan d'égalité entre la langue française et italienne. Malgré le fait qu'aujourd'hui la réalité montre une dynamique différente qui voit une perte de vitesse dans la pratique du français au quotidien, la loi constitutionnelle est toujours présente en faveur de ce bilinguisme franco-italien. Par conséquent, le français, en théorie, est égal à l'italien d'un point de vue juridique mais dans la réalité ce n'est pas toujours le cas. Tout en représentant un cas d'étude intéressant dans la constellation francophone, aujourd'hui, le français au Val d'Aoste est marginalisé dans la communication quotidienne car c'est l'italien qui est privilégié. Malgré la perte de dynamisme de la langue de Molière, elle reste un instrument central dans la dimension politique et économique de la région. Cependant, le francoprovençal, c'est-à-dire le patois, conserve une vivacité importante. Plus précisément, il est principalement utilisé comme moyen de communication en foyer familial, marqueur de l'identité locale car il représente un des éléments essentiels de l'hétérogénéité culturelle valdôtaine. Caractérisé par d'autres minorités linguistiques et dialectales, le plurilinguisme au Val d'Aoste est une réalité. En effet, nous pouvons prendre en considération les réflexions théoriques sur la communication développées par Wolton D. pour illustrer les particularités linguistiques valdôtaines.

Les fondamentaux théoriques de Wolton D. reposent sur la volonté d'expliquer l'aller-retour constant entre les deux volets de la communication, à la fois normative et fonctionnelle<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dominique Wolton, « Incommunication et altérité. Entretien », *Hermès, La Revue*, 2014/1 (n° 68), p. 214 ; URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2014-1-page-212.htm>, consulté le 11 mars 2022.

<sup>2</sup> Dominique Wolton, « Communication », *Hermès, La Revue*, 2018/1 (n° 80), p. 103-113 ; URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2018-1-page-103.htm>, consulté le 21 mai 2022.

D'une part, la communication normative renvoie à l'idée de l'échange entre les êtres sociaux afin d'établir une compréhension mutuelle ; de l'autre, celle fonctionnelle fait référence à une dimension centrée sur l'information dans le but de montrer son efficacité. Dans le cas valdôtain, si on considère les langues officielles, l'italien représente le premier (mais pas le seul) instrument de communication des citoyens du Val d'Aoste qui garantit le partage de la vie quotidienne ; en revanche le français, quant à lui, est utilisé surtout dans le domaine de l'éducation, de l'administration mais aussi du tourisme. Il s'agit d'une différenciation fonctionnelle qui détermine l'utilisation de chaque langue. Malgré cette différenciation, déterminée par l'aménagement linguistique interne (notamment le *corpus* juridique) et externe (c'est-à-dire le *status* d'une langue), ces deux langues construisent la richesse du panorama linguistique valdôtain qui se caractérise par le phénomène du bi voire trilinguisme (si on considère aussi le francoprovençal) diffusé sur le territoire. C'est la mise en place d'une coexistence pacifique fondée sur le partage des différences mais aussi la confiance mutuelle. La dimension individuelle et celle collective sont complémentaires entre elles-mêmes. Par conséquent, malgré la variété du tissu linguistique, culturel et sociale, Dominique Wolton explique l'importance de communiquer pour les hommes et les femmes afin d'entrer en relation. La volonté de créer un terrain d'entente ou de mettre en place des compromis est essentielle pour garantir la cohabitation linguistique et culturelle. Qu'elle soit écrite ou orale, la communication est extériorisation, une composante majeure pour garantir le respect des valeurs et des codes culturels de toutes les communautés.

Après avoir négocié un statut à leur image, la communauté francophone minoritaire cherche à cohabiter avec les autres communautés dans un espace majoritairement italophone. Pour ce faire, le Val d'Aoste mobilise les espaces d'intervention à leur portée, notamment l'Europe et la dimension régionale. De son côté, la communauté francophone du Val d'Aoste mobilise des facteurs de distinction pour renforcer leur voix : d'une part, les facteurs de revendications, notamment les acteurs politiques autonomistes ; de l'autre, les facteurs de reconnaissance, c'est-à-dire le bilinguisme officiel et son particularisme régional. Au sein de cette francophonie minoritaire, la construction identitaire passe surtout par le débat, la négociation, l'échange, la délibération, le contact, l'entrée en relation à l'intérieur (le « nous » valdôtain) et à l'extérieur (avec les « autres » : les italiens, les européens ou d'autres locuteurs).

Le Val d'Aoste représente un cas d'étude intéressant d'interaction entre les langues : les dynamiques interactionnelles ont influencé les expressions langagières et l'usage d'une langue



au détriment d'une autre tout en montrant une évolution du répertoire linguistique. La communication entre les interlocuteurs (émetteur-récepteur) représente une interaction qui renvoie à l'idée d'un aboutissement d'un dialogue afin de nourrir les relations humaines. Le fait de communiquer développe des enjeux qui déterminent la place des langues communes dans une communauté. Dans le cas valdôtain, on peut dire que la communication marque un positionnement d'identité mais aussi une forme de concrétisation relationnel.

Donc comment les échanges (linguistiques et culturels) des locuteurs influencent-ils l'espace sociolinguistique d'un territoire ? La négociation pour la cohabitation est nécessaire dans le contexte des petites minorités pour se représenter collectivement sur la scène politique nationale. La communauté francophone valdôtaine est le produit d'une interaction constante avec les influences françaises : aujourd'hui, elle bénéficie, d'une part, de protections juridiques (visant à sauvegarder leur diversité à la fois linguistique et culturelle) mais aussi de programmes d'appui au niveau éducatif et administratif.

Malgré les efforts adoptés par les organes politiques et les autres institutions, la vitalité de cette communauté, actuellement minoritaire, n'a plus la même dynamique.

### **Motivations**

Italienne, je voudrais approfondir la question de la francophonie valdôtaine, afin d'apporter une réponse voire des réponses adaptées aux nouveaux enjeux politiques, culturels et linguistiques. Ensuite, tout en continuant ma formation académique, mes études en langue et littérature française pendant la période de ma licence m'ont aidé à la prise de décision de choisir cet argument à la fois linguistique et culturel. Je souhaite rafraîchir la question linguistique de cette région afin de redynamiser la thématique en accentuant mes recherches sur la francophonie valdôtaine. Ensuite, la maîtrise de l'italien et du français me sera utile pour consulter diverses sources académiques et pour organiser des échanges une fois sur le terrain.

### **Cadre théorique de la recherche**

Dans la partie théorique, pour définir les concepts en jeu, nous allons mobiliser les études principales réalisées dans le domaine de la sociolinguistique, notamment les notions élaborées par Charles Ferguson et Gaetano Berruto utiles à comprendre les phénomènes de la

sociolinguistique valdôtaine et les composantes de sa diversité linguistique. Ensuite, il nous convient de faire appel aux concepts théoriques de diglossie et de bilinguisme de Joshua Fishman qui sont importants pour illustrer les facteurs de nature sociale propre au Val d'Aoste. Dans les détails, étant donné qu'il existe une véritable situation de plurilinguisme valdôtain, nous mobiliserons les théories conceptuelles de Heinz Kloss relatives à la détermination du statut d'un idiome et le développement de la notion du « toit linguistique ». Quant à l'étude du paysage linguistique, nous allons prendre en examen les articles scientifiques portant sur l'analyse du paysage linguistique en milieu minoritaire principalement francophone et les théories respectives qui expliquent leurs influences sur l'entourage social. Chaque auteur cité a pour mission de définir des notions fondamentales pour comprendre la situation actuelle de la Vallée d'Aoste et son évolution. Leurs études individuelles et leurs connaissances sont complémentaires afin de donner un aperçu complet de la situation sociolinguistique de la Vallée d'Aoste caractérisée par un aspect linguistique très influencé par les interactions sociales à cause de son histoire mais aussi de sa position géographique. Plus précisément, nous examinerons les fonctions informelles et symboliques du paysage valdôtain tout en prenant en considérations les théories des auteurs comme Cenoz et Gorter<sup>3</sup> (2008) ou encore Landry et Bourhis<sup>4</sup> qui sont cités à plusieurs reprises dans les publications scientifiques de la littérature canadienne portant sur les minorités linguistiques, notamment celle francophone. Le choix de cette littérature spécialisée dans l'analyse des communautés linguistique en situation minoritaire sera utile pour « lire » et expliquer la situation au Val d'Aoste. Les études sur la configuration linguistique valdôtaine sont marquées par la variété en termes d'espace (régional ou international), d'objet (politique ou sociopolitique) et d'approche (linguistique et sociolinguistique).

Les approches des sciences sociales sont mobilisables pour cette étude : le choix d'une étude de cas précis rentre dans les démarches qualitatives des sciences humaines et sociales afin d'analyser ses composantes et caractéristiques. Notre démarche, à la fois qualitative et quantitative (sans exclure l'importance des enquêtes, des statistiques et des sondages menés par l'Institut d'études fédéralistes e régionalistes de la Vallée d'Aoste, notamment la Fondation

---

<sup>3</sup> Susanne Boschung, « Le paysage linguistique : reflet d'une réalité bilingue à Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada », Université de Neuchâtel, *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) 64, 161-180, 2016.

<sup>4</sup> Cormier, G. (2015). Le paysage linguistique en milieu minoritaire : une étude de l'affichage commercial à Saint-Boniface, au Manitoba. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), p. 84-99.

Emile Chanoux) vise à considérer une approche de type exploratoire car nous avons construit les étapes de notre analyse tout en privilégiant le besoin d'accès sur le terrain valdôtain.

### **Objet d'étude**

Ce travail a comme objet d'étude l'analyse des variations du français et ses interactions avec les autres langues de cette région italienne dans un pays qui n'est pas francophone. Le cas d'étude prend en considération le Val d'Aoste, région à statut spécial, où la langue française a toujours exercé une influence culturelle et linguistique considérable. L'affirmation et le développement du français mais aussi d'autres variétés (notamment d'origine francophone et alémanique) au détriment d'une autre langue a permis le renforcement du dispositif politique et éducatif du Val d'Aoste afin de préserver son particularisme voire l'attractivité de ses langues et de sa culture. Ensuite, en ce qui concerne ses initiatives et son engagement au sein de l'espace francophone et européen, le Val d'Aoste montre son attachement à la promotion de son plurilinguisme.

### **Problématique**

Ce mémoire a pour ambition de s'interroger, d'une part, sur la place, les pratiques et les politiques linguistiques entourant le français au Val d'Aoste ; de l'autre, il serait important de mentionner aussi la place des représentations d'une Vallée d'Aoste à l'égard de la francophonie et de l'espace européen. Plus précisément, comment l'appartenance à l'espace francophone représente-t-elle un instrument pour la région autonome du Val d'Aoste de promouvoir le particularisme de son patrimoine linguistique ? Quelle place occupe la question de la diversité linguistico-culturelle au Val d'Aoste ? Comment les acteurs politiques vont-ils saisir la question linguistique, dans un contexte bilingue particulier, pour en faire un instrument d'affirmation régional ? Comment l'appartenance à la dimension européenne favorise-t-elle un moyen de promotion du plurilinguisme valdôtain ? Dans quels contextes le bilinguisme favorise-t-il l'usage des deux langues officielles ?

### **Hypothèse(s) et objectif(s)**

L'hypothèse de base est que le bilinguisme entre l'italien et le français est important à considérer pour deux raisons : d'une part, il est un phénomène multidimensionnel qui détermine

l'actuelle situation sociolinguistique totalement particulière présente au Val d'Aoste ; de l'autre, il influence les dimensions éducatives, sociales et politiques. En ce qui concerne les objectifs de la recherche, ils sont différents : le but essentiel est d'obtenir des éléments de réflexion pour comprendre la place et le rôle du français au Val d'Aoste qui sert à justifier l'autonomie régionale dont jouit la région mais aussi l'importance de cette dimension linguistique. Ensuite, l'objectif de ce travail est aussi de montrer l'engagement des acteurs appartenant au milieu politique mais aussi associatif en faveur d'une diversité linguistique et culturelle propre au Val d'Aoste. Autrement dit, nous supposons que la politique à la fois linguistique et culturelle accompagne, d'une part, l'évolution des relations bi-multilatérales de la Vallée avec les autres pays francophones, de l'autre, les rapports entre le répertoire langagière et ses représentations sociales autour du bilinguisme. Donc on cherchera de montrer que la promotion de la langue française vise à préserver une singularité linguistique valdôtaine dans sa manière de vivre le plurilinguisme, plutôt que de défendre simplement la présence d'une langue, en l'occurrence le français. Par conséquent, pour son rôle dans ce contexte linguistique propre au Val d'Aoste, le français doit être promu et préservé.

### **Méthodologie**

D'un point de vue empirique, les réflexions qui seront développées dans la présente étude représentent la suite d'un intérêt majeur envers une étude plutôt qualitative qui porte sur un travail d'observation effectué directement au Val d'Aoste. Afin d'avoir accès à un certain nombre de données, nous sommes allés sur le territoire valdôtain pour recueillir des sources primaires et construire notre démarche qualitative<sup>5</sup>. Nous avons recueilli des témoignages à travers des conversations (brèves et directes) spontanées avec des passants (originaires du Val d'Aoste mais aussi provenant d'autres régions italiennes voire d'autres pays) sur leurs pratiques du français mais aussi d'autres langues. Ensuite, nous avons organisé des entretiens semi-directifs avec des experts et des décideurs qui occupent une certaine importance dans l'espace public et dans les institutions en général. Donc les données de cette recherche ont été recueillies lors d'un récent séjour sur place qui nous a permis d'enrichir ce mémoire. Ce travail de terrain porte principalement sur des échanges et des observations qui nous ont permis d'illustrer en partie la situation linguistique au Val d'Aoste, notamment à Aoste. Nous ne pourrions pas considérer que les données recueillies seront suffisamment représentatives à évaluer et décrire

---

<sup>5</sup> Nous allons analyser en détails la méthodologie dans le CHAPITRE I

la situation au Val d'Aoste (puisque la recherche a été menée sur une partie restreinte de population et uniquement à Aoste), mais elles permettront néanmoins de dessiner les tendances prévalentes de la région. Les entretiens effectués sur le terrain mais aussi en distanciel et les sources orales recueillies ont permis de mettre à jours certains points liés à la francophonie valdôtaine. La méthode en question portant sur l'observation et l'entretien s'inscrit aussi dans une forme de démarche d'anthropologue car il est prévu une immersion totale dans un milieu social donnée, notamment celui d'Aoste. Ensuite, l'étude documentaire nous a aidé pour chercher les premières données secondaires de notre recherche. Pour mieux expliquer et comparer certaines informations, nous avons eu recours à des travaux universitaires (en langues française mais aussi italienne), notamment l'étude de recherche de Puolato Daniela<sup>6</sup> (portant sur le bilinguisme au Val d'Aoste) mais aussi celui sur le francoprovençal de Unio Evelina<sup>7</sup>. Afin de comprendre la situation actuelle du français au Val d'Aoste, il a été important de consulter des enquêtes et leurs résultats afin de procéder à un examen critique des recherches déjà existantes sur le sujet : nous avons exploiter les données présentes dans les études de la Fondation Emile Chanoux (Aoste) mais aussi l'article scientifique de Tristan Hauff portant sur l'éducation et les sociétés plurilingues. La consultation des lois constitutionnelles, des rapports et d'autres corpus juridiques nous ont permis de comprendre le statut de la Vallée d'Aoste et son processus d'évolution historique.

Le choix de la méthode a été de type descriptif. Ce travail implique un cadre d'étude qui s'appuie sur trois dimensions, notamment celle spatiale, temporelle mais aussi épistémologique. En plus de l'élaboration d'un cadre théorique, ce mémoire est organisé sur un volet pragmatique (notamment l'analyse de terrain) qui nous a permis de prendre le pouls directement au sein de la ville d'Aoste. Afin de constater la véracité et la pertinence des notions théoriques, le cadre pratique a été une étape centrale pour cette recherche. En effet, les questionnaires et les entretiens ont construit la partie empirique voire opérationnelle de ce travail. Ensuite, le respect de l'anonymat nous a permis d'entamer un certain lien d'empathie avec les interlocuteurs qui ont bien accueilli cette démarche. Afin de valoriser notre démarche interculturelle, nous avons concentré une grande partie de nos recherches sur les politiques linguistiques éducatives et le rôle des institutions scolaires car elles représentent le moteur des connaissances, des

---

<sup>6</sup> Daniela Puolato, «*Francese-Italiano, Italiano-patois: il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia*», thèse de doctorat University of Zurich, 2006.

<sup>7</sup> Evelina Unio, «*Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta?: Politiche linguistiche e misure per la sua tutela*», «*Quel avenir pour les franco-provençaux valdôtains ? : Politiques linguistiques et mesures pour sa protection*» [Notre traduction], Master, Univ.de Genève, 2020.

expériences linguistiques mais aussi culturelles des nouvelles générations de la région valdôtaine. Plus précisément, les écoles représentent un lieu d'échanges, d'interactions (non seulement enseignant-élèves mais aussi élèves entre eux-mêmes) et d'apprentissage. À travers un échange constant avec les acteurs de la vie scolaire, garanti par une grande disponibilité donnée lors de nos rencontres, nous avons pu tester et étudier l'environnement francophone (et italophone) où les élèves (voire les étudiants en général) nourrissent leurs connaissances linguistiques.

### **Annonce du plan**

Malgré la complexité en termes de pratiques linguistiques, il convient certainement, avant d'étudier l'usage des langues au Val d'Aoste, de s'intéresser dans un premier temps à la structuration du paysage linguistique valdôtain et de donner un état de lieu de la situation sociolinguistique de la région dans son ensemble. Une attention particulière sera alors prêtée à la compréhension de la méthodologie utilisée pour la rédaction de ce mémoire de recherche, ainsi que d'une manière plus approfondie aux théories des langues en contact utiles à l'analyse du cas d'étude en question.

Après avoir développé le cadre sociolinguistique de la région, nous allons voir dans le deuxième chapitre de ce travail comment le contexte historico-culturel de la région a évolué depuis l'antiquité pour aboutir au Statut Spécial d'autonomie actuel. En bref, nous allons suivre rapidement l'histoire du développement de la configuration linguistique valdôtaine (notamment l'établissement du bilinguisme officiel au Val d'Aoste) à travers un excursus géo-historique du cas d'étude.

Un troisième chapitre sera destiné à l'analyse de l'aménagement linguistique de la région. Nous aborderons alors plus en détails la place de la langue française et de la langue italienne dans le marché linguistique de la région autonome. Il est évident qu'il conviendra alors de se pencher sur l'intégralité des langues présentes au Val d'Aoste, et nous allons montrer ainsi tout au long ce chapitre l'éventail des variétés (locales et régionales) en usage au sein du territoire valdôtain ainsi que leur répartition par champs d'utilisation.

Ensuite, dans un quatrième chapitre, nous examinerons les politiques linguistiques à l'égard de la francophonie mises en œuvre par la Vallée d'Aoste afin de promouvoir et pérenniser la diversité linguistique de la région.

Nous allons présenter enfin dans un dernier chapitre un portrait croisé entre les francophonies présentes en Europe, plus précisément des cas « proches » au Val d'Aoste qui permettront de mieux comprendre la spécificité linguistique de cette région. Les cas extérieurs considérés (notamment la Suisse et le Luxembourg) seront utiles à mieux singulariser la situation valdôtaine.

PREMIÈRE PARTIE : LE FRANÇAIS AU VAL D'AOSTE DANS UN CONTEXTE  
COMPLEXE : VERS UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE ADOPTÉ  
ET INTRODUCTION À LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE VALDÔTAINE

1.1. Le choix de la méthode

a. Vers une étude qualitative-quantitative

La version publiée est celle modifiée après la soutenance, pour tenir compte des remarques des évaluateurs. La méthodologie choisie prévoit le choix d'un seul cas d'étude pour étudier et étendre les connaissances sur la francophonie valdôtaine. Afin de répondre à la problématique, la démarche sera plutôt qualitative sans exclure l'utilisation des données secondaires (comme des sondages) qui nous conduit également à mobiliser, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes, des données plus quantitatives.

La démarche qualitative nous permet d'expliquer et décrire le cas d'étude en question tout en prenant en considération différentes facettes mais aussi dimensions : les comportements des individus et les attitudes en général. C'est une méthode de type descriptif qui se base sur des interprétations mais aussi des expériences. Les sciences sociales mais aussi les études d'histoire seront mobilisées pour donner un cadre d'étude bien défini. Ci-dessus est reportée une définition générale mais assez succincte sur le but d'une étude qualitative :

« The goal of qualitative research is the development of concepts which help us to understand social phenomena in natural (rather than experimental) settings, giving due emphasis to the meanings, experiences, and views of all the participants<sup>8</sup> » (Mays et Pope, 1995, p. 43).

---

<sup>8</sup> Laurence Kohn, Wendy Christiaens, « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2014/4 (Tome LIII), p. 69 ; URL : <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2014-4-page-67.htm>, consulté le 17 avril 2022.



La recherche qualitative permet de regarder la réalité sociale dans sa complexité mais aussi ses singularités. Grace à cette démarche nous avons pu constater les avantages de l'étude qualitative. Ceci nous permis d'analyser l'interconnexion entre les phénomènes sociaux appartenant au milieu naturel : nous avons pu décrypter les comportements du domaine social, linguistique et culturel. En revanche, en ce qui concerne les inconvénients nous avons remarqué que la question linguistique peut être un sujet sensible à traiter car nous avons relevé une attitude de prudence langagière lors de notre démarche d'observation. Au contraire, les jeunes n'ont eu aucun problème à partager avec nous leurs avis sans nuance sur la question linguistique de la région comme sur la gestion de l'aménagement linguistique imposé par les institutions.

Il est important de donner un cadre d'étude orienté vers une dimension temporel, spatial mais aussi épistémologique. Du point de vue temporel, comme nous le verrons, la situation actuelle au Val d'Aoste est le résultat d'une longue construction historique. Afin de délimiter notre recherche du point de vue spatial, nous recourons donc à une étude de cas portant sur Aoste. Du point de vue épistémologique, comme souligné, nous adoptons dans chaque partie de ce mémoire une démarche qui valorise la combinaison de différents apports théoriques appartenant à la sociolinguistique, aux études des langues en contact et aux démarches comparatives pour comprendre la singularité de l'objet d'étude.

#### **b. L'observation directe sur le terrain**

N'étant pas d'origine valdôtaine, au début notre regard était distancié et plutôt extérieur sur ce cas d'étude. Nous avons choisi de découvrir cette région à travers les recherches effectuées pour ce travail. Avant d'aborder ce travail de recherche, notre première démarche a été naturellement la lecture de la documentation disponible (sur Internet et dans la bibliothèque 2IF à Lyon 3) traitant de la situation linguistique, politique et culturelle de la région. Afin de collecter des données que nous n'avons pas eu la possibilité de recueillir à travers la documentation écrite à propos du sujet (notamment la francophonie valdôtaine), nous avons privilégié la technique de l'observation directe une fois dans la région. Nous avons estimé qu'une observation attentive de la ville d'Aoste était pertinente et indispensable pour analyser les comportements sociolinguistiques et les compétences linguistiques des individus résidants sur place. Si d'une part, la pratique de l'observation représente l'un des fondements de ce travail de recherche ; de l'autre, elle connaît aussi des limites dont il faut tenir compte. Pour nous, elle a été insuffisante en raison du temps limité : nous avons effectué nos recherches sur trois jours.

Ensuite, n'étant pas précisément au Val d'Aoste, nous avons beaucoup voyagé pour pouvoir atteindre les zones stratégiques pour nos recherches. Nous avons pu étudier les pratiques observables en termes de bi-plurilinguisme dans la ville d'Aoste grâce à des témoignages oraux des passants portant sur les usages linguistiques et notamment la place qu'occupe le français parmi les autres langues présentes au Val d'Aoste dans la pratique de tous les jours. Par conséquent, les observations faites nous ont beaucoup aidées afin de tester directement la situation linguistique et culturelle en Vallée d'Aoste même si elles sont très limitées. Nos observations ne sont pas superficielles mais limitées dans le temps et dans l'espace si l'on considère les critères et les besoins de la recherche en général.

L'observation nous a permis de recueillir des données de première main et à avoir accès à des phénomènes et situations difficiles à percevoir autrement. Ensuite, nous avons pu prendre en compte les représentations sociales : les conversations, les commentaires et les sentiments qui accompagnent l'observation directe nous ont permis de construire une très riche source d'informations afin de mieux comprendre notre objet d'étude. Une fois sur place, nous avons observé le déroulement ordinaire des événements, nous avons pris des notes et des photos pour décrire après l'aménagement linguistique du paysage valdôtain et ses caractéristiques liées à l'infra-ordinaire. C'est l'observation directe qui a nous permis de mettre en comparaison les informations recueillies grâce à l'analyse des articles scientifiques voire des enquêtes précédentes et la réalité actuelle.

L'immersion totale offerte par les études de terrain nous a donné la possibilité de confronter nos hypothèses de départ mais aussi découvrir des onglets intéressants liés à la question linguistique, notamment la polémique en cours sur le recrutement du personnel médical dans les hôpitaux valdôtains.

### **c. Le questionnaire**

Les différentes sources de données qualitatives permettent de collecter des données qui sont étroitement liées aux paradigmes nécessaires à développer une vision détaillée de la réalité sociale. Nous avons opté pour l'élaboration d'un questionnaire en langue française à utiliser lors de nos entretiens sur place. Nous avons construit deux types de questionnaires : le premier est composé par des développements plus riches qui nécessitent des réflexions ; le deuxième,

par des questions générant des réponses courtes et ciblées. Ainsi, nous avons posé des questions aux passants et nous avons complété l'observation de terrain par des entretiens individuels.

Dans ce cas d'étude, l'échantillon choisi est un mélange du fait de sa délimitation et de ses exigences de comparabilités des données. Pour le besoin de notre recherche, nous avons cherché une hétérogénéité pour multiplier les voies d'accès à la connaissance et aux types d'expertises contrastés. En effet, les experts interviewés et les témoignages ont touché différents niveaux : par exemple, les langues parlées au travail, à la maison mais aussi les orientations idéologiques. Dans une ambiance d'échange courtois, nous avons organisé des dialogues basés sur différents points de vue.

A travers une hiérarchisation des questions, du plus générale au plus spécifique, nous allons trouver une réponse ou des réponses aux hypothèses faites. L'analyse finale sera rédigée tout au long de ce projet de recherche.

#### **d. Les entretiens**

En choisissant une méthodologie qualitative, il est important de bien préparer une trame pour guider les entretiens prévus. La réalisation de l'enquête a été précédée clairement par une phase d'identification des cibles et des questions à poser pour faciliter l'obtention d'informations et de réponses. Ensuite, l'élaboration du questionnaire implique le choix d'un certain nombre de thèmes. La formulation d'un guide thématique nous a permis de mettre en place un aide-mémoire très flexible au fur et à mesure de nos interviews. Nous avons prévu des entretiens semi-directifs d'environ une heure et des questions ouvertes portant sur différentes thématiques : l'usage et la place du français, l'intérêt régional valdôtain de défendre le bi-plurilinguisme et les relations de la région avec les autres pays francophones. Tout au long de notre démarche, nous avons aussi effectué un entretien par visioconférence afin d'argumenter la diversité des personnes interrogées et enrichir nos données de recherche. Nos entretiens se caractérisent par des points communs : tous les interviewés ont mis en avant la grande diversité de la Vallée d'Aoste d'un point de vue spatial, diachronique mais aussi expérientielle. Par exemple, la situation linguistique présente à Aoste ne sera pas la même de celle dans les vallées. Ensuite, l'expérience personnelle de chaque locuteur est liée à des réalités sociolinguistiques qui peuvent varier chronologiquement.

Le respect de l’anonymat nous a permis sûrement de recueillir des commentaires beaucoup plus enrichissants car il permet d’établir un certain climat de confiance avec les interlocuteurs qui se sentent libre de s’exprimer par rapport à leurs propos. Afin d’utiliser ces données d’enquêtes qualitatives dans notre travail de recherche, nous ne citerons pas directement l’interlocuteur mais nous rapporterons les notions les plus importantes lors de la rédaction ou encore nous citerons le type d’entretien (par exemple entretien numéro 1,2,3,4 présents dans les annexes) afin d’illustrer dans quel contexte cette information a été donnée. Ensuite, les entretiens ont été enregistré et ils se sont déroulés totalement en français. Le choix d’entretiens semi-directifs nous a permis de faire partie d’anecdotes et d’expériences personnelles des différentes interviewés qui nous ont conduit vers une compréhension plus fluide et claire de l’évolution linguistique et culturelle au Val d’Aoste. Ensuite, des autres entretiens plus informels ont été menés avec des passants mais ils n’ont pas été enregistrés.

## **1.2. Dessin de la diversité linguistique valdôtaine**

### **a. Langue**

Avant de définir les phénomènes sociolinguistiques qui se manifestent au Val d’Aoste, nous allons éclairer la notion de *langue*, tel que nous l’entendons, qui nous guidera dans nos analyses. Le dictionnaire *Larousse* propose plusieurs définitions liées à la notion de *langue* mais nous allons considérer la définition n°1 :

« Système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d’individus, qui l’utilisent pour s’exprimer et communiquer entre eux<sup>9</sup> ».

Concernant la langue, il existe beaucoup de domaines qui interviennent pour apporter une définition. Selon les études linguistiques de Saussure, la langue peut être considérée comme un système de signes arbitraires<sup>10</sup>. Ensuite, il définit la « langue comme un fait social<sup>11</sup> ». Tout en continuant avec un point de vue spécifiquement linguistique, la langue est conçue comme un

---

<sup>9</sup> LAROUSSE, « Définitions : langue - Dictionnaire de français Larousse », URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>, consulté le 19 avril 2022.

<sup>10</sup> Paul Wald, « La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure. Conférence à l’Université de Tunis (décembre 1999) », *Langage et société*, 2012/4 (n° 142), p. 103-118 ; URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-4-page-103.htm>, consulté le 19 avril 2022.

<sup>11</sup> Art. cit., p.104.

système des règles strictes de grammaire mais aussi de syntaxe. Instrument de communication entre les sociétés et les cultures, elle occupe une place centrale dans les sciences humaines et linguistiques. Dans le cas du Val d'Aoste, il y a deux langues officielles : l'italien et le français. Si d'une part ces deux langues bénéficient d'une égalité dans leur statut grâce au corpus juridique, de l'autre, elles (tout en considérant la sociolinguistique des langues en contact) sont associées à la notion de langue majoritaire et minoritaire.

Une langue est considérée majoritaire quand utilisée par la majorité des habitants d'un territoire précis. En revanche, une langue est minoritaire quand elle est la langue usuelle d'une minorité présente (pour des raisons historiques ou géographiques) dans un pays ou encore une région. Sur le plan linguistique, le passage d'une langue du statut minoritaire à majoritaire (ou vice-versa) est caractérisé par des nombreux facteurs (historiques, géographiques, économique mais aussi sociales) qui peuvent faire basculer l'utilisation d'une langue par rapport à une autre.

Le Val d'Aoste reste un cas particulièrement intéressant à analyser surtout d'un point de vue sociolinguistique car ses habitants maîtrisent plusieurs langues, mêmes celles minoritaires : ils se présentent comme presque bilingues voire trilingues<sup>12</sup>. En effet, la Vallée d'Aoste est considérée une région à la fois francophone (pour la présence du français et d'une minorité francophone) mais aussi italophone.

Actuellement, la langue de Dante est largement majoritaire ; la langue de Molière, quant à elle, doit sa survie et son développement aux politiques linguistiques éducatives et publiques de la région. Ensuite, très particulier est le statut du francoprovençal qui est à la fois une langue minoritaire et patoise qui ne bénéficie pas d'un statut de langue officielle.

## **b. Variation locale**

Le dictionnaire *Larousse* définit le *patois* comme un :

---

<sup>12</sup> Page Web, « Histoire linguistique du Val d'Aoste, territoire francophone - La sociolinguistique et l'Italie », 30 mars 2012; URL : <http://sociolangue.canalblog.com/archives/2012/03/30/23889717.html>, consulté le 19 avril 2022.

« Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle<sup>13</sup> ».

Le mot dérive de l'ancien français *patoier*, c'est-à-dire « gesticuler »<sup>14</sup>. Le patois francoprovençal fait partie du groupe linguistique gallo-roman. Selon le linguiste et l'écrivain Claude Hagège, l'utilisation du *patois* se manifeste dans des espaces ruraux (où l'activité principale est par exemple l'élevage) et des espaces de connaissances comme le foyer familial<sup>15</sup>. Pour continuer à éclaircir la notion de *patois*, nous allons considérer la définition proposée par l'Académie française :

« Variété d'un dialecte qui n'est parlée que dans une contrée de faible étendue, le plus souvent rurale (...) qui présente les caractères d'un parler local<sup>16</sup> ».

Le cantonnement à des espaces spécifiques ne favorise pas le développement de ce système linguistique. Malgré son utilisation restreinte notamment à l'oral, le *patois* est exactement élaboré comme les autres langues présentes dans un territoire donnée. C'est ainsi que le patois se différencie par son usage et son statut : en effet, ce dernier est souvent considéré comme « inférieur » par rapport notamment aux langues officielles. Ensuite, il y a des contraintes communicationnelles : l'interaction avec le patois dans un espace en dehors du milieu rural représente un caractère d'exception alors que le déroulement dans une langue officielle est de pratique courante. Si nous considérons un côté péjoratif, le *patois* peut donner aussi une sorte d'étiquette sociale aux locuteurs : en tant que langage rustique, il est considéré porteur d'une provenance sociale bien marquée. La provenance de la campagne semble presque évidente à partir du moment où le *patois* est bien pratiqué. Vu de la ville (plus développé d'un point de vue urbaine), le *patois* peut être considéré comme un système linguistique sans évolution. Aujourd'hui, la présence de plusieurs variétés montre qu'il peut se diversifier exactement comme une langue officielle ou encore des variétés minoritaires.

---

<sup>13</sup> LAROUSSE, « Définitions : patois - Dictionnaire de français Larousse » ; URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677>, consulté le 21 avril 2022.

<sup>14</sup> Dictionnaire de l'Académie française, définition de *patois*, « Dictionnaire de l'Académie française », URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P0993>, consulté le 19 avril 2022.

<sup>15</sup> YouTube, « Claude Hagège - Différence entre langue, patois et dialecte », URL : [https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf\\_t\\_9cI](https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf_t_9cI), consulté le 19 avril 2022.

<sup>16</sup> Dictionnaire de l'Académie française, définition de *patois*, *op. cit.*

Au Val d'Aoste, le *patois* est le francoprovençal : il touche aussi une autre région italienne, notamment le Piémont. Dans notre cas d'étude, le francoprovençal s'identifie aussi comme « patoué » et sa connotation n'est pas négative comme en France<sup>17</sup>. Il n'existe pas un seul *patois* : malgré la dimension du Val d'Aoste, il y a une déclinaison en plusieurs variantes locales aussi bien d'un point de vue phonétique que lexicale. La présentation du premier volume « Atlas des Patois Valdôtains » en 2020 montre la variété de francoprovençal présente dans cette région qui s'engage à valoriser son patrimoine linguistique. En effet, c'est projet représente le rapport entre le *patois* même et les secteurs d'activité exercées dans la sphère rurale qui caractérisent la culture alpine traditionnelle du Val d'Aoste. Il y a la volonté de valoriser d'une part, un idiome considéré toujours moins importante par rapport aux langues nationales ; de l'autre le désir de réalisation de projets communs dans le domaine linguistique, lexical mais aussi dialectologique.

Malgré l'intérêt régional, le *patois* est soumis à une évolution continue afin de disposer de tous les composants nécessaires pour être compétitif avec les langues considérées plus « prestigieuse ».

### c. Variation régionale

Emprunté du latin *dialectus*, du grec *dialektos*, qui signifie « entretien, langage, dialecte <sup>18</sup>», la notion de *dialecte* sera prise en considération pour étudier les variétés régionales présentes au Val d'Aoste. La définition de cette notion se différencie par rapport aux autres pour sa nature polysémique. Plus précisément, elle englobe plusieurs champs d'étude, de la linguistique à la géolinguistique tout en englobant aussi une dimension politique dans ses définitions. Les variants du *dialecte* peuvent se manifester tout en considérant deux dimensions spatiales : à l'échelle locale (entre les parlers de la même communauté d'appartenance) et à l'échelle nationale où la variation est encore plus élevée. Sur le plan d'une cohabitation idiomatique, un rapport particulier s'instaure entre le *dialecte* et une langue : c'est une relation de subordination à la fois spatiale et fonctionnelle tout en considérant le plan sociopolitique<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Page Web, canalblog.com, *op. cit.*

<sup>18</sup> Académie française, « Dictionnaire de l'Académie française, dialecte », URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D2337>, consulté le 19 avril 2022.

<sup>19</sup> Giovanni Depau, « Dialecte », *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors série), p. 105-110. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-105.htm>, consulté le 19 avril 2022.

La notion de langue et de *dialecte* se croisent activement mais plusieurs aspects permettent de délimiter la limite entre ces deux concepts. La particularité du Val d'Aoste est la présence d'une hiérarchisation des langues, en distinguant des langues plus légitimes que d'autres, en dépit de leur usage ; c'est particulièrement le cas du français, officialisé bien que peu utilisé. Premièrement, la langue est associée à l'autorité politique mais elle est aussi utilisée à l'écrit comme à l'oral ; après, elle est institutionnalisée à travers des normes et réformes. En revanche, le *dialecte*, quant à lui, malgré le fait qu'il peut être écrit, il est limité à l'espace régional. En plus, son utilisation est limitée car il est utilisé dans certains contextes notamment ceux informels. Malgré les points contrastants entre ses notions dans la dimension sociopolitique, il y a aussi des points en communs sur le plan linguistique : les langues et les dialectes se caractérisent par une morphologie, une syntaxe mais aussi une phonétique qui se voient très particulières et très spécifiques. La codification du *dialecte* et la normalisation de ses traits distinctifs par rapport à une langue nationale lui permet le développement d'une production écrite.

D'un point de vue géographique, le *dialecte* est associé à un espace limité et il est parfois identifié comme la variété basse dans un contexte de diglossie. Il est considéré comme appartenant à un sous-système différent par rapport à celui de la langue officielle. Ce qui différencie aussi un *dialecte* d'une langue c'est le nombre de locuteur.

Au Val d'Aoste, il y a des variétés dialectales présentes, notamment le walser et le piémontais. En ce qui concerne le walser, c'est une variété de l'allemand appartenant aussi aux cantons du Tessin et du Valais (en Suisse). Si nous considérons tout l'espace italoophone, au total, il y aurait environ 10 000 locuteurs du walser<sup>20</sup>. Ensuite, il y a une fragmentation du walser dans les vallées du Mont-Rose : d'une part, il y a le titsch (plus proche de l'allemand) ; de l'autre, le töitschu (très archaïsant)<sup>21</sup>. Quant au piémontais, il est une variété dialectale de l'italien parlée non seulement au Val d'Aoste mais aussi (comme le mot le suggère) dans la province du Piémont.

Dans ce contexte plurilingue, aux langues officielles vont s'ajouter les autres langues parlées dans le territoire valdôtain. Malgré la présence du français, l'italien, loin de s'effacer

---

<sup>20</sup> Page Web, Italie – Vallée d'Aoste, URL : <https://www.axl.cefano.ulaval.ca/europe/italieaoste.htm>, consulté le 19 avril 2022.

<sup>21</sup> Nous allons aborder au CHAPITRE III le rôle des langues au Val d'Aoste.



avec le temps, il s'est affirmé au point d'être considéré comme la première langue de communication par les citoyens du Val d'Aoste. Cependant, les autres idiomes (issues d'une tradition orale) ont été très influencé par la coexistence d'autres systèmes linguistiques. Dans ce contexte, l'interaction entre la société et les productions linguistiques a conduit à une alternance de situations sociolinguistiques à prendre en considération dans le but de comprendre l'actuelle réalité linguistique du Val d'Aoste et donc à cette hiérarchisation langagière.

### 1.3. Bref panorama des phénomènes sociolinguistiques au Val d'Aoste

#### a. Diglossie et dilalie

Des théoriciens et des chercheurs se sont intéressés aux composantes de la sociolinguistique valdôtaine. Ce sont des contextes particuliers de « langues en contact » dans lesquels il existe une pluralité de langues et de communautés linguistiques en lien les unes avec les autres. A ce sujet, Charles Ferguson et Joshua Fishman<sup>22</sup> étudient les concepts essentiels pour décrire le comportement des langues en contact. Le premier que nous allons considérer est celui de la *diglossie* (dérivation du mot grec *diglôssos*, c'est-à-dire bilingue). Le dictionnaire *Larousse* propose la définition suivante :

« Situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur. (C'est le cas, par exemple, d'un Alsacien utilisant le dialecte dans sa famille et le français dans sa vie professionnelle.)<sup>23</sup>»

Pour C. Ferguson, la *diglossie* est présente en Vallée d'Aoste pour la cohabitation entre la langue française (la une variété « haute », c'est-à-dire de prestige) et le patois (la variété « basse », utilisée par exemple dans la vie de tous les jours)<sup>24</sup>. La définition fergusonienne (1959) de la situation diglossique est caractérisé par plusieurs propriétés :

1. Existence d'un équilibre entre les variétés présentes sur un territoire ;

---

<sup>22</sup> Jacky Simonin, Sylvie Wharton. *Diglossie* In : *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 17 mars 2022), p. 223-244. URL : <<http://books.openedition.org/enseditions/12444>>, consulté le 13 janvier 2022.

<sup>23</sup> LAROUSSE, « Définitions : diglossie - Dictionnaire de français Larousse », URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diglossie/25519>, consulté le 18 avril 2022.

<sup>24</sup> Simonin et Wharton, « *Diglossie* », *op. cit.*, p. 223-244.

2. Distinction entre ces deux variétés dans une même communauté : d'une part, il y a une variété qui est symbole de prestige ; de l'autre une deuxième variété qui est symbole de la vie quotidienne ;
3. Présence d'une complémentarité entre ces fonctions qui peuvent donner lieu à une relation stable pour des siècles.

L'organisation du phénomène de la *diglossie* est favorisée aussi par rapport à la position géographique de la région car elle se trouve dans une zone frontalière avec la France qui permet d'expliquer la présence du français dans ce territoire. Cependant, la présence de l'italien s'explique à travers les récits historiques. Le francoprovençal, quant à lui, coexiste avec ces deux langues nationales depuis des siècles et il est encore parlé par une partie des Valdôtains. Donc, l'italien et le français sont clairement les variétés hautes appartenant au milieu scolaire et intentionnel.

À côté du concept de *diglossie*, le linguiste italien Gaetano Berruto réclame aussi celui de *dilalie* « pour indiquer les situations de coprésence de langues et de dialectes, semblables à celles que l'on peut rencontrer en Italie »<sup>25</sup>. L'encyclopédie italienne Treccani propose des définitions sur le concept de *dilalie* :

« (...) *La dilalia si differenzia dalla diglossia per l'estrema facilità con cui avviene il passaggio dall'uno all'altro idioma, sia all'interno della stessa interazione verbale, sia all'interno della stessa frase ( → commutazione di codice), e tanto in contesti informali, quanto in quelli di media formalità (...)*<sup>26</sup>».

Dans le cas du Val d'Aoste, nous nous remarquons que sur le terrain il y a une intervention des langues mais aussi de leurs variétés : d'une part, la coprésence entre l'italien et le français ; de l'autre, une *dilalie* italien-français et francoprovençal. La prise en considération du concept de *dilalie* se développe à partir du moment où, surtout dans l'espace italoophone, la variété haute

---

<sup>25</sup> Gaetano Berruto, Daniel Elmiger et Marinette Matthey, « Langue, dialecte, diglossie, dilalie », *Langage et société*, 2020/3 (N° 171), p. 55-87. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2020-3-page-55.htm>, consulté le 13 janvier 2022.

<sup>26</sup> Page Web, Enciclopedia dell'Italiano, « Dialetti in "Enciclopedia dell'Italiano" », « (...) La dilalie se distingue de la diglossie par l'extrême facilité avec laquelle s'effectue le passage d'un idiome à l'autre, tant au sein d'une même interaction verbale, qu'au sein d'une même phrase (→ changement de code), et tant dans des contextes informels, que dans ceux de formalité moyenne (...) », [Notre traduction]. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti\\_%28Enciclopedia-dell%27Italiano%29/](https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti_%28Enciclopedia-dell%27Italiano%29/), consulté le 18 avril 2022.

est utilisée dans une conversation ordinaire, avec ou en alternance de la variété basse (Berruto 1995). Le passage de *diglossie* à *dilalie* est caractérisé par différents facteurs : le statut de la « variété haute » change ou encore quand la « variété basse » est promue.

Donc, la *diglossie* peut être considérée comme une situation de bilinguisme imparfait : d'un côté, il y a la présence de deux langues sur un même territoire qui n'ont pas la même valeur dans le domaine politique, sociale mais aussi culturelle ; de l'autre, elles sont utilisées en fonction du contexte qui les entoure. L'illustration de ce concept peut être résumée tout en considérant deux axes principaux : d'une part, la présence d'une manifestation d'inégalité ; de l'autre, le déroulement d'un conflit social. Ensuite, quant à la *dilalie*, elle dessine une sorte d'extrême *diglossie* très répandue dans la réalité italienne. En effet, elle est très inspirée des phénomènes linguistiques présents en Italie et dans ce cas précis il est important de la prendre en considération et d'essayer de comprendre les concepts propres à l'espace italoophone, plus précisément liés aussi à la Région autonome Vallée d'Aoste.

## **b. Bilinguisme**

Quand on parle des liens entre la ou les langue(s) présente(s) sur un territoire, il est important de prendre en considération, surtout dans le cas valdôtain, les notions de *bilinguisme* qui désigne les usages variables de deux langues par un individu, un groupe ou l'ensemble d'une population<sup>27</sup>. Ensuite, le dictionnaire *Larousse* propose cette définition par rapport au concept de *bilinguisme* :

« Situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes (bilinguisme individuel) ; situation d'une communauté où se pratiquent concurremment deux langues<sup>28</sup>».

Le concept de *bilinguisme* prend en compte de plusieurs niveaux de manifestation : collectif (niveau territorial), institutionnel (niveau scolaire, de travail ou associatif) et individuel (foyer familial ou groupe de personnes restreint)<sup>29</sup>. C'est au niveau collectif que les institutions

---

<sup>27</sup> Juillard, « *Plurilinguisme* », *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors série), p. 267-273. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-267.htm>, consulté le 7 mars 2022.

<sup>28</sup> LAROUSSE, « Définitions : bilinguisme - Dictionnaire de français Larousse », URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bilinguisme/9291>, consulté le 18 avril 2022.

<sup>29</sup> Bernard Py et Laurent Gajo, *Bilinguisme et plurilinguisme* In : *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts* [en ligne], p. 71-93. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 17 mars 2022). URL : <http://books.openedition.org/enseditions/12405>, consulté le 17 mars 2022.

peuvent décider leur politique linguistique : dans le cas valdôtain, nous sommes passés d'une région francophone à une bilingue avec deux langues officielles notamment le français et l'italien. Donc le concept de *bilinguisme* est très lié à celui de *diglossie* (précédemment analysé) car c'est à partir de ce dernier que nous pouvons essayer de classer les formes d'expression de ce *bilinguisme* constitutionnellement égalitaire. Généralement, il y a un *bilinguisme individuel* qui se manifeste globalement entre langues de prestige identique ; ensuite, un *bilinguisme communautaire* qui prévoit une hiérarchisation de prestige entre plusieurs langues présentes dans le même territoire. Par rapport aux études des langues nationales au Val d'Aoste, G. Berruto expose sa conception de *bilinguisme communautaire* entre le français et l'italien<sup>30</sup>.

Malgré le statut de *bilinguisme* officiel dicté par la loi, l'emploi des deux langues nationales n'est pas équilibré. L'usage du français est très sectorisé surtout dans l'administration publique ou encore dans le domaine scolaire tout en délimitant le contour d'un bilinguisme institutionnel<sup>31</sup> au Val d'Aoste. Par conséquent, le français peut être considéré comme la langue principale d'une minorité de la population valdôtaine : « s'il est, aujourd'hui, bien présent dans les écoles, il reste presque impalpable au niveau des médias et de l'administration publique »<sup>32</sup>.

La notion de *bilinguisme* a presque accompagné toute l'histoire de la Vallée d'Aoste sauf si nous considérons des moments historiques précis comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre suivant pour bien faire le point sur cet aspect. Il y avait une forme de diglossie mais sans *bilinguisme* affirmée pendant la période d'italianisation de la région où l'italien (qui n'était pas forcément parlé par tous les Valdôtains) s'est imposé comme variété haute. Cet événement a fait éclater l'organisation d'une résistance linguistique valdôtaine pour défendre le rôle et la place du français<sup>33</sup>. Daniela Puolato (dans sa publication) propose une étude approfondie sur la situation valdôtaine et de son *bilinguisme* de type social pour la cohabitation et la libre utilisation du français et de l'italien au sein de la communauté valdôtaine. Mais la particularité

---

<sup>30</sup> Berruto, Elmiger et Matthey, *Ibid.*, p. 55-87.

<sup>31</sup> Isabelle Puozzo Capron, I. (2012), « Entre idéologie et réalité, entre bilinguisme parfait et éducation plurilingue. Le paradoxe de la Vallée d'Aoste », *Alterstice*, 2 (1), p. 79-88.

<sup>32</sup> Bauer, « Le français en Europe. Pays limitrophes : Vallée d'Aoste », Ursula Reutner (éd.), Manuel des francophonies, Berlin/Boston (de Gruyter) 2017, p. 246.

<sup>33</sup> Page Web, Blog « La linguistique et l'Italie », 30 mars 2012, « observatoireplurilinguisme.eu - Situation sociolinguistique du Val d'Aoste »; URL : <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/culture-et-industries-culturelles/88889017-langues-et-cultures/6994-situation-sociolinguistique-du-val-daoste>, consulté le 17 avril 2022.

valdôtaine réside aussi dans le fait qu'il y a le patois francoprovençal lequel bénéficie d'une importance non négligeable.

Actuellement, la région est partagée entre deux perspectives : d'un côté, une dimension idéologique qui prône la conviction d'avoir un *bilinguisme* parfait au sein de la société valdôtaine ; de l'autre, une dimension réaliste qui montre l'imperfection de ce *bilinguisme* considéré idyllique. L'apogée de l'époque fasciste a donné naissance à un traumatisme linguistique qui a influencé le panorama linguistique valdôtain : l'éradication de tous idiomes sur le territoire, faite exception pour l'italien, a causé un « déracinement » linguistique dans la région<sup>34</sup>. La résistance mise en place par les partisans et les militants valdôtains menait un double combat à la fois physique et linguistique<sup>35</sup>.

### c. Plurilinguisme

Le *plurilinguisme* est considéré comme un phénomène présent au niveau mondial mais aussi régional tout en répondant généralement aux besoins (comme la communication, les échanges mais aussi les relations) de la société. Cependant, la situation linguistique du Val d'Aoste n'est pas si facile : plus précisément, elle se présente complexe puisque nous ne trouvons pas seulement des locuteurs bilingues mais aussi trilingues. Dans cet environnement plurilingue, certaines langues sont minoritaires et elles sont mises sous tutelle. La notion de *plurilinguisme* renvoie à la diversité des parlars réels, individuels et non standardisés<sup>36</sup>. Nous voulons continuer à approfondir ce concept tout en donnant la définition du dictionnaire *Larousse* :

« Qui peut utiliser couramment plusieurs langues<sup>37</sup> ».

Les aménagements linguistiques qui favorisent les situations plurilingues impliquent deux grandes perspectives dans l'étude des langues en contact : d'une part, dans une perspective structuraliste, ces situations mettent en présence des langues distinctes ; de l'autre, tout en considérant une perspective dynamique, elles produisent des pratiques langagières caractérisées

---

<sup>34</sup> Isabelle Puozzo Capron, art. cit., p. 79-88.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 79-88.

<sup>36</sup> Juillard, art. cit., p. 267-273.

<sup>37</sup> LAROUSSE, « Définitions : plurilingue - Dictionnaire de français Larousse »; URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plurilingue/61801>. (Consulté le 18/04/2022).

par le mélange et la fluidité<sup>38</sup>. Donc le Val d'Aoste se présente comme une région plurilingue et son répertoire linguistique est à la fois riche et complexe. Si nous devons faire une observation, l'environnement linguistique du Val d'Aoste est plus souvent bilingue que plurilingue. Le Val d'Aoste est une région frontalière mais aussi touristique : par conséquent, la présence de plusieurs langues peut se justifier, d'une part par une exigence touristique, de l'autre, un facteur géographique. Comme le dit le Haut Conseil de la Francophonie « l'italien et le francoprovençal dominant la vie sociale valdôtaine et le français risque de rester enfermé dans un statut purement scolaire »<sup>39</sup>.

A ce point, il est important de différencier le concept de *multilinguisme* à celui de *plurilinguisme*. Le premier terme renvoie à une collectivité et au fait de décrire une situation ; en revanche, le deuxième, il prend en considération une dimension individuelle et la mise en place d'un projet en faveur de la diversification<sup>40</sup>. Le particularisme du répertoire linguistique valdôtain est délimité par les dynamiques historiques qui ont influencé sa configuration actuelle tout en donnant naissance à un *ce plurilinguisme* valdôtain à l'intérieur duquel de complexes évolutions sociolinguistiques vont se mélanger. Plusieurs idiomes coexistent au sein du territoire valdôtain, mais l'influence de la langue italienne, la dernière arrivée dans la région, est très remarquable : au détriment du français, du patois et des autres dialectes locaux, la langue de Dante s'est bien installée dans les usages linguistiques.

Les articles publiés par la Fondation Chanoux dans le volume intégral « *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue* » démontrent la difficulté de donner une simple définition à la situation linguistique présente au Val d'Aoste. Plus précisément, dans l'article « *Identità e tri(multi)linguismo in Valle d'Aosta* »<sup>41</sup> de Monsieur Carlos Barbé à la question « *Quante lingue da salvare ?* »<sup>42</sup>, il affirme l'importance de ne pas seulement sauvegarder deux langues mais (au moins) trois, c'est-à-dire le patois, le français et le même italien des influences provenant du monde anglo-saxon. Tout en continuant sur cette vision plus articulée du mosaïque linguistique valdôtain, Madame Marisa Cavalli dans l'article « *BILINGUISME ET*

---

<sup>38</sup> JUILLARD, *Ibid.*, p. 267-273.

<sup>39</sup> Page Web, Blog « La linguistique et l'Italie », *op. cit.*

<sup>40</sup> Py et Gayo, art. cit., p. 71-93.

<sup>41</sup> BARBÉ Carlos, « Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue », « Identité et tri(multi)linguisme en Vallée d'Aoste » [Notre traduction], Université de Turin.

<sup>42</sup> Fondation Emile Chanoux – Aoste, « Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue », « Combien de langues à sauvegarder ? » [Notre traduction], 2003, p. 16.

*PLURILINGUISME AU VAL D'AOSTE : LE RÔLE DE L'ÉCOLE* »<sup>43</sup> conteste la qualification de « bilingue » donné dans le titre du volume recueillant les données des enquêtes de la Fondation car au-delà du bilinguisme officielle, il existe un *plurilinguisme* très diffus au Val d'Aoste : d'une part il y a la pluralité des langues autochtones ou bien « allochtones »; de l'autre le désir, d'apprendre et de parler plusieurs langues<sup>44</sup>.

C'est dans ce contexte de vitalité linguistique que s'inscrit la longue analyse que Madame Daniela Puolato a effectuée dans sa thèse de doctorat où elle définit Aoste comme un « *spazio urbano plurilingue* »<sup>45</sup>. L'étude sur le *plurilinguisme* valdôtain peut être analysé tout en considérant la morphologie urbaine du territoire : une configuration spatiale plus articulée peut influencer le phénomène culturel (Calvet 1994 :74)<sup>46</sup>. La réalité urbaine contribue énormément au développement d'un système d'attitudes, de comportements et de valeurs d'une communauté. A ce propos, le Val d'Aoste peut être considéré comme un épicode d'un « brassage linguistique »<sup>47</sup> très complexe et dynamique. Dans cette petite région, la cohabitation entre le « couple » franco-italien et le francoprovençal donne lieu à une forme de sociologie urbaine où les langues et les attitudes forgent l'identité des communautés, même celle des minorités.

#### **d. Définition du toit linguistique**

Provenant de l'allemand *Dachsprache*, le concept de *toit linguistique* a été développé par Heinz Kloss<sup>48</sup> au XXème siècle. La définition de « *couverture* » linguistique fait référence à une langue standard commune dans le cas où il y a la présence de dialectes sur le même territoire. Au deuxième rang, après la *langue-toit*, nous trouvons le dialecte. Normalement ce *toit linguistique*<sup>49</sup> est transmis d'une génération à l'autre par l'enseignement scolaire. Une couverture linguistique peut être d'une part, monocentrique (avec une seule langue-toit écrite), de l'autre, pluri-centrique (qui prévoit plus d'un toit normatif)<sup>50</sup>. Dans le cas du Val d'Aoste,

---

<sup>43</sup> Fondation Emile Chanoux – Aoste, *Ibid.*, p. 18.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>45</sup> PUOLATO, in *Francese-italiano, italiano-patois : il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia*, op. cit., p. 25 « espace urbain plurilingue » [Notre traduction].

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>49</sup> BAUER Roland, « Storia della copertura linguistica della Valle d'Aosta dal 1860 al 2000 : un approccio sociolinguistico », Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales 39 (1999), p. 76–96, 1999; URL : [https://www.academia.edu/11630759/Storia\\_della\\_copertura\\_linguistica\\_della\\_Valle\\_d\\_Aosta\\_dal\\_1860\\_al\\_2000\\_un\\_approccio\\_sociolinguistico\\_NCEF\\_1999\\_](https://www.academia.edu/11630759/Storia_della_copertura_linguistica_della_Valle_d_Aosta_dal_1860_al_2000_un_approccio_sociolinguistico_NCEF_1999_).

<sup>50</sup> Art. cit., p.78.

nous trouvons deux langues-toit, l'italien et le français pour le cas du francoprovençal. Dans ce cas, la « *couverture* » de la région autonome est pluri-centrique car elle prend en considération minimum deux toits linguistiques. L'évolution diachronique du Val d'Aoste montre la dynamique de son multilinguisme depuis l'unification de l'Italie : il s'agit de partager en plusieurs étapes l'histoire de cette région afin de bien analyser la mutation de son toit linguistique.

Tout d'abord, la phase historique et sociolinguistique des années 1860 prévoit une « *couverture* » favorisée par le français qui est bien présent sur le territoire. Après 1861, l'italien commence à pénétrer tout en occupant une position assez forte dans la Vallée d'Aoste<sup>51</sup>. Cet événement historique bascule fortement la situation sociolinguistique valdôtaine : l'italien a réussi à faire reculer le français, devenant à son tour le *toit linguistique* dominant dans le territoire valdôtain à cause de la politique fasciste qui a beaucoup influencé le panorama valdôtain. Comblant cette lacune dans l'usage du français deviendra en fait l'un des défis les plus exigeants pour la politique valdôtaine jusqu'à aujourd'hui. Enfin, les années 1945 ont marqué l'affirmation de l'italien comme langue majoritaire : c'est la conséquence directe de la période mussolinienne. Actuellement, pour Berruto, il existe une sorte de langue-toit élargie au niveau national, l'italien, qui occupe le rang principal.

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 79.



## CHAPITRE II

### PANORAMA SUR LE CONTEXTE HISTORICO-CULTUREL VALDÔTAIN

#### 2.1. Description de la Région Autonome Vallée d'Aoste

##### a. Territoire et situation géographique

La Vallée d'Aoste est située dans la partie nord-ouest de l'Italie avec une superficie d'environ 3260<sup>52</sup> km<sup>2</sup>. Considérée comme la plus petite région d'Italie, au niveau démographique, le Val d'Aoste compte une population d'environ 124.000 personnes<sup>53</sup> réparties dans 74 communes. Aoste est la capitale administrative mais la région est divisée en d'autres unités principales : Valdigne-Mont-Blanc, Grand-Combien, Grand-Paradis, Mont-Emilius, Mont-Cervin, Evançon, Walser et Mont-Rose. Au niveau administratif, elle est une des cinq régions avec la Sicile, la Sardaigne, le Trentin-Haut Adige et le Frioul-Vénétie Julienne à bénéficier d'un statut spécial d'autonomie en raison principalement de son identité régionale fondée surtout sur sa spécificité liée à la richesse de son panorama linguistique. Plus précisément, au Val d'Aoste, il y a une petite minorité francophone qui encore aujourd'hui contribue à nourrir le particularisme de ce territoire autonome.

En plus de son statut d'autonomie, le Val d'Aoste bénéficie d'une position géographique très particulière du fait de son enclavement dans la chaîne des Alpes. Parmi les géants des Alpes, il y a le Mont-Blanc, le Mont Cervin, le Mont-Rose et le Grand Paradis. Malgré l'encercllement des sommets les plus hauts de l'espace européen (qui comptent de plus de 4 000 mètres), la Vallée d'Aoste profite de sa position à la fois enclavée et stratégique. Le tournant historique des années '60 a marqué l'ouverture de la région grâce à l'inauguration du Tunnel du Mont Blanc et celui du Grand-Saint-Bernard : les deux solutions routières représentent encore aujourd'hui un réseau de communication essentiel pour des raisons principalement économiques et touristiques. Située au cœur des Alpes occidentales, le Val d'Aoste exploite ses

---

<sup>52</sup> Page Web, Site officiel de la Région autonome Vallée d'Aoste, «Carta d'identità della Valle d'Aosta - Regione Autonoma Valle d'Aosta », URL : [https://www.regione.vda.it/cartaidentita/default\\_i.aspx](https://www.regione.vda.it/cartaidentita/default_i.aspx), consulté le 15 avril 2022.

<sup>53</sup> Page Web, Site officiel de la Région autonome Vallée d'Aoste, «Statistica Statistiche per argomento\_Demografia - Regione autonoma Valle d'Aosta », URL : [https://www.regione.vda.it/statistica/statistiche\\_per\\_argomento/demografia/default\\_i.asp](https://www.regione.vda.it/statistica/statistiche_per_argomento/demografia/default_i.asp), consulté le 8 février 2022.

connexions à travers ses voies de communication pour garder ses rapports avec ses voisins européens et francophones.

La situation privilégiée de la Vallée d'Aoste permet d'intensifier le trafic routier entre l'Italie et les autres pays limitrophes à savoir la France (notamment les départements de Haute Savoie et Savoie), la Suisse (avec le canton Valais) et l'Italie pour la proximité avec le Piémont. Grâce à ses cols et à ses tunnels très fréquentés, la Vallée a pu toujours bénéficier de sa position stratégique située au carrefour entre plusieurs régions européennes. L'élargissement du réseau routier et l'intensification du flux de circulation sont favorisés par d'autres travaux, notamment la construction des cols : les plus importants d'un point de vue géographique mais aussi historique sont celui du Petit-Saint-Bernard vers la Savoie et celui du Grand-Saint-Bernard vers le Val d'Entremont, en Suisse. Cependant, les petites vallées latérales restent plus isolées. Mais cette isolation joue un rôle essentiel pour la sauvegarde de l'authenticité voire la « pureté » du patrimoine linguistique et culturel qui résulte mieux conserver. Les communautés présentes dans les zones plus rurales et plus enclavées ont gardé un lien très étroit avec leur patois ou dialecte : la communauté germanophone Walser (qui se voit minoritaire) est un exemple. Encadrées par des hauts reliefs, les vallées latérales n'ont pas pu bénéficier des échanges et des influences provenant des pays limitrophes. Donc, les voies transalpines ont favorisé la prolifération des échanges culturels et le développement d'une grande partie de la Vallée d'Aoste.

Ce bref regard géographique du Val d'Aoste permet de mieux comprendre la situation linguistique voire sociolinguistique de la région car son emplacement géographique a beaucoup influencé l'aménagement et l'attitude linguistique locale. Considéré comme un carrefour stratégique, ce petit coin d'Italie est devenu une terre de rencontre : les Celtes, les Salasses, les Romains, les peuples alémaniques et d'autres populations ont laissé leurs traces culturelles. Aujourd'hui, malgré l'entourage italophone, la richesse du patrimoine valdôtain se caractérise par le croisement et la coexistence de plusieurs langues et dialectes locaux.

Dans le cas du Val d'Aoste, l'histoire et la géographie vont se mêler pour donner naissance à certains aspects socioculturels particuliers qui caractérisent la spécificité de sa configuration plurilingue. Les événements clés de l'histoire valdôtaine peuvent expliquer l'actuelle situation sociolinguistique du territoire valdôtain et son potentiel européen due à ses échanges massifs avec les pays voisins.

## **b. Portrait historique : de l'antiquité à l'époque fasciste**

L'histoire du Val d'Aoste peut être partagée en deux grandes sections : premièrement, la partie la plus ancienne, c'est-à-dire la période qui précède l'unification de l'Italie (avant 1860) ; deuxièmement, la période historique postérieure à 1860 qui s'ouvre avec l'unité italienne en 1861. La genèse des racines de la langue française sur le territoire du Val d'Aoste remontent à l'époque proto-romaine qui précède la naissance des idiomes néo-latins. Le territoire valdôtain et les Salasses (un peuple d'origine celtique qui habitaient sur ce territoire) ont été romanisés en 25 avant J.-C. « En effet *Aoste* remonte au nom de la colonie *Augusta Praetoria Salassorum* »<sup>54</sup>. En 312 après J.-C. le Val d'Aoste a été intégré dans la préfecture des Gaules. Après la chute de la puissance romaine, en 575, la Vallée d'Aoste passe aux Francs : c'est une date décisive car elle marque le passage de ce territoire au Gallo-romain et son futur aménagement linguistique. Avant que la Maison de Savoie prenne dans ses mains le destin de la Vallée d'Aoste pendant la première moitié du XI<sup>ème</sup> siècle, le Val d'Aoste faisait partie, dans un premier temps du Royaume de Lothaire, puis au Royaume de la Haute-Bourgogne avant d'être sous l'emprise de la puissance de l'Empire allemand. A la fin du Moyen Âge, la Vallée dépend de la Maison de Savoie et cette appartenance marque la francisation de ce territoire. En effet, la Maison de Savoie a bien marqué le destin de la Vallée d'Aoste tout en laissant son empreinte historique notamment par l'établissement du français dans le paysage linguistique valdôtain. Cependant, les rapports avec la Maison de Savoie vont se briser en 1860 car il y aura la sécession de la Savoie à la France. En 1861, il y aura un vrai tournant historique : c'est l'unification du Royaume d'Italie. Par conséquent, la Vallée d'Aoste sera rattachée à l'espace italophone et détachée de la Maison de Savoie.

En 1861 l'unification de l'Italie représente une étape charnière pour l'histoire valdôtaine car elle marque, d'une part, le passage du Val d'Aoste dans la sphère d'influence italienne ; de l'autre, la transformation du panorama linguistique mais aussi démographique. La Vallée d'Aoste est soumise à de nombreux changements qui vont marquer son avenir surtout à cause des exodes provoqués par la crise économique éclatée après l'unification. L'agriculture, le secteur le plus développé dans la Région, ne suffit pas à subvenir aux besoins de la population

---

<sup>54</sup> Bernhard Pöll, Christian Ollivier et Françoise Gadet, « *Francophonies périphériques : histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France* », partie 2, « Le français en Europe », chapitre 5 Le Val d'Aoste p. 69.

et le secteur industriel n'est pas suffisamment à la hauteur pour faire face à cette dépression économique. Par conséquent, après l'unification de l'Italie, un ralentissement important de l'activité économique a provoqué le déplacement vers l'étranger, notamment vers la France et la Suisse, d'un grand nombre de valdôtains qui ne pouvaient plus vivre seulement du secteur primaire. Ces migrations représentent un des événements pivots dans l'histoire du Val d'Aoste qui au XX<sup>ème</sup> siècle se retrouve plein de main-d'œuvre italienne, majoritaire après le grand déménagement des valdôtains.

La période de la Première Guerre mondiale a favorisé le développement de la sidérurgie à Aoste tout en donnant naissance à un mouvement ouvrier tumultueux dans la région. La croissance économique favorise, par le biais de la productivité, le développement d'Aoste qui devient une ville industrielle : l'extraction du minerai de Cogne est l'un des éléments essentiels de la reprise économique valdôtaine<sup>55</sup>. La vague d'immigration se déroule en trois phases : avant 1914, les immigrés sont majoritairement piémontais ; ensuite, entre les deux guerres, il y a une forte affluence de main-d'œuvre provenant du Nord d'Italie ; enfin, après 1945, c'est le déplacement du Sud d'Italie, principalement provenant de Calabre<sup>56</sup>. Dans ce contexte historique, la question ethnolinguistique devient une thématique majeure et fondatrice de l'étude de la sociolinguistique au Val d'Aoste : la mobilité géographique et sociale influence la vitalité linguistique du territoire mais aussi les répertoires langagiers des locuteurs. L'assemblage de la population autochtone et celle allogène, constitue clairement un élément d'originalité<sup>57</sup>. L'industrialisation s'intensifie et avec elle la mobilité des immigrants italiens qui s'installent dans la Vallée car ils sont encouragés par l'action politique de Benito Mussolini qui renforce l'installation et le développement d'entreprises industrielles dans la Région valdôtaine : ce sont des événements qui représentent des facteurs d'immigration et d'italianisation.

Ce processus d'italianisation coïncide exactement avec la montée en puissance de Mussolini. Le régime fasciste (qui couvre la période historique allant de 1922 à 1945) désigne précisément une période de terreur et de décadence pour le Val d'Aoste surtout à cause de l'oppression envers les francophones afin de favoriser un processus d'uniformisation forcée.

---

<sup>55</sup> Albert Valdman, Robert Chaudenson, Gabriel Manessy « *Le français hors de France* », *Créoles et français régionaux*, éditeur Paris H. Champion. Paris H. Champion, 1979, p. 688.

<sup>56</sup> Daniela Puolato, « Francese-italiano, italiano-patois: il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia », *op. cit.*, p. 23.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.23.

Ce chapitre historique va marquer un changement crucial dans le statut d'importance de la langue française, voire des langues, au sein des nouvelles générations. En effet, le triomphe de la période mussolinienne porte des coups durs à la particularité du paysage linguistique valdôtain et à sa composition démographique. L'éradication du français (héritage savoyard) et l'intensification de vagues migratoires italiennes bouleversent le statut de ce petit coin d'Italie. C'est ce tournant historique qui ouvre les portes à des vicissitudes de type politico-culturel qui ont caractérisé une grande partie de l'histoire valdôtaine.

La période d'impasse du Val d'Aoste a fortement influencé la situation linguistique des Valdôtains. Les conflits mondiaux et le fascisme ont forgé une situation démographique différente avec l'arrivée des Italiens provenant d'autres régions limitrophes. Par conséquent, les aspects géographiques et historiques ont joué un rôle majeur dans l'établissement d'un tissu linguistique nouveau au sein du territoire valdôtain.

### **c. Récit d'une période de changements**

La politique d'italianisation mussolinienne provoque, d'une part, la lente disparition du particularisme linguistique valdôtain ; de l'autre, la chute des libertés et des droits de libre expression des Valdôtains. Pendant cette période historique très tendue, les réactions de la résistance ne tardent pas à arriver. En 1925<sup>58</sup>, La Jeune Vallée d'Aoste est fondée : la naissance de ce groupe d'action à l'échelle régionale s'inscrit dans la volonté de défendre l'identité et le particularisme des Valdôtains, notamment d'origine francophone<sup>59</sup>. Entre les porte-paroles du mouvement autonomiste il y a Emile Chanoux qui place le concept de fédéralisme mais aussi d'état régional au cœur de ses réflexions. C'est dans cette étape historique (caractérisée par des revendications politiques et identitaires) que vont s'inscrire les premières propositions significatives sur l'importance de construire une autonomie politique pour le Val d'Aoste pour favoriser une reprise économique de la région mais aussi une protection voire une sauvegarde de son particularisme culturel. Les premiers signes d'apparition des décrets sur l'autonomie du Val d'Aoste sont présentés par Federico Chabod (militant valdôtain) en 1946 : à partir de ce

---

<sup>58</sup> Page Web, Fondation Emile Chanoux, « Le long parcours vers l'autonomie », URL : <https://www.fondchanoux.org/le-long-parcours-vers-l'autonomie/>, consulté le 16 avril 2022.

<sup>59</sup> François Saint-Ouen, « A PROPOS DES PARTIS AUTONOMISTES VALDÔTAINS ET DE L'EUROPE (1945-1988) », *Il Politico*, vol. 54, no. 3 (151), Rubbettino Editore, 1989, p. 441-50, URL : <http://www.jstor.org/stable/43100965>, consulté le 10 mars 2022.

moment historique, la Vallée d’Aoste a été constituée en circonscription autonome<sup>60</sup>. Mais un sentiment d’insatisfaction commence à impacter les militants les plus attachés à la question politique de la Vallée. En effet, le pouvoir d’autogouvernement ne suffit pas à garantir la protection des intérêts valdôtains des partisans et de la résistance. C’est dans ce contexte particulier qu’il y aura la naissance de l’Union Valdôtaine, précisément en 1945<sup>61</sup> : c’est une lutte constante contre le régime fasciste et sa volonté d’italianiser à outrance le territoire valdôtain<sup>62</sup>. Le Comité provisoire était formé par « Albert Deffeyes, Lino Binel, Paul-Alphonse Farinet, Ernest Page, Victor Rosset, Mgr Joconde Stévenin, Robert Berton, Amédée Berthod, Félix Ollietti, Séverin Caveri, Maria Ida Viglino, Flavien Arbaney et Aimé Berthet<sup>63</sup> ». Séverin Caveri et Albert Deffeyes ont été les premiers élus pour représenter le Mouvement. Au fil du temps, l’aspect linguistique (toujours défendu par les militants) est passé au deuxième rang pour donner la place à celui politique. L’objectif principal a toujours été la défense des minorités (notamment celle francophone) et du particularisme linguistique valdôtain mais la dimension politique a pris de l’ampleur. La question linguistique et la volonté d’avoir un système autonome ont été le moteur de la pensée des militants valdôtains.

Pendant les années 1946, il y aura une alternance entre les manifestations populaires et séances du Congrès de l’Union Valdôtaine. Le but c’est de trouver un accord sur les revendications, le statut d’autonomie et une garantie internationale afin de protéger le particularisme à la fois linguistique et culturel de la Vallée d’Aoste. La succession de ces événements historiques vont donner comme résultat un accord pour un statut spécial d’autonomie qui cherche à rassembler les revendications du Val d’Aoste. Donc, la longue marche vers l’autonomie trouve sa fin en 1948 quand Rome donne au Val d’Aoste un statut spécial.

## **2.2. Apparition et affirmation de langue française**

### **a. Genèse du français**

---

<sup>60</sup> Page Web, Fondation Emile Chanoux, *op. cit.*

<sup>61</sup> Union Valdôtaine le mouvement en ligne, histoire, « Préface : L’Union Valdôtaine, une présence longue de 60 ans », URL : <https://www.unionvaldotaine.org/datapage.asp?id=30&l=>, consulté le 30 mars 2022.

<sup>62</sup> François Saint-Ouen, art. cit., p. 441.

<sup>63</sup> Union Valdôtaine le mouvement en ligne, *op. cit.*

Au Moyen Âge tardif, le français gagne en puissance et il commence à être bien présent dans différents domaines comme celui public et ecclésiastique. Au XV<sup>ème</sup> siècle, les évêques approuvent l'usage du français dans les prédications : c'est le premier changement radical qui se manifeste au sein des églises qui veulent substituer le patois (notamment le francoprovençal local) au français. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, on assiste à plusieurs étapes importantes qui vont marquer l'histoire et le développement de la langue française au sein du Val d'Aoste.

La Maison de Savoie favorise l'utilisation du français qui devient la langue de la cour et, à sa suite, de la noblesse et des élites partout dans tout le Duché. A partir de 1536, on remarque la rédaction et la publication des actes civils et notariés en deux langues, soit en latin soit en français. En 1539, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts va établir que tous les actes légaux et notariés (donc le volet administratif mais aussi juridique) seront rédigés uniquement en français. Cette ordonnance se concorde avec l'éveil des langues nationales : c'est le témoignage du recul de la langue latine. Ce texte législatif appliqué par la volonté du roi de France, François I<sup>er</sup>, va contribuer d'un côté, à l'unification du royaume<sup>64</sup> ; de l'autre, au renforcement de la diversité linguistique du Val d'Aoste car *le langage maternel français*<sup>65</sup> est bien présent au sein de son panorama linguistique. Même au sein de la région, le français (premier outil de communication dans les actes juridiques) commence à substituer le latin, langue dominante de l'époque dans plusieurs champs comme celui scientifique et juridique. En ce qui concerne la situation au Val d'Aoste, en 1561, c'est l'Edit de Rivoli, proclamé par Emmanuel-Philibert de Savoie, qui permet de remplacer le latin par le français, officiellement la langue administrative et juridique du territoire valdôtain. En effet, le duc déclare que :

« Ayant toujours et de tout tems esté la langue françoise en nostre pais et duché d'Aoste plus commune et generale que point d'aulture et ayant le peuple et subjects dudict pais adverti et accoustumé de parler ladicte langue plus aisement que tout aulture..à cette cause avons voulu par ces présentes dire et déclarer, disons et declarons nostre vouloir estre resolument que audict pais et duché d'Aouste nulle personne quelle qu'elle soit ait à user tant ès procedures et

---

<sup>64</sup> Charles Giry-Deloison, « Conférence sur l'ordonnance de 1539 et l'unification du royaume de France », Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), p. 1, URL : <http://apf.francophonie.org/Conference-sur-l-ordonnance-de.html>, consulté le 28 mars 2022.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 9.

actes de justice que à tout contracts, instruments enquestes et aultres semblables choses, d'aultre langue que françoise à peine de nullité desdicts contracts et procedures... »<sup>66</sup>

Ces événements clés de l'histoire du Val d'Aoste illustrent que l'usage du français devient très tôt l'une des caractéristiques essentielles du patrimoine valdôtain : le remplacement du latin montre que la Vallée d'Aoste se penche favorablement envers la langue de Molière et, parallèlement, à la qualification de région francophone. La conservation du latin jusqu'avant l'Edit de Rivoli ne veut pas dire que le français d'avant n'était pas diffusé sur le territoire. Les inégalités sociales et le déséquilibre du taux d'alphabétisation de la population ont influencé la diffusion du français sur le territoire valdôtain. Par conséquent, afin d'assurer un taux d'alphabétisation plus élevé au sein de la population rurale à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la Vallée d'Aoste entame un plan de scolarisation précoce grâce à l'établissement des *écoles de hameau* : un vaste réseau d'écoles situées dans les villages de la Vallée d'Aoste afin de diffuser et promouvoir la langue française. C'est dans ce contexte d'évolution linguistique que la longue tradition des *écoles de hameau*, disséminées dans les villages reculés du Val d'Aoste, commence : ce réseau a su se développer grâce aux dons généreux des civils, des ecclésiastiques ainsi qu'au travail de nombreuses congrégations religieuses. Aux *écoles de hameau* s'ajoutent les écoles communales des autres villes pour renforcer l'apprentissage de la langue de Molière. En 1848<sup>67</sup>, un nouveau tournant historique est marqué par la publication du Statut albertin qui met les racines de la future Constitution italienne. On cite l'article 62 :

*«La lingua italiana è la lingua ufficiale delle Camere. È però facoltativo di servirsi della francese ai membri, che appartengono ai paesi, in cui questa è in uso, od in risposta ai medesimi»<sup>68</sup>.*

« L'italien est la langue officielle des Chambres. Il est cependant facultatif d'user du français envers les membres qui viennent de contrées où cette langue est d'usage, ou en réponse aux pairs » [Notre traduction].

---

<sup>66</sup> Wikipédia, « Édit de Rivoli », URL : <[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89dit\\_de\\_Rivoli&oldid=159138202](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89dit_de_Rivoli&oldid=159138202)>, consulté le 8 février 2022 .

<sup>67</sup> Wikipédia, « Statut albertin », URL : <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut\\_albertin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_albertin)>, consulté le 30 mars 2022.

<sup>68</sup> Quirinale, «La Costituzione della Repubblica italiana », URL : <[https://www.quirinale.it/allegati\\_statici/costituzione/Statutoalbertino.pdf](https://www.quirinale.it/allegati_statici/costituzione/Statutoalbertino.pdf)>, consulté le 30 mars 2022 .



Donc, l'article montre que les derniers privilèges des Valdôtains, exception faite pour l'usage du français, commencent à disparaître. Puis, la *Loi Casati*<sup>69</sup>, promulguée en 1859, règle tout le système éducatif et l'utilisation des langues. Plus précisément, la langue italienne devient la langue officielle de l'enseignement et des examens dans les établissements universitaires sauf dans les écoles universitaires de Chambéry où la langue officielle reste le français (article 168). Ensuite l'article 374 prévoit l'enseignement de l'italien dans les communes où la langue est déjà parlée mais cet article ne s'applique pas dans les communes où le français est déjà présent :

*«Nei Comuni dove si parla la lingua francese, essa verrà insegnata invece dell'italiana (...)»<sup>70</sup>.*

« Dans les communes où l'on parle la langue française, cette dernière sera enseignée en lieu et place de l'italien » [Notre traduction].

Les conservateurs mais aussi les religieux valdôtains (appartenant au milieu politique et ecclésiastique) étaient très conscients de leur diversité au sein de l'espace italoophone et ils voulaient garder leur particularité identitaire à la fois linguistique et religieuse. En effet, la langue française, facteur identitaire principalement des élites valdôtaines (qui parlent le français quotidiennement), est très liée au culte religieux : par conséquent, les écoles confessionnelles continuent à promouvoir l'enseignement du français soit par une figure religieuse comme le vicaire ou le curé soit par un simple enseignant qui était payé par la communauté.

## **b. De la décadence à l'avancement de la question linguistique**

Pendant le régime fasciste, Mussolini entraîne un véritable processus d'uniformisation et d'homogénéisation aussi bien linguistique que culturel au Val d'Aoste. Afin d'aboutir à son projet d'extirpation complète de la langue française, Mussolini commence par l'italianisation des institutions francophones notamment les écoles (interdiction de l'enseignement du français),

---

<sup>69</sup> Page Web, Royaume de Sardaigne – Loi Casati de 1859 – Aujourd'hui abrogée, «Loi Casati de 1859», URL: [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italiaaoste\\_loi-casati-1859.htm](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italiaaoste_loi-casati-1859.htm), consulté le 30 mars 2022.

<sup>70</sup> Page Web, Associazione Docenti e Dirigenti Scolastici Italiani, «La Legge Casati del 1859», URL : <https://download.adiscuola.it/download/la-legge-casati-del-1859/>, consulté le 30 mars 2022.

les églises, les media (interdiction de la presse francophone) et le secteur de l'administration mais aussi juridique. Le français est remplacé par l'italien dans tous les domaines où il occupait une place avec une importance centrale. Par conséquent, la seule région francophone du royaume italien commencera à parler la langue de Dante malgré le fait d'avoir encore sur le territoire la langue de Molière. On remarque une véritable confrontation linguistique entre le français et l'italien mais le recul de la langue française au profit de l'italien prend de l'ampleur. Les tentatives d'assimilation de la Vallée d'Aoste à l'Etat italien marquent la naissance d'un sentiment d'alarmisme en ce qui concerne les particularités culturelles et linguistiques enracinées au Val d'Aoste. Le rattachement à l'Etat italien représente un changement radical de la situation valdôtaine car petit à petit la langue italienne gagne en puissance par rapport au français qui a été historiquement et culturellement présent dans le territoire valdôtain. L'appartenance à la sphère italophone fait basculer le statut du français dans la région : l'italien pénètre dans la Vallée alors que les valdôtains (majoritairement francophones grâce aux liens avec la Maison de Savoie) ne parlaient que le français (dans le milieu plus soutenu) et le patois (au quotidien). La lutte pour la défense du français va se transformer au fil du temps dans un combat d'arrière-garde pour les militants et les défenseurs de la diversité linguistique et culturelle du Val d'Aoste : le seul espoir est celui de retarder des changements radicaux dans le panorama linguistique valdôtain, notamment la perte du français.

Linguistiquement, la région valdôtaine s'italianise car l'Italie recherche en effet l'homogénéité de ses citoyens. L'abrogation du français comme langue officielle est vue comme une nécessité pour les partisans du système politique fasciste lesquels favorisent la montée en puissance de l'établissement des mesures anti-francophones. Il est intéressant de remarquer l'alternance des sujets à la fois linguistique et politique dans les événements historiques pris en considération.

Malgré la prolifération des méthodes fascistes développées au XXème siècle, les partisans et les militants de la diversité linguistique et culturelle au Val d'Aoste (appartenant principalement au milieu religieux mais aussi politico-éducatif) essaient de mettre en place le fruit de leur pensée. Quoi qu'il en soit, le sentiment d'attachement à la langue française alimente le désir de la défendre. Monsieur Roberto Louvin, dans son ouvrage intitulé « *La Valle d'Aosta. Genesi, attualità e prospettive di un ordinamento autonomo* »<sup>71</sup>, reporte trois projets importants

---

<sup>71</sup> « La Vallée d'Aoste. Genèse, actualité et perspectives d'une autonomie » [Notre traduction].

pour analyser l'évolution du concept d'autonomie et de particularisme au sein du Val d'Aoste. Tout d'abord, le « *Progetto Chabod* »<sup>72</sup> proposé par Federico Chabod : c'est un exemple d'un premier archétype d'autonomie valdôtaine qui s'emploie à valoriser l'identité valdôtaine et à empêcher toute forme d'annexion du côté français. Dans son texte « *La Valle d'Aosta, l'Italia e la Francia* »<sup>73</sup> du 27 septembre 1944, il définit le défi majeur au sein du territoire valdôtain : l'enseignement du français dans les écoles, la formation des enseignants mais aussi l'importance du bilinguisme. Ses mots ci-dessus exposent sa pensée et il déclare l'importance d'une autonomie linguistico-culturel :

« (...) Dans les écoles primaires et collèges, la langue française doit être enseignée spécifiquement pour chaque année de cours et pour un nombre d'heures par semaine égal à celui de la langue italienne. Par ailleurs, si l'enseignement des matières historiques et littéraires (latin, grec, histoire, géographie, philosophie, droit) est dispensé en italien, l'enseignement des matières scientifiques (mathématiques, physique, sciences naturelles) est dispensé en français »<sup>74</sup>.

Ensuite, une deuxième conception sur la notion d'autonomie est organisée par les idées de Monseigneur Jean-Joconde Stévenin (un des fondateurs de l'Union valdôtaine progressiste) qui élabore un projet de Statut pour la Vallée d'Aoste en 1945<sup>75</sup>. C'est une façon de promouvoir la défense de plus en plus musclée du côté des protecteurs et des porte-paroles du particularisme linguistique et culturel du Val d'Aoste. Dans l'article 15, il y a à nouveau la volonté de mettre au même niveau d'importance le français et l'italien dans la politique linguistique de la région. C'est le cœur du concept d'autonomie de la Vallée :

« Les langues française et italienne seront enseignées à parité dans tous les cours, tant primaires que secondaires, et pourront être indifféremment employées dans tous les actes publics, à l'exception des actes des tribunaux et des prétores, qui seront rédigés en italien »<sup>76</sup>.

---

<sup>72</sup> « Projet Chabod » [Notre traduction].

<sup>73</sup> « La Vallée d'Aoste, l'Italie et la France » [Notre traduction].

<sup>74</sup> Page Web, Vallée d'Aoste, « Autonomia e Istituzioni - Regione autonoma Valle d'Aosta », Federico Chabod, *La Valle d'Aosta, l'Italia e la Francia*, 27 settembre 1944, p. 1, URL : <[http://www.regione.vda.it/gestione/gestione\\_contenuti/allegato.asp?pk\\_allegato=127](http://www.regione.vda.it/gestione/gestione_contenuti/allegato.asp?pk_allegato=127)>, consulté le 3 juin 2022.

<sup>75</sup> Page Web, Vallée d'Aoste, « Les projets de Statut d'autonomie de mai 1945 - Région Autonome Vallée d'Aoste », Projet de Statut pour la Vallée d'Aoste par Mgr Jean-Joconde Stévenin, mai 1945, URL : [file:///C:/Users/hp/AppData/Local/Temp/Projet\\_De\\_Statut\\_De\\_Jean-Joconde\\_St%C3%A9venin.pdf](file:///C:/Users/hp/AppData/Local/Temp/Projet_De_Statut_De_Jean-Joconde_St%C3%A9venin.pdf), consulté le 28 mars 2022.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 2.

Ensuite, dans l'article 2 du même texte, il y a une dénomination importante qui sort, c'est-à-dire la qualification de région autonome pour les composantes du Val d'Aoste<sup>77</sup>:

« La Vallée d'Aoste, du Petit-Saint-Bernard à Carema, est constituée en région autonome reconnue par l'état »<sup>78</sup>.

Tout en continuant avec une frise chronologique de la maturation du projet d'autonomie du Val d'Aoste, il y a le « *Progetto C.L.N* »<sup>79</sup> qui a bien résumé les idées déjà élaborées et consolidées par la collaboration avec les états limitrophes notamment la Suisse et la France. Le contexte historique est très important car il va bâtir le futur administratif de la région *valdôtaine* : c'est l'effrontement entre les autonomistes et les annexionnistes, les militants et les soldats français. En avril 1945<sup>80</sup> (après une longue période de centralisation croissante et de dictature mussolinienne), les partisans entrent au Val d'Aoste tout en marquant la libération du territoire et l'achèvement d'un long dialogue avec l'Etat Italien afin d'élaborer le Statut d'Autonomie propre au Val d'Aoste. Donc le « *Projet C.L.N* » fait référence à l'action et aux idées du Comité de Libération Nationale, les partisans valdôtains qui ont milité pour l'originalité du système politique, économique et éducatif de la Vallée. Mais ce qui est important c'est la volonté de coopération qui émerge au sein de ce milieu politique : il est bien évident que pour la renaissance de cette petite région, les rapports avec les pays francophones proches restent une composante non négligeable. Le décret n° 545, signé par Humbert de Savoie en septembre 1945<sup>81</sup>, dessine le contour de l'autonomie des premières institutions valdôtaines. C'est à partir de ce moment, après une intense évolution de la pensée autonomiste d'une grande majorité des militants pour la question valdôtaine, que l'instance pour l'autonomie valdôtaine est étudiée et après des années approuvées par l'Etat italien. Avant l'octroi du Statut Spécial, les dynamiques politico-religieuses et celles linguistiques vont s'entremêler sur le territoire valdôtain pour

---

<sup>77</sup> Louvin Roberto, « La Valle d'Aosta. Genesi, attualità e prospettive di un ordinamento autonomo - Louvin Roberto, Musumeci Editore 1997, p. 216, ISBN 88-7032-537-7 [540].

<sup>78</sup> Mgr Jean-Joconde Stévenin, *Projet de Statut pour la Vallée d'Aoste*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>79</sup> « *Projet C.L.N* » [Notre traduction].

<sup>80</sup> Région autonome de la Vallée d'Aoste, « La Liberazione - Regione autonoma Valle d'Aosta », URL : [https://www.regione.vda.it/autonomia\\_istituzioni/origini/liberazione\\_i.asp](https://www.regione.vda.it/autonomia_istituzioni/origini/liberazione_i.asp), consulté le 29 mars 2022.

<sup>81</sup> Conseil de la Vallée, « Conseil de la Vallée - Décrets du lieutenant », Decreto legislativo Luogotenenziale 7 settembre 1945, n. 545 - Ordinamento amministrativo della Valle d'Aosta, Umberto di Savoia (Principe di Piemonte), Luogotenente generale del Regno, URL : <http://www.consiglio.vda.it/fr/app/decretiluogotenenziali/decreto?id=545>, consulté le 29 mars 2022.

garantir la défense et la promotion de la langue de Molière. C'est l'année 1948 qui changera le destin du Val d'Aoste : l'Etat italien accorde la mise en place du statut d'autonomie de cette petite région. A cette époque, la population valdôtaine la plus jeune n'avait plus appris le français à l'école, connaissait l'italien et le pratiquait à côté du francoprovençal. Ce Statut spécial de 1948 a consacré le fait francophone de la Vallée d'Aoste.

### **c. Le Statut Spécial d'autonomie**

La négociation entamée entre l'Italie et la région du Val d'Aoste a été dictée par la volonté de défendre une diversité linguistique bien installée sur le territoire valdôtain surtout pour des questions historiques : si d'un côté, le Val d'Aoste accepte l'annexion au territoire italien ; de l'autre, afin d'établir une cohabitation exemplaire, elle prétend de garder un statut spécial, notamment l'accord d'autonomie. En effet, le Statut spécial établit la parité entre le français et l'italien dans un contexte très particulier (désormais profondément italianisé). Le français se trouve dans une position apparemment d'« infériorité » notamment par rapport à son usage au quotidien car il est confiné à des contextes de plus en plus spécifiques comme celui ecclésial, administratif et éducatif. C'est dans ce contexte de forts changements que l'événement historique de l'achèvement du statut d'autonomie va forger le lien étroit entre la langue française et l'identité de la minorité francophone encore présente au Val d'Aoste.

Le corpus juridique du Val d'Aoste est en faveur de l'égalité juridique entre le français et l'italien : la loi constitutionnelle du 26 février 1948, n. 4, met en relief le statut spécial du territoire valdôtain et la richesse de sa configuration linguistique. Les articles 38,39, 40 et 40bis du titre VI est intitulé « Langue et système éducatif »<sup>82</sup> mettent en lumière la question de cohabitation des langues nationales, notamment l'italien et le français au Val d'Aoste :

#### Art. 38

« En Vallée d'Aoste la langue française et la langue italienne sont sur un plan d'égalité. Les actes publics peuvent être rédigés dans l'une ou dans l'autre langue, à l'exception des actes de l'autorité judiciaire, qui sont établis en italien. En Vallée d'Aoste, les administrations de

---

<sup>82</sup> Vallée d'Aoste, Loi constitutionnelle 1948 n° 4, « Statut spécial de la Vallée d'Aoste Loi constitutionnelle du 26 février 1948, n° 4 », *Journal officiel de la République italienne* n° 59 du 10 mars 1948, p. 7, URL : <https://www.regione.vda.it/allegato.aspx?pk=34495>, consulté le 3 juin 2022.

l'État recrutent, autant que possible, des fonctionnaires originaires de la région ou connaissant le français »<sup>83</sup>.

#### Art. 39

« Dans les écoles de tout ordre et degré qui dépendent de la Région, un nombre d'heures égal à celui qui est consacré à l'enseignement de l'italien est réservé, chaque semaine, à l'enseignement du français. Certaines matières peuvent être enseignées en français »<sup>84</sup>.

#### Art. 40

« L'enseignement des différentes matières est régi par les dispositions et les programmes en vigueur dans l'État, compte tenu des adaptations qui s'avèrent opportunes du fait des nécessités locales. Ces adaptations, ainsi que la liste des matières pouvant être enseignées en français, sont approuvées et rendues exécutoires après consultation de commissions mixtes composées de représentants du Ministère de l'instruction publique, de représentants du Conseil de la Vallée et de représentants du corps enseignant »<sup>85</sup>.

#### Art. 40bis

« Les populations de langue allemande des communes de la Vallée du Lys indiquées par loi régionale ont droit à la sauvegarde de leurs caractéristiques et de leurs traditions linguistiques et culturelles. L'enseignement de la langue allemande dans les écoles, compte tenu des adaptations qui s'avèrent opportunes du fait des nécessités locales, est garanti aux populations visées au premier alinéa du présent article »<sup>86</sup>.

La structure de l'article 38 est très importante car il affirme la parité au niveau juridique entre la langue française et italienne et il constitue la base pour l'affirmation d'un bilinguisme officiel. Le Statut Spécial du Val d'Aoste semble se projeter sur une double perspective soit « restaurative » soit « promotionnelle » à l'égard du français<sup>87</sup>. Tout en dépassant les normes juridiques, la réalité de la situation linguistique valdôtaine semble être différente. Tout d'abord, l'encouragement à l'usage du français, promulgué dans le Statut Spécial, est garanti surtout par

---

<sup>83</sup> *Idem.*

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>87</sup> Nicolò Alessi, « Il francese tra intenzione e realtà: un approccio giuridico a partire da spunti problesociolinguistici », *Éducation et sociétés plurilingues* [En ligne], 47 | 2019, mis en ligne le 01 septembre 2021, p. 5-15, URL : <http://journals.openedition.org/esp/4330>, consulté le 18 février 2022.

la politique linguistique éducative : la mise en place d'un bilinguisme intégral à l'intérieur de l'offre éducative a été choisie pour garantir une transformation plus rapide du tissu social, surtout dans les nouvelles générations, en faveur de l'utilisation du français, à côté de l'italien comme langue véhiculaire quotidienne. Ensuite, les dispositions juridiques précédemment analysées, pour défendre les droits linguistiques de la communauté minoritaire francophone valdôtaine font allusion à une garantie totale sur une égale parité entre les deux langues nationales comme si la réalité prise en considération est celle du XXe siècle où la population valdôtaine (liée principalement à des classes sociales plus aisées ou à des milieux politiques) parlait le français dans des domaines plus variés. Autrement dit, les langues sont un facteur fondamental d'identité linguistique présente au Val d'Aoste mais le corpus juridique, sur certains aspects, peut être défini *velleitario* (velléitaire, [Notre traduction])<sup>88</sup>.

Le français représente clairement un grand patrimoine régional et historique à respecter et le système politique encourage le peuple valdôtain à garder leur métissage linguistique. En effet, la langue française représente un patrimoine linguistique d'une valeur exceptionnelle. La langue française dans la communauté francophone valdôtaine est un facteur de diversité non négligeable. Morcelé par des basculements de nature à la fois historique et politique, le statut du français semble s'étendre au profit d'une nouvelle configuration linguistique qui prône la langue italienne au premier rang en ce qui concerne l'usage véhiculaire en matière de langues officielles. Le rafraîchissement du statut du français a été favorisé premièrement par le corpus juridique qui a aussi sectorisé l'usage de cette langue tout en causant la perte de l'aspect idéal que cet idiome avait au XIXe siècle. Le Val d'Aoste est un cas très spécial car il s'agit d'une minorité linguistique officiellement francophone dans un espace majoritairement italophone.

Ce nouveau statut du Val d'Aoste marque une renaissance après la période fasciste. Cependant, cette autonomie et la mise en place d'un bilinguisme officiel est remise en cause par deux raisons principales : d'une part, les francophones d'aujourd'hui sont une minorité ; de l'autre, la langue française a perdu son usage au quotidien.

---

<sup>88</sup>*Idem.*

## CHAPITRE III

### RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE VALDÔTAIN : RAISONS HISTORIQUES, CONFIGURATIONS ET USAGE DES LANGUES

#### 3.1. Les langues de la Vallée d'Aoste : un environnement plurilingue

##### a. Le français, langue cultivée ?

Les souvenirs d'une forte influence française au Val d'Aoste peuvent expliquer la diffusion de la langue de Molière dans cette région. Plus précisément, nous pouvons mobiliser un certain nombre de composantes géographiques et historiques pour donner un cadre chronologique des événements qui ont permis l'implantation d'une longue tradition française dans ce coin d'Italie. En effet, l'appartenance du territoire valdôtain à l'agglomérat gallo-romain, ensuite à celui romain-bourgonde, et l'influence de la Maison de Savoie marquent ce panorama linguistique vers des formes de plus en plus francophones. Au début, le processus de pénétration et de diffusion du français au Val d'Aoste a été plutôt lent et limité pour différentes raisons : faible alphabétisation, difficulté de communication mais aussi prolifération des inégalités sociales. L'hétérogénéité du tissu social n'a pas permis l'égal apprentissage de cette première forme de français, c'est-à-dire une variété linguistique appartenant à l'Île-de-France. Malgré les difficultés dans le cadre socio-économique de la région, il y a une volonté de supporter la diffusion du français bien avant le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>89</sup>. Considérée comme une langue d'attraction et de prestige, le français a été toujours bien apprécié par les élites. Porteuse d'une culture riche, la langue de Molière était présente dans les classes sociales plus aisées de la Vallée, notamment les familles nobles des Challant et Vallaise<sup>90</sup>. Les relations politiques et les échanges entre les noblesses de la région alimentent la volonté d'utiliser cette langue.

La fin du XV<sup>ème</sup> siècle représente une période historique centrale pour le français car il commence à devenir la langue de l'administration tout en substituant petit à petit le latin. L'année 1561 désigne un véritable tournant historique : l'édit du Duc Emmanuel Philibert prévoit l'abandon du latin en faveur du français (à l'époque définit comme langue vulgaire)

---

<sup>89</sup> Conseil de l'Europe, « Liste des profils de politiques linguistiques éducatives », Assessorat à l'Éducation et de la Culture Département Surintendance des écoles, Vallée d'Aoste, Rapport Régional, 2007.

<sup>90</sup> *Idem*.



dans les actes administratifs, judiciaire et publics. Donc, l'Edit de Rivoli donne une impulsion décisive à la diffusion du français au Val d'Aoste tout en délimitant son apogée dans le territoire. On assiste ainsi à cette époque à une avancée de l'utilisation du français dans la sphère officielle : il occupera le statut à la fois de langue haute et principale pour le pouvoir, renforcé aussi par son apprentissage approfondi dans le milieu scolaire, littéraire et des médias.

Malgré la valeur attribuée au français après l'Edit de Rivoli, son usage est loin d'être uniforme dans le territoire valdôtain. La langue française a été, dès le début de son installation au Val d'Aoste, le principal véhicule de la pensée de l'élite. D'un point de vue socioculturel, le français a coexisté avec le patois tout au long de son affirmation historique dans la région : en effet, d'un côté il y a une grande majorité de la population appartenant aux couches basses et venant de la campagne qui utilisent à l'oral le patois francoprovençal; de l'autre, les couches plus aisées de la population (notamment les fonctionnaires, le clergé, les nobles et les notaires) utilisent le français soit à l'écrit soit à l'oral comme la langue formelle et officielle du système administratif et scolaire. C'est une coprésence langagière qui caractérise le panorama linguistique de l'époque.

Au niveau géographique (tout en sortant du milieu urbain), la phase d'implantation du français dans les couches moins nobles de la population valdôtaine survient environ un siècle après son institutionnalisation (fin du XVII<sup>ème</sup> siècle) avec le développement des *écoles de hameau* dans les zones les plus rurales. En effet, si le français a été depuis longtemps au Val d'Aoste la langue de culture des élites, la langue de l'administration mais aussi juridique, un changement va s'opérer avec l'institutionnalisation de ces institutions scolaires qui ont favorisé une importante démocratisation de l'usage du français dans toute la société valdôtaine. Donc, l'alphabétisation des couches moins aisées est très liée à l'engagement du milieu religieux. Le maintien de l'enseignement du français dans le système éducatif repose sur une vocation à la fois laïque et religieuse. En effet, le clergé devient le gardien de l'enseignement du français à un public populaire qui n'appartient pas à la bourgeoisie. Par conséquent, le français ne se présente plus seulement comme la langue des élites mais petit à petit sa diffusion est élargie à tous les Valdôtains scolarisés, peu importe la classe sociale.

La période 1860-1861 correspond d'une part, au recul de la langue française à la suite de l'Unification de l'Italie ; de l'autre à une transformation du paysage linguistique valdôtain. C'est pendant l'entre-deux guerres que le Val d'Aoste va connaître une véritable période

sombre à cause de la montée du fascisme. L'italianisation progressive de la Vallée d'Aoste touche différents secteurs d'activité : les tribunaux, les écoles mais aussi la presse. Entre les premiers mécontentements, on retrouve ceux provenant du côté du clergé valdôtain qui, en faveur de la promotion du français, voit l'introduction de l'italien comme une « menace » de nivellement religieux en proposant une vision athée dans les institutions scolaires. Ce n'est que le début d'un long déclin et d'une transformation du rôle de chaque langue présente dans cette région. Plus précisément, les faits historiques suivants montrent la volonté de Mussolini de faire avancer l'Unité italienne pour construire et instaurer un vrai esprit national. Or, la Vallée d'Aoste, avec ses origines francophones, ne partage pas le projet fasciste que le Duce veut mettre en place. L'oppression sur le français et la centralisation de la langue italienne entraînera des conséquences significatives au répertoire linguistique valdôtain. Le projet de Mussolini est de chercher à homogénéiser toute la population et il commence par les institutions francophones : à partir des écoles pour terminer avec l'administration. Le climat francophone du Val d'Aoste sera remplacé au fil du temps par celui italo-phon. Malgré l'organisation et la mise en place d'une résistance pro-francophone, cette période marquera beaucoup l'avenir de la langue française dans ce territoire.

Pendant les dernières années de la Seconde Guerre Mondiale, il y a une étape historique très importante qui va marquer la volonté des militants et des résistants antifascistes valdôtains dans la mise en place d'une forme d'autonomie pour la Vallée d'Aoste. La Déclaration (ou Charte) de Chiavasso (1943)<sup>91</sup> représente le texte ancêtre du futur texte d'autonomie qui sera accordé à la Vallée d'Aoste en 1948. En effet, entre les principes énoncés, il y a la volonté de promouvoir la défense du français (langue parlée par les francophones) mais aussi le plurilinguisme de la Vallée afin de préserver leur héritage culturel. C'est à travers cette instance que va s'installer plus tard (notamment dans le statut spécial d'autonomie) le bilinguisme paritaire entre l'italien et le français. En 1948, l'Etat italien accorde une forme de reconnaissance de la diversité liée à la Vallée d'Aoste tout en permettant l'expression des revendications et la survie de la communauté francophone : le Statut Spécial d'autonomie.

Aujourd'hui le français, deuxième langue nationale de la région valdôtaine, perd sa dynamique au quotidien pour donner du terrain à l'italien et au patois. Cependant, on notera

---

<sup>91</sup> Le Peuple Valdôtain, « La Déclaration de Chivasso et les défis des années '20 du XXIe siècle », URL : <https://www.lepeuplevaldotain.it/blog/la-declaration-de-chivasso-et-les-defis-des-annees-20-du-xxie-siecle/>, consulté le 21 avril 2022.

que la démocratisation et l'avancée de l'italien au cours des années n'a pas pour autant fait disparaître le français du panel linguistique du Val d'Aoste. Mais d'un côté, si le français est moins utilisé par rapport à l'italien au sein du territoire valdôtain, de l'autre, il joue un rôle central à l'international. Quant aux compétences, elles sont surtout d'origine scolaire alors qu'auparavant elles étaient acquises aussi en dehors de l'école avec la pratique à l'oral. Les nouvelles générations ont tendance à se tourner et à parler au quotidien l'italien car ils se sentent plus à l'aise avec la pratique de cette langue dont ils ont souvent une plus grande maîtrise.

Donc, le français peut être considéré (surtout pour les militants valdôtains) comme la langue « fédératrice » mais aussi historique de la société valdôtaine, malgré le fait que cette considération peut être contestée par la société contemporaine, notamment les jeunes. Même si nous considérons que la langue française peut assumer le rôle de langue originaire et fédératrice, nous allons voir que c'est l'italien la langue d'intégration même si cette dernière n'est pas suffisante pour avoir accès à certaines professions liées à la sphère publique et administrative.

### **b. L'italien, première langue véhiculaire ?**

Au Moyen Âge, la langue dominante en Italie a été le latin : il occupait une place prestigieuse dans les institutions scolaires, les universités, les actes officiels et ecclésiastiques. En plus, il est important de rappeler que le latin a toujours été la langue véhiculaire de l'*Imperium romanum*. Avec la chute de l'empire au Vème siècle, il y aura une fragmentation du système linguistique : d'une part, l'avènement des parlers vulgaires (dérivants du latin) ; de l'autre, l'utilisation du latin, considéré toujours comme un vecteur de divulgation du savoir, dans certains secteurs comme celui religieux et scientifique.

Les premiers changements historiques liés au statut de la langue vont se manifester tout au long du XIIIème siècle : la littérature commence à être publiée par les auteurs en italien régional. Le tournant décisif est celui du XIVème siècle quand des auteurs éminents ont commencé à adopter le toscan pour des œuvres destinées non seulement à des intellectuels mais également au public de la cour. Trois œuvres majeurs sont composées en faveur de cette variété qui devient, par conséquent, la langue littéraire par excellence : la Divine Comédie de Dante, le Canzoniere de Pétrarque et le Décaméron de Boccace<sup>92</sup>. Le monde littéraire va se focaliser

---

<sup>92</sup> Wikipédia, « Histoire de la langue italienne », URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_de\\_la\\_langue\\_italienne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_langue_italienne), consulté le 21 avril 2022.

alors sur la divulgation d'un outil de communication capable de réunir toutes les classes sociales afin d'aboutir à une unité politique du pays. Promulguée dans ces compositions littéraires et poétiques, le toscan a joué un rôle pivot dans la formation de l'italien moderne. D'un point de vue linguistique, l'italien appartient aux langues romanes dérivés du latin et sa naissance est le résultat d'une mutation linguistique favorisée par des changements à la fois historiques et politique répandues sur la péninsule pendant des siècles. En 1860, l'annexion de la Savoie à la France a pour conséquence le rattachement de la Vallée d'Aoste (seul territoire francophone) au futur Etat italien.

Avant d'arriver à son unification (linguistique et politique), l'Italie était fragmentée par différentes entités de pouvoir : le Royaume des Deux-Siciles au Sud, les États pontificaux au Centre et le Duché de Savoie au Nord<sup>93</sup>. C'est seulement au XIXème siècle que le pays atteint son unité politique et territoriale. L'année 1861 promeut d'une part, l'unification italienne ; de l'autre, elle ouvre de façon officielle les portes à langue et à la culture italienne dans le pays et donc aussi dans la Vallée d'Aoste, région francophone. Cependant l'unification de la péninsule italienne ne se traduit pas par une homogénéisation de son système linguistique, social et culturel. Même si l'italien (plus précisément le toscan<sup>94</sup>, l'ancêtre de l'italien moderne) a été proclamé langue officielle en 1861, d'autres langues coexistent avec elle. Donc, nous assistons ainsi à cette époque à une avancée de l'utilisation de l'italien dans la sphère officielle. Malgré la volonté de diffuser la nouvelle langue nationale afin de consolider le nouvel État, la question linguistique devient très polémique au Val d'Aoste notamment à cause de la présence des francophones.

De 1880 à 1885, l'italien est introduit dans les documents officiels et les actes juridiques. Ensuite, à partir de la fin du XIXème siècle, avec le développement d'une phase d'industrialisation accélérée dans le Nord du pays, il y aura un véritable métissage du tissu social au Val d'Aoste qui ne se caractérise plus seulement par une majorité de francophones. La langue italienne a été capable d'absorber un nombre majeur de locuteurs par rapport au français qui perd petit à petit (surtout à cause des vicissitudes historiques) le statut de langue véhiculaire. En effet, la démocratisation de l'usage de l'italien, les enjeux sociaux (notamment les importantes vagues d'immigration provenant du Sud de l'Italie) et politiques sur le territoire

---

<sup>93</sup>Page Web, « Situation sociolinguistique du Val d'Aoste - La sociolinguistique et l'Italie », *op. cit.*

<sup>94</sup> Institut Il David, école de langue italienne, Florence, « Brève histoire de la langue italienne », (18/07/2019), URL : <https://www.davidschool.com/fr/breve-histoire-de-la-langue-italienne/>, consulté le 22 mai 2022.

valdôtain ont entraîné une forte augmentation du recours à la langue italienne comme moyen de communication au quotidien entre les différentes communautés présentes dans la région. Depuis 1948, la région officiellement est bilingue mais, malgré le statut de parité franco-italien accordé, l'emploi du français est extrêmement restreint. Les deux langues nationales se côtoient tout en donnant un scénario sociolinguistique de langue haute et de langue basse en rapport aux contextes sociaux.

Clairement, l'implantation des Italiens provenant d'autres régions mais aussi des étrangers vivants ou venant travailler sur le sol valdôtain a contribué à la dépersonnalisation de l'identité valdôtaine et à la transformation de l'environnement linguistique officiel de plus en plus italianisé. En effet, une grande majorité d'entre eux apprennent donc l'italien ou ils l'utilisent plus souvent s'ils ne le maîtrisent déjà pas. D'une part, l'italien peut être défini comme une langue qui « va de soi » ; de l'autre, le français est parfois considéré soit comme langue imposée soit composante essentielle de la mosaïque linguistique valdôtaine. Ce sentiment d'imposition se développe à partir du fait que la langue de Molière, à la différence de la langue de Dante, est surtout utilisée à l'école ou dans les bureaux administratifs. L'omniprésence de l'italien fragilise le français qui est directement lié au particularisme linguistique valdôtain et il représente un élément fondamental de son patrimoine car il fait partie de la culture locale. Nous pouvons ainsi considérer que le Val d'Aoste a une configuration plurilingue avec une prédominance pour l'italien dans l'expression officielle (au niveau formel) orale et écrite. En effet, pour les nouveaux venus, il est plus facile de parler une langue déjà présente dans leur territoire (notamment l'italien) que de commencer à en apprendre une autre. Donc, ils vont plus naturellement et rapidement se tourner vers l'italien. L'entourage italien transforme de plus en plus le panorama linguistique du Val d'Aoste : par exemple, une majorité des quotidiens sont en italien et ce discours est valable aussi pour les émissions télévisées. La maîtrise de l'italien assume un double rôle dans les nouveaux enjeux sociaux du Val d'Aoste : d'une part, pour les étrangers, il est important son apprentissage en tant que langue véhiculaire majeure qui ouvre les portes d'entrée dans la région (mais pas l'accès à tous les métiers<sup>95</sup>), comme une langue d'intégration ; de l'autre, c'est la langue qui permet de relier entre elles-mêmes les différentes communautés qui se côtoient dans la région.

---

<sup>95</sup> Nous allons aborder mieux le sujet dans le dernier chapitre.

### c. Le francoprovençal, « langue du cœur »<sup>96</sup> ?

Étant donné qu'il existe une situation de plurilinguisme au Val d'Aoste, il nous convient de faire appel à une identification du francoprovençal dans le panorama linguistique valdôtain. Depuis des siècles, le francoprovençal coexiste avec les deux langues officielles de la région. Considérée comme la langue du foyer, il est encore parlé par une grande partie des habitants du Val d'Aoste. Le francoprovençal est défini par le dictionnaire *Larousse* comme :

« (...) l'ensemble des dialectes intermédiaires entre les parlers d'oc et les parlers d'oïl<sup>97</sup> ».

Ensuite, le *Dictionnaire des francophones* propose une définition encore plus exhaustive du patois francoprovençal tout en prônant un regard linguistique, géographique et historique :

« Ensemble de dialectes gallo-romans intermédiaires entre l'occitan et les langues d'oïl (dont le français), encore parlés aujourd'hui en France (Savoie, région Rhône-Alpes, sud de la Franche-Comté), Suisse romande (à l'exception du canton du Jura et du Jura bernois), Italie (Val d'Aoste, quelques vallées du Piémont ainsi que deux communes de la région des Pouilles)<sup>98</sup> ».

Un débat a été mené pour définir l'étymologie du mot francoprovençal : les premières études autour de la définition sont formulées par la linguiste italienne Graziadio Isaia Ascoli qui a associé les caractéristiques du français et du provençal dans un seul idiome. En revanche, pour le linguiste André Martinet la dénomination « rhodanien » est plus adéquate<sup>99</sup>. Plus précisément, le francoprovençal peut être considéré comme un type de français plus archaïque qui n'a pas accepté un certain nombre d'influences venant du Nord.

Pour chercher de définir le patois et son évolution, il est bien de remonter à sa genèse et son développement. Deux hypothèses sont avancées pour tenter d'expliquer la naissance du

---

<sup>96</sup> Page Web, Patois VdA, « Le patois - Langue du cœur », URL : <https://www.patoisvda.org/bibliographie-patois-vallee-d-aoste-francoprovençal/>, consulté le 09 mai 2022.

<sup>97</sup> Larousse, « Définitions franco-provençal », URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/franco-proven%C3%A7al/35068>, consulté le 21 avril 2022.

<sup>98</sup> Dictionnaire des francophones, « Définition franco-provençal », URL : <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/form/franco-proven%C3%A7al/sense/wkt%3Asense%2Fe06f73c6d2357f5e1492bed3f6c44d0e>, consulté le 21 avril 2022.

<sup>99</sup> *Idem*.

francoprovençal et nous prendrons en considération le mémoire de Master « *Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta ? : Politiche linguistiche e misure per la sua tutela*<sup>100</sup> » pour étudier ce volet linguistique et historique. Alors, d'une part, il y a la vision de Tuailon ; de l'autre celle de Walther von Wartburg. Pour Tuailon, le francoprovençal est très lié au processus de latinisation qui s'est répandu dans la Gaule du Nord. En revanche, pour le deuxième linguiste, le francoprovençal est un mix linguistique entre langue d'oïl, d'oc mais aussi le dialecte bourguignon. Plus précisément, les Bourguignons (d'origine germanique) ont envahi, entre le Vème et le VIème siècle après J.C., les territoires de l'*Imperium romanum*. Ensuite, ils se sont installés dans les zones géographiques de la Gaule nord-orientale. D'un point de vue historique, la généalogie du francoprovençal au Val d'Aoste est assez ancienne et son apparition est liée à une variété gallo-romaine. Les Romains ont latinisé les Salasses en 25 av. J.-C. et le grand changement s'est produit en 312 après J.-C. lorsque la Vallée d'Aoste a commencé à faire partie de la préfecture de la Gaule. C'est seulement en 1561 qu'il y aura la vraie unification du francoprovençal.

D'un point de vue géolinguistique, la variabilité linguistique (de la phonétique sur le plan lexical) du francoprovençal est très diffusée au Val d'Aoste. Cependant, tout en analysant les aspects intralinguistiques, la zone francoprovençale au Val d'Aoste peut être partagée en deux aires : d'une part, la variété présente dans la Haute Vallée ; de l'autre, celle de la Basse Vallée. Cette subdivision au sein du franco-provençal est due aux influences linguistiques que les pays proches propagent : dans le premier cas, c'est l'influence du patois de la Savoie et du canton du Valais ; dans le second cas, le dialecte piémontais. L'hétérogénéité et la richesse du panorama linguistique au Val d'Aoste sont dues à des raisons historiques mais aussi géographiques. La morphologie du patois n'est pas standard mais elle peut varier par rapport à la zone géographique qu'on considère, plus précisément de l'éloignement plus ou moins remarquable de l'Île de France. Dans la zone de la Basse Vallée, les patois gardent des caractéristiques globalement plus archaïques ; en revanche, dans la Haute Vallée, les variétés sont beaucoup plus innovatrices. Répondant aux besoins de communiquer, les parlers francoprovençaux valdôtains ont toujours été dans une situation de diglossie permanente : le partage entre langue de culture et langue quotidienne existe, encore aujourd'hui, au sein de la configuration linguistique valdôtaine.

---

<sup>100</sup> Evelina Unio, «*Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta?: Politiche linguistiche e misure per la sua tutela*», *op. cit.*, p.10.

D'un point de vue linguistique, les parlers valdôtains sont très composites car ils ont conversé des éléments du prélatin mais aussi du préceltique. Au Val d'Aoste, le francoprovençal est encore présent malgré le fait que son emploi, surtout au sein des nouvelles générations, commence à reculer. En effet, ce sont les adultes et les personnes âgées qui l'utilisent de manière diffuse. Le développement de l'époque moderne avec sa phase d'industrialisation, des migrations vers les centres urbains mais aussi dépeuplement des zones rurales a beaucoup influencé l'utilisation du patois. Afin de garantir sa promotion, les associations culturelles (partout au Val d'Aoste) sont constamment actives dans l'organisation de cours d'apprentissage portant sur le patois : les jeunes participent à ces formations pour apprendre cette langue locale. On constate que la volonté des locuteurs de préserver leur langue locale est très forte : le patois fait référence, d'une part, à des émotions d'ordre affectif ; de l'autre, à un sentiment de loyauté linguistique<sup>101</sup>. Du rôle de langue d'une communauté stigmatisée, le patois passe de plus en plus vers un statut de langue complémentaire, un outil de communication qui désigne la diversité linguistique valdôtaine. Au sein de la région bilingue italien/français, le francoprovençal est vécu comme la langue de la quotidienneté, de la famille et de la culture valdôtaine : c'est un idiome vernaculaire et proche des usages de la communauté car il est parlé surtout dans le domaine informel. Mais la situation sociolinguistique de la Vallée d'Aoste par rapport à la place qu'occupe le francoprovençal est très spéciale : si d'un côté le patois n'est pas une langue officielle, de l'autre il ne cesse d'évoluer tout en montrant sa vitalité. Malgré le contact prolongé avec l'italien et les autres dialectes minoritaires, le patois est un idiome encore pratiqué à côté des langues officielles. Lors de notre entretien n°4, le locuteur nous parle d'un lien important entre le français, le patois et l'identité valdôtaine. En effet, le francoprovençal remplit une importante fonction d'identification culturelle : la connaissance du patois est liée à une question de fierté identitaire car c'est la langue qui touche les origines voire les racines valdôtaines. Ce qui est intéressant d'analyser à l'avenir est que « (...) Ce qui parle patois, parle aussi français...et le patois est lié au français (...) » (extrait de l'entretien n°4). Plus précisément, on remarque que les locuteurs qui parlent le francoprovençal ont beaucoup plus de facilité à apprendre ou à parler le français et vice-versa car les équivalents français de plusieurs mots francoprovençaux sont très similaires en tout cas compréhensibles. Cette transparence lexicale représente un point de départ important pour la pratique des échanges

---

<sup>101</sup> Maria Immacolata Spagna, « Lexique partagé en français et en francoprovençal des Pouilles dans la perspective du plurilinguisme », Università del Salento, *Lingue e Linguaggi* 2019, URL : <http://siba-ese.unisalento.it>, consulté le 9 mai 2022.



oraux et l'accès facile au sens du mot<sup>102</sup>. En effet, les ressemblances lexicales facilitent la communication. Actuellement, malgré l'attachement au patois, les parlers francoprovençaux pour satisfaire leur besoin de communication en dehors de leur foyer familial, ont besoin de parler au moins une de deux langues officielles présentes au Val d'Aoste, sinon les deux pour avoir accès à des carrières professionnelles déterminées.

Donc on peut dire que :

« (...) Le patois est la langue du cœur, de la famille...et le français est la langue de l'école (...) de la culture, des rencontres, des touristes etc. (...) »<sup>103</sup>.

L'avenir du patois est très influencé aussi par l'utilisation de ses locuteurs car il est d'abord une langue orale à transmettre d'une génération à l'autre, même aux plus jeunes. Le noyau familial, les organes officiels mais aussi les communautés culturelles jouent un rôle central pour le rayonnement linguistique du patois afin de le faire (sur)vivre. Porteuse de la tradition agro-pastorale traditionnelle, le patois représente un des morceaux du panorama linguistique du Val d'Aoste.

#### **d. Variétés dialectales minoritaires**

Les dialectes germanophones de souche alémanique, appartenant à la communauté Welser, occupent une place particulière dans le panorama linguistique valdôtain. Globalement, ces dialectes allemands présents au Val d'Aoste sont repartis en deux variétés : d'une part, il y a la variété titsch ; de l'autre la variété töitschu.

D'un point de vue historique, du XIIème au XIVème siècle environ, les Welser (peuple paysan germanophone) se sont installés dans les vastes régions des Alpes italiennes, suisses, autrichiennes et françaises. Partagée en plusieurs phases, le mouvement migratoire des Welser est arrivé spécifiquement au Val d'Aoste entre le XIIème et XIIIème siècle. Ils se sont installés en haute altitude tout en occupant les zones les plus reculées afin de garder leurs traditions et leur culture. La raison exacte de cette migration n'est pas certaine mais très probablement elle est liée à des problèmes de surpopulation ou de changement climatique voire de maladie

---

<sup>102</sup> *Idem.*

<sup>103</sup> Extrait de l'entretien n°4

(notamment l'explosion de la peste au Moyen Âge). Au fil du temps, les Welser ont su développer leur culture étroitement liée au paysage de montagne : ils ont gravi les cols de montagne présents au Val d'Aoste pour édifier leurs villages.

Sur le plan linguistique, la variété titsch et celle töitschu ressemblent beaucoup aux dialectes alémaniques du canton suisse du Valais<sup>104</sup>. Cependant, les deux variantes dialectales ont subi des transformations linguistiques pour différentes raisons : d'une part, l'isolement géographique ; de l'autre le contact avec les langues allemande ou française. En effet, le contact avec d'autres langues vernaculaires locales influence les variétés minoritaires surtout quand elles sont utilisées à l'oral et dans de contexte informel. L'insertion et l'implantation dans un monde majoritairement italoophone ont rendu le titsch et le töitschu à la fois des variétés innovatrices et conservatrices. Influencé par l'italien, chaque variété a dû inventer et s'adapter à de nouveaux mots tout en gardant la volonté de conserver des traits linguistiques plus archaïques afin de préserver ses liens avec l'époque médiévale.

Le patrimoine linguistique des Welser a été pour longtemps transmis à travers une tradition orale d'histoire de mythe racontées dans le foyer familial. Donc la transmission familiale de la variété titsch et töitschu demeure encore une pratique très importante pour leur survie. Par exemple, un phénomène linguistique très présent est celui de l'emprunt, c'est-à-dire l'adoption intégrale ou partielle d'un trait linguistique présent dans d'une autre langue, notamment une langue de contact. Donc ces deux variétés sont influencées par le contact croissant des langues les plus parlées au Val d'Aoste. Cependant, une fois sortis de leur entourage, les habitants des communes de Gressoney-La-Trinité et Gressoney-Saint-Jean, et ceux d'Issime vont s'exprimer avec les autres langues officielles du Val d'Aoste et/ou le francoprovençal. Donc, la plupart des habitants qui parlent ces variétés sont au moins bilingues, voire trilingues.

Tout en considérant le côté morphologique des variétés en question, elles gardent des traits spécifiques<sup>105</sup> :

1. Les trois genres, notamment le masculin, le féminin et le neutre ;

---

<sup>104</sup> Centro culturale Walser, « Titsch e Töitschu – Centro Studi e Cultura Walser – Walser Kulturzentrum », URL : <https://www.centroculturalewalser.com/titsch-e-toitschu/>, consulté le 22 avril 2022.

<sup>105</sup> *Idem*.

2. Les cas nominatif, accusatif, génitif et datif ;
3. La déclinaison du nom et de l'adjectif ;
4. L'utilisation du verbe *tun* (faire) pour la conjugaison des verbes

Actuellement, les Welser sont considérés comme une communauté minoritaire. Les études de recherche linguistique ont montré l'importance de leur patrimoine culturel. Quant à situation actuelle, les générations les plus anciennes parlent encore les deux variétés mais les jeunes ont beaucoup plus de difficulté.

Malgré ce statut, les associations culturelles reconnaissent son importance tout en montrant leur soutien à travers des productions écrites scientifiques. Il s'agit de recueillir un certain nombre de travaux touchant différents sujets notamment l'histoire, la langue et la culture locale. En effet, le but principal consiste à défendre et promouvoir une culture traditionnelle afin de mettre en lumière les valeurs sociales et culturelles. L'attachement à ces anciens dialectes germanophones de souche alémanique parlés encore aujourd'hui représente la volonté de sauver une profonde partie de cette culture.

Ensuite, en ce qui concerne le destin du dialecte piémontais, il faut retenir deux périodes historiques : le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle. La première époque peut être considérée comme le moment d'or de cette variété car elle est parlée aussi par les jeunes. Le piémontais commence à prendre place en Basse Vallée où il y a un recul même du patois. Vers le XX<sup>ème</sup> siècle, l'utilisation du piémontais diminue progressivement surtout dans la nouvelle génération et son emploi est limité à des situations communicatives très précises. Un des facteurs qui a permis la diffusion de ce dialecte a été les fortes immigrations piémontaises dans le territoire valdôtain et le rapprochement des territoires piémontais et valdôtains sous la Maison de Savoie.

### **3.2. Langues, identités et enjeux sociaux : reflet d'une réalité valdôtaine plurielle**

#### **a. Le paysage linguistique d'Aoste : miroir des pratiques sociales**

Le Statut de 1948 prévoit un nouvel aménagement linguistique au sein du territoire valdôtain car la région passe d'un statut de francophonie total à une situation de bilinguisme. Ce texte analyse surtout le paysage linguistique d'Aoste avec un regard particulier vers la communauté francophone qui se voit minoritaire aujourd'hui. Il démontre que le français y est

présent à la fois comme langue officielle et minoritaire. L'étude du paysage linguistique d'Aoste est intéressante pour donner un bref panorama sur l'utilisation des langues dans les ensembles textuels et visuels de l'aménagement linguistique public. Les exemples que nous allons proposer ont le but d'illustrer et d'examiner la place des langues (surtout celle du français) sur le terrain d'Aoste. En effet, malgré la majeure utilisation de l'italien dans plusieurs domaines, il s'avère primordial de revendiquer l'usage du français dans le paysage linguistique valdôtain puisque c'est une manière de légitimer la communauté francophone. Un petit survol sur la littérature du paysage linguistique, nous amène aux études de Landry et Bourhis (1997) portant sur l'importance que joue le rapport entre les affichages public et une langue minoritaire au sein des territoires bilingues. En effet, le paysage linguistique représente la manifestation du statut des langues, même celles minoritaires dans les espaces publics. Les affichages qui composent un paysage linguistique ont globalement deux fonctions sociales : informative et symbolique<sup>106</sup>. La première fonction a le but d'informer le public. La deuxième, quant à elle, reflète le statut des langues, le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique déterminée surtout dans un contexte minoritaire. Les études de Cenoz et Gorter (2008)<sup>107</sup> ont montré que l'emploi des langues (même minoritaires) dans l'espace public est le miroir de la situation sociolinguistique d'un certain territoire surtout dans un contexte de bi ou multilinguisme. Dans notre cas d'étude, Aoste s'avère un lieu propice à examiner afin de mieux comprendre l'aménagement linguistique dans son environnement urbain où les francophones vivent en milieu minoritaire. Le choix de la ville a été dicté par deux raisons : d'une part, on retrouve ainsi des institutions francophones importantes telles que l'Alliance française, la Fondation Émile Chanoux et l'Université de la Vallée d'Aoste (Chaire Senghor de la Francophonie du Val d'Aoste) ; de l'autre, la ville occupe une position stratégique car elle est un point d'attraction pour des migrants et passants de toutes nationalités. Donc, il est très probable de trouver un paysage linguistique plus multilingue par rapport à des zones plus montagneuses. La sélection des messages peut être catégorisée en affichages qui accordent la prépondérance à l'italien (Fig.1), affichages bilingues qui accordent une importance égale au français et l'italien (Fig. 2, 3, 6, 7, 8) et affichages seulement en français (Fig. 4, 5, 6).

L'aménagement graphique et linguistique proposé met en relief les rôles des langues dans la ville d'Aoste : il propose une petite illustration de la vérité linguistique valdôtaine. Nous

---

<sup>106</sup> Cormier G. « Le paysage linguistique en milieu minoritaire : une étude de l'affichage commercial à Saint-Boniface, au Manitoba », *op. cit.*, p. 86.

<sup>107</sup> *Idem.*

avons pris en considération seulement quelque exemple des enseignes publiques afin d’analyser l’action et l’engagement des autorités gouvernementales régionales, provinciales voire municipales. Notre catégorie d’étude prend en considération les noms des rues, des institutions publiques (comme les hôpitaux, les universités ou encore les écoles en général) et les signalisations publiques. C’est une catégorie spécifique : notamment *top-down* selon les études de Landry et Bourhis<sup>108</sup> (1997).

Avant d’analyser les affichages en question il est important de donner des éclaircissements sur leur mise en œuvre. En effet, la Région ne peut pas légiférer en matière linguistique. Ses compétences sont étendues au secteur scolaire et historico-culturel<sup>109</sup>. Donc, les inscriptions publiques relevant du gouvernement autonome résultent en deux langues voire seulement en italien ou en français ; en revanche, les signalisations routières ne suivent pas des pratiques systématiques au Val d’Aoste.



**Fig.1 : signalisation routière majoritairement en italien**

Le domaine de la signalisation routière ne suit pas des pratiques systématiques de réalisation au Val d’Aoste. Globalement, les panneaux de signalisation privilégient l’unilinguisme italien, même s’il y a la présence d’un certain bilinguisme franco-italien. La langue française est sous représentée

quand on analyse sa position sur les panneaux routiers. Par exemple, la présence du nom « hôpitaux » en français peut représenter la grande volonté des autorités politiques et régionales de défendre l’usage de la langue française dans l’accès aux professions liées au domaine de la santé<sup>110</sup>.

<sup>108</sup> Susanne Boschung, « Le paysage linguistique : reflet d’une réalité bilingue à Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada », *op. cit.*, p. 165.

<sup>109</sup> Région autonome Vallée d’Aoste, « Italie - Vallée d’Aoste », URL : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italiaoeste.htm>, consulté le 22 mai 2022.

<sup>110</sup> Nous allons analyser ce point dans le prochain chapitre.

**Fig.2 : signalétique bilingue italien-français à la gare d'Aoste**



francophones proches.

Ce panneau d'information situationnelle et directionnelle de la gare d'Aoste est un parfait exemple de bilinguisme italien-français vu que le renseignement peut s'adresser surtout à un public cible international provenant des pays

**Fig.3 : bilinguisme intégral franco-italien**



Le français apparaît légèrement moins souvent que l'italien comme si sa connaissance n'est pas spécialement répandue malgré le bilinguisme officiel de la région. En revanche, les deux langues nationales prédominent fortement dans les inscriptions publiques concernant le milieu éducatif.

**Fig.4, Fig.5, Fig.6 : affichage seulement en français**



qu'héritage historique et culturel mais aussi incarnation d'une langue véhiculaire internationale.

La visibilité du français se manifeste surtout dans le centre-ville d'Aoste, pas trop loin de la place Emile Chanoux. La présence du français donc est surtout due à sa valeur symbolique en tant



L'attachement de la région au français montre cette forme de régionalisme authentique à son patrimoine linguistique. L'utilisation principalement inscrite dans le milieu scolaire mais aussi administratif empêche une rédaction et utilisation majeure du français dans les panneaux et les enseignes.



**Fig. 7, Fig.8 : signalisation bilingue**



Comparés aux éléments en italien, les unités d'analyse écrite en franco-italien ou seulement en français sont minoritaires. C'est important de considérer aussi l'origine d'un tel choix (notamment gouvernemental

ou privé ; public ou commercial). La coprésence des deux langues officielles dans la figure 7 et 8 remplissent une fonction informative.



Le bilinguisme des textes témoigne l'utilisation d'un choix linguistique de type instrumental dans le but d'offrir un appui linguistique international pour les étrangers non-italophones

Le paysage linguistique en question reflète une influence française. Cependant, malgré la loi constitutionnelle, nous avons l'impression de constater un bilinguisme déséquilibré. L'aspect du paysage linguistique est révélateur pour examiner le statut d'une langue et la valeur culturelle et politique accordée.

### **b. Fondements identitaires**

La présence d'une faible ou forte dynamisme linguistique influence les locuteurs à utiliser ou transmettre la langue en question. La volonté de parler une langue renforce l'identité d'un groupe linguistique, notamment celle des minorités linguistiques. Mais connaître une langue ne veut pas forcément dire l'utiliser au quotidien : c'est le cas du français au Val d'Aoste. Le mélange entre le domaine politique et le champ linguistique ne suffit plus à expliquer le particularisme de cette région. Plus précisément, à la question linguistique actuelle va s'ajouter celle identitaire qui occupe elle-même une place centrale dans les recherches faites sur le Val d'Aoste.

Malgré le grand attachement du Val d'Aoste à la question linguistique, l'identité valdôtaine n'est pas seulement liée à la langue mais aussi à d'autres marqueurs qui vont la délimiter : c'est un ensemble de traits organisés et très définis qui vont agir pour identifier un groupe social. Dans une publication d'Alexis Bétemps intitulée “ *Identités et identité*

*valdôtaine*”, l’auteur énonce cinq catégories de traits qui caractérisent globalement une identité : l’*epos*, l’*ethos*, le *logos*, le *genos* et le *topos*<sup>111</sup>. Ces marqueurs indiquent quels facteurs sont utilisés pour chercher à dessiner les contours d’une identité mais ils ne sont pas forcément toujours présents. L’intégration, le renforcement ou l’affaiblissement d’un marqueur au profit d’un autre dépend de la situation historique, des choix idéologiques, ou encore des influences externes exercées sur un territoire et sa société. Il est important de souligner que l’identité peut donc se transformer malgré le fait que le patrimoine de base demeure et les affinités avec le groupe d’appartenance restent vigoureuses<sup>112</sup>. En somme, l’identité peut être définie à travers deux points essentiels : d’un côté l’héritage (historique et culturel) que l’individu absorbe au fil du temps dans l’environnement où il s’installe ; de l’autre, elle peut aussi être construite en partie, voire reconstruite par l’individu ou encore par sa communauté d’appartenance<sup>113</sup>. Tout en considérant le cas du Val d’Aoste, on analyse les marqueurs qui peuvent mieux délimiter l’identité de la communauté francophone valdôtaine. Tout d’abord, la lutte pour l’autonomie, la défense du patrimoine linguistique et culturel et la résistance mise en œuvre face au régime fasciste alimentent l’*epos* car ces événements ont renforcé la volonté de préserver l’identité plurielle valdôtaine. Ensuite, un autre élément clé qui a influencé cette identité est sûrement la religion catholique qui délimite l’*ethos*. Pour continuer la clarification des marqueurs identitaires, le *logos* occupe une place centrale et il suscite beaucoup de débats : la langue ne représente pas simplement un instrument de communication mais elle est un trait identitaire extrêmement important pour son influence au sein de la société, son poids à l’international, sa place médiatrice des savoirs techniques d’une génération à l’autre mais aussi l’alimentation d’un imaginaire collectif. Le transfert des traditions et des connaissances est possible au niveau familial mais aussi social (*genos*). Enfin, le *topos*, c’est-à-dire l’attachement au territoire, délimite un sentiment d’existence et de fierté en tant que peuple.

L’Union Valdôtaine, sur sa page officielle, s’exprime en faveur d’une protection croissante de l’identité valdôtaine et elle énonce les facteurs clés qui la compose :

« (...) Parmi les éléments qui fondent cette identité, la langue occupe une place privilégiée, dans ses multiples expressions autochtones : le français, le francoprovençal et les

---

<sup>111</sup> Alexis Bétemps, « Identités et identité valdôtaine », numéro 63 – 2011, Centre d’études francoprovençales, p. 54, URL : <https://www.centre-etudes-francoprovencales.eu/bollettini/nouvelles-centre-63-2011-960.pdf>.

<sup>112</sup> *Idem*.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 55.



dialectes alémaniques. De ces langages, celui qui paraît le moins répandu dans l'usage quotidien, donc le plus menacé, est paradoxalement le français, c'est-à-dire le plus prestigieux, le plus répandu à l'extérieur de la Vallée d'Aoste et le plus garanti au point de vue de la législation(...) <sup>114</sup> ».

Garant d'une cohésion au niveau social, la langue représente un morceau important de l'identité collective, c'est-à-dire l'appartenance à un groupe. Donc, le fil rouge de l'état identitaire valdôtain et de son autonomie s'articule autour de son patrimoine linguistique et culturel qui se voit pluriel. Une volonté politique ou encore des raisons sociales, économiques et environnementales peuvent être le moteur de la transformation du tissu linguistique mais aussi la fréquence d'usage d'une langue <sup>115</sup>.

La valorisation d'une langue au détriment d'une autre représente un processus qui voit une double action qui se met en place : d'une part, celle étatique pour garantir l'intégrité sociale ; de l'autre celle des communautés pour mettre en lumière leurs diversités. Après une période de tensions, la population adopte une phase de bilinguisme afin de retrouver un équilibre linguistique. Dans le cas d'étude, il y a la présence d'une richesse linguistique plus vaste, c'est le pluri-multilinguisme qui est adopté. C'est le cas de la Vallée d'Aoste laquelle a estimé l'importance d'avoir un statut de bilinguisme officielle tout en prônant la protection et la valorisation des autres idiomes présents sur son territoire.

Malgré la diversité linguistique au Val d'Aoste, le point fort du particularisme valdôtain est son caractère « d'inclusion » car les populations italophones, francophones, celles parlant le francoprovençal mais aussi d'autres variétés sont étroitement entremêlées sur un même territoire. Mais si d'une part la langue reste un des éléments fondamentaux du sentiment d'identité valdôtaine, de l'autre, les bouleversements historiques ont profondément influencé le rapport entre la langue et l'identité valdôtaine. Si d'un côté il y a une régression du statut du français, de l'autre, le patois par exemple, gagne de l'importance car il est considéré aujourd'hui un des idiomes symbole du patrimoine linguistique valdôtain.

---

<sup>114</sup> UNION VALDOTAINE, « Congrès National annuel - L'IDENTITE' VALDOTAINE », URL : <https://www.unionvaldotaine.org/datapage.asp?id=1524&l=1> , consulté le 02 avril 2022.

<sup>115</sup> CHARAUDEAU, Patrick. *Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale, Le discours sur les « langues d'Espagne »* [online]. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, 2009, URL : <http://books.openedition.org/pupvd/299>>, consulté le 13 avril 2022.

### c. Communauté linguistique et hétérogénéité valdôtaine

Dans la revue « La voix des Peuples minoritaires »<sup>116</sup> de 2011, éditée par l'Assessorat de l'éducation et de la culture Région autonome Vallée d'Aoste, Monsieur Laurent Viérin met en évidence des éléments essentiels pour comprendre la situation des groupes minoritaires : la langue et l'histoire représentent des composantes fondamentales pour comprendre les évolutions de ces nombreuses communautés linguistiques minoritaires présentes dans le monde, celle francophone comprise au Val d'Aoste. À ce sujet, la Vallée d'Aoste vise à établir un lien de cohésion entre les communautés tout en évitant leur séparation. À cet égard, il semble important d'apporter des éléments de réflexion pour définir la notion de *communauté linguistique*. Tout en considérant une définition élémentaire, on peut simplement définir la *communauté linguistique* comme un ensemble ou un groupe de personnes parlant la même langue<sup>117</sup>. Mais l'application de cette simple définition de *communauté linguistique* ne satisfait pas les perspectives du sociolinguiste Fishman lequel considère que les facteurs sociaux jouent un rôle important en ce qui concerne la différenciation des pratiques linguistiques même au sein d'une même communauté. La pratique linguistique et la capacité d'adaptation de chaque locuteur sont indispensables pour déterminer son appartenance à plusieurs communautés. Sur cette longueur d'onde s'inscrivent les idées de Gumperz et Hymes (1972 : 35-71)<sup>118</sup> lesquels considèrent que chaque locuteur peut passer d'un code linguistique à l'autre pendant son interaction avec l'ensemble de locuteurs. Ce phénomène met en lumière l'appartenance du locuteur à une communauté dans le moment où il donne preuve de pouvoir utiliser une variété linguistique précise dans un certain espace où il habite avec les autres locuteurs qui représentent la communauté. Si d'un côté, la langue joue un rôle pivot pour marquer la définition de *communauté linguistique*, de l'autre, il y a la notion de territoire à considérer. En effet, on conçoit avant tout la *communauté linguistique* comme une entité localisée géographiquement<sup>119</sup>. Dans le cas valdôtain, l'identité est très liée à la capacité linguistique. La connaissance du français permet d'établir l'origine du locuteur. Du point de vue de la sociolinguistique, les locuteurs qui parlent français sont des personnes valdôtaines depuis longtemps. Le fait de parler

---

<sup>116</sup> Laurent Viérin, « La voix des peuples minoritaires », « Les racines et les raisons des peuples minoritaires », Assessorat de l'éducation et de la culture Région autonome Vallée d'Aoste, août 2011 URL: <file:///C:/Users/hp/Zotero/storage/9HLZYATB/la-voix-des-peuples-minoritaires.html>, consulté le 8 mars 2022.

<sup>117</sup> Carmen Alén Garabato et Alexia Kis-Marck, « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas* [En ligne], 77 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, URL : <http://journals.openedition.org/lengas/866>, consulté le 21 février 2022..

<sup>118</sup> *Idem.*

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 3.

une langue, dans ce cas spécifique le français, nous permet de comprendre la présence ou pas d'un valdôtain de souche. La langue française au sein du territoire valdôtain est un vecteur identitaire dans la communauté linguistique francophone. Parallèlement, la langue devient un objectif politique autour duquel les organisations politiques construisent leur débat. En effet, en Vallée d'Aoste (à partir de l'année 1948), les protagonistes de la mobilisation ethnolinguistique en faveur de la sauvegarde du particularisme linguistique valdôtain sont restés plus ou moins les mêmes<sup>120</sup> : il y eu un fort engagement du clergé, de l'élite bourgeoise urbaine et aujourd'hui des organes politiques mais aussi éducatifs. Par exemple, les associations culturelles et linguistiques et le syndicat valdôtain jouent un rôle non négligeable pour la défense du patrimoine valdôtain<sup>121</sup>.

Après les importants changements démographiques à la suite des flux migratoires, les organes politiques (notamment l'Union Valdôtaine) ont dû par conséquent se repositionner sur la question linguistique : le sentiment d'appartenance à la communauté valdôtaine ne se nourrit plus seulement sur la question d'authenticité des Valdôtains mais sur le partage des traditions et des valeurs communes avec toute la communauté qui se différencie pour leur diversité presque unique. La perte de vitesse du français a donné à l'italien la possibilité de devenir de plus en plus la seule *lingua franca* de la Région autonome. Néanmoins, dans le cas valdôtain, une brèche reste ouverte car les Valdôtains ont toujours l'intention de diffuser et promouvoir leur tradition culturelle. Cependant le français coexiste avec une autre langue, l'italien, malgré le fait qu'il résulte supplanter au quotidien par les dialectes ou encore la langue de Dante qui gagne de plus en plus de terrain. Pour plusieurs causes déterminantes, le statut du français a connu une grande évolution. Les initiatives politiques et scolaires prônent la sauvegarde du français d'abord et après le plurilinguisme qui caractérise le tissu linguistique de la région autonome. C'est dans ce cadre de plurilinguisme qu'un aspect particulier du cas valdôtain émerge : un contraste entre idéologie et réalité semble prendre de l'importance dans l'analyse de la mosaïque linguistique du Val d'Aoste. « En effet, une langue qui n'est plus le véhicule de la pensée et de la vie quotidienne risque fort de n'être plus dans un premier temps qu'une langue passive avant d'être abandonnée dans une seconde phase<sup>122</sup> ».

---

<sup>120</sup> Carlo Pala et Giulia Sandri, « La représentation politique des minorités linguistiques », Cultures & Conflits [En ligne], 79-80 | Automne/Hiver 2010, p. 97-122, mis en ligne le 26 mai 2012, URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18041>, consulté le 8 mars 2022.

<sup>121</sup> *Idem.*

<sup>122</sup> Albert Valdman, Robert Chaudenson, Gabriel Manessy, « *Le français hors de France* », *op. cit.*, p. 282.

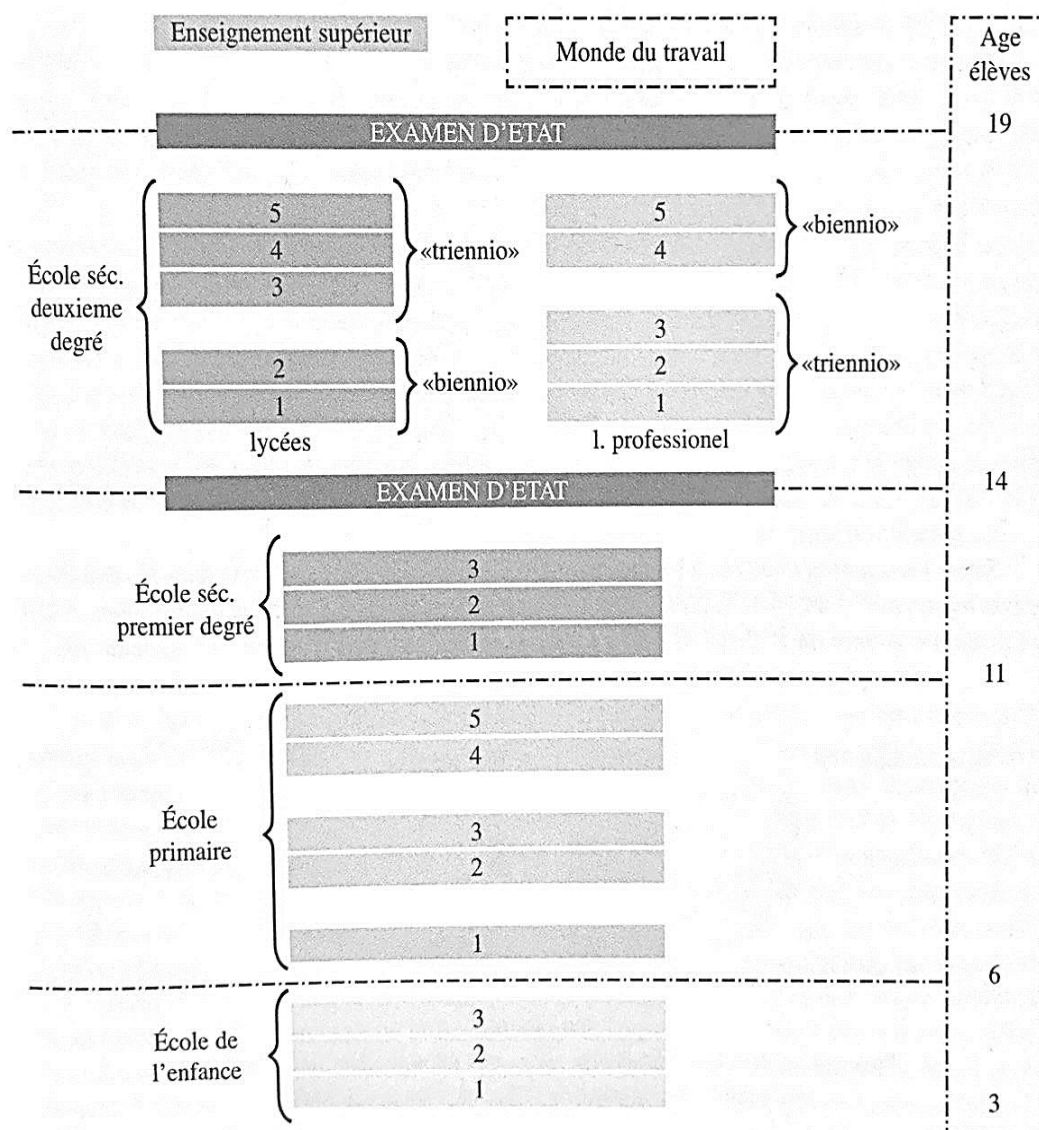
DEUXIÈME PARTIE : LANGUE ET ESPACE : DIMENSION GÉOPOLITIQUE DU  
FRANÇAIS DANS LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE

CHAPITRE IV

DISPOSITION LINGUISTIQUE AU VAL D'AOSTE : UNE STRATÉGIE  
D'OUVERTURE VERS LA DIMENSION EUROPÉENNE ET LA CONSTELLATION  
FRANCOPHONE ?

Schéma n°1 : Le système éducatif régional au Val d'Aoste

(Assessorat de l'Education et de la Culture Département Surintendance des écoles, « Profil de la politique linguistique éducative Vallée d'Aoste », Rapport Régional, mars 07, image p. 49)



## 4.1. Politique linguistique éducative : organisation de l'école bilingue au Val d'Aoste

### a. L'enseignement préscolaire et primaire

La Vallée d'Aoste est un exemple important à considérer pour la présence d'un bilinguisme ouvert entre deux langues, notamment le français et l'italien, dans une région qui exige la cohésion sociale et l'unité régionale dans les écoles. Le caractère unificateur de l'éducation valdôtaine fait partie de l'idéologie linguistique et culturelle très diffusée au sein de territoire qui prône la défense du français (et des autres langues). Donc, les écoles contribuent à la recherche de l'unité culturelle des groupes sociaux de la région, quelles que soient leur origine géographique ou encore leurs conditions sociales. En continuation avec les précédents chapitres, cette partie nous sera utile pour apporter une nouvelle pierre à notre édifice démonstratif lié au contexte linguistico-culturel et socio-politique de la Vallée d'Aoste.

Le système éducatif a toujours représenté la colonne vertébrale de la francophonie au Val d'Aoste. Tel que prévue par la Loi constitutionnelle de 1948, l'italien et le français ont le même statut dans le domaine de l'éducation mais aussi celui administratif : par conséquent, les élèves sont scolarisés en italien et en français dès les écoles maternelles jusqu'à la fin du lycée. Le nombre d'heure consacré à l'étude de la langue italienne est le même que celui consacré à la langue française. Donc l'engagement des écoles à 360° dégrées il représente un atout pour la promotion du français.

L'enseignement du français est le cœur de la politique linguistique valdôtaine : tout en considérant l'article 39 du Statut d'autonomie du Val d'Aoste, les modalités d'apprentissage sont modelées par rapport au niveau d'étude. Premièrement, à l'*école de l'enfance*<sup>123</sup> les deux langues vont s'alterner (sans prendre en considération des répartitions rigides) pour la moitié de l'horaire hebdomadaire, afin de toujours respecter le principe de parité énoncé par les articles juridiques. Donc, dans les écoles de l'enfance, l'action des enseignants reste centrale pour mettre en vigueur la parité entre les deux langues officielles. Les institutions scolaires représentent des lieux de socialisation, de promotion et d'apprentissage de la langue française.

---

<sup>123</sup> Decime R., Vernetto G. (éds.) (2009), Profil de la politique linguistique de la Vallée d'Aoste, Vallée d'Aoste : Rapport Régional, Assessorat à l'Éducation et à la Culture, Aoste.

Le bilinguisme institutionnel se fonde donc sur une alternance des langues, notamment du français et de l'italien, afin de garantir aussi une meilleure acquisition et assimilation linguistique. Quant à l'utilisation du français, il y a aussi le choix d'enseigner des disciplines non linguistiques (comme les mathématiques par exemple) aussi en français. Cette modalité est prévue dès la maternelle. Au cours des années, il y a eu un grand renouvellement de la pédagogie focalisée surtout sur la mise en place de projets autour du bilinguisme valdôtain même si actuellement ce cadre bilingue s'ouvre au plurilinguisme car, d'une part, il y a des plus en plus des élèves originaires d'autres pays qui sont porteurs d'autres langues ; de l'autre l'introduction de l'anglais. Tout en considérant la politique inclusive du Val d'Aoste, les projets englobent de plus en plus une dimension majoritairement plurilingue surtout pour l'appartenance à l'espace européen, à l'école primaire et de l'enfance (de façon optionnelle).

Dès l'école primaire<sup>124</sup>, l'offre formative se focalise sur un renforcement de cette parité linguistique non seulement dans l'usage mais aussi dans les horaires d'enseignement des deux langues officielles. Une importance majeure est accordée à ce cycle d'étude qui renforce l'apprentissage du français à côté de l'italien. Si la majorité des enfants valdôtains scolarisés parlent l'italien dans le cadre familial, ce cycle pourra s'avérer primordial pour la pratique du français. Pour encourager une optique pluridimensionnelle et l'appartenance à une dimension nationale, l'étude de l'anglais est introduite dès l'école primaire comme langue étrangère fin de favoriser aussi l'intégration sociale au niveau plus élargi. Dans ce cas alors, nous parlons de bilinguisme officiel mais de trilinguisme institutionnel.

Le déroulement des activités en anglais témoigne d'une attractivité générale des enfants, mais aussi le consensus des familles. L'enseignement de la troisième langue communautaire est caractérisé par une méthode interdisciplinaire. Il est important d'expliquer globalement l'impact de l'anglais au sein du marché linguistique de la région. En effet, dans le contexte linguistique du Val d'Aoste, l'immixtion de l'anglais dans le panorama linguistique valdôtain garde un statut très spécial : la langue de Shakespeare est au cœur des communications, des échanges internationaux mais aussi culturels et sa maîtrise représente un avantage réel pour les profils professionnels et individuels. L'entrée en scène de son enseignement a joué un double rôle : si d'une part, l'anglais a complété la composition du puzzle linguistique de la Vallée ; de l'autre, il n'a pas contribué à consolider et à renforcer la dualité linguistique propre de la région

---

<sup>124</sup> *Idem.*

car malgré le statut de langue étrangère, l'anglais a pris de l'ampleur au niveau éducatif, un moyen d'interaction très apprécié par les citoyens du Val d'Aoste. Lors du dernier sondage linguistique de la Fondation Emile Chanoux (réalisé autour des années 2000), à la questions « compte tenu de la réponse précédente, quelles autres langues voudriez-vous que l'on enseigne éventuellement, comme langues étrangères ? », les témoignages de la région ont répondu « anglais » avec un pourcentage pondéré de 56,75 %<sup>125</sup>. L'anglais, pour sa part, a toujours été préféré parmi les autres langues à maîtriser car, au niveau international, il a toujours été perçu comme une solution voire un dénominateur commun avec les autres pays.

Dans ce contexte d'apprentissage plurilingue, il est intéressant d'analyser deux projets de Madame Gabriella Vernetto, inspectrice de français de la Région autonome de Vallée d'Aoste, que la *Revue Education et Sociétés Plurilingues* a élaboré dans ses numéros, notamment le n° 43 de décembre 2017<sup>126</sup> et n° 44 de juin 2018<sup>127</sup>. Il est très intéressant de prendre en examen des initiatives dans le cadre de la méthode d'enseignement dans les écoles enfantines mais aussi primaires car le particularisme valdôtain s'inscrit aussi dans leur volonté de renouveler les méthodes d'enseignement dès le début de la scolarité des enfants pour garantir un apprentissage efficace. Donc, pour améliorer l'interaction en français entre les élèves du Val d'Aoste et augmenter la sensibilisation envers les langues mais aussi les cultures, le projet *Sacs d'histoire*<sup>128</sup> promeut une éducation plurilingue dans un contexte social multilingue présent au Val d'Aoste. Originaire du Québec, ce dispositif a été utilisé aussi dans des autres pays francophones en Europe comme en Suisse et au Luxembourg pour arriver à la région Vallée d'Aoste. C'est une méthodologie qui prévoit l'engagement de plusieurs acteurs notamment les élèves, les parents et clairement les enseignants. Le but est de montrer l'importance au niveau social des langues, notamment la valeur du français, non seulement pour des raisons historiques mais aussi sociales voire économiques à l'avenir. Dans une émission de TV5 Monde datée de janvier 2016, Madame Laura Veticoz<sup>129</sup>(coordinatrice pour les écoles maternelles de Valdigne-Montblanc, institutrice à l'école de l'enfance de Morgex) explique le rôle pivot que joue l'éducation bi-plurilingue dans ses méthodologies éducatives qui ont le but d'inclure le français

---

<sup>125</sup> Fondation Emile Chanoux, « Sondage linguistique - Résultats », URL : <https://www.fondchanoux.org/sondage-linguistique-resultats/>, consulté le 4 juin 2022.

<sup>126</sup> Gabriella Vernetto, « *Les Sacs d'histoires : mode d'emploi* », *Éducation et sociétés plurilingues* [En ligne], 43 | 2017, mis en ligne le 01 février 2019, URL : <http://journals.openedition.org/esp/1429>, consulté le 04/04/2022.

<sup>127</sup> *Idem.*

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>129</sup> TV5MONDE, *Bonus 2 Laura Veticoz Destination Francophonie #137 - VAL D'AOSTE, émission du samedi 30 janvier 2016*, consulté le 5 avril 2022.

dans la quotidienneté des élèves pour faire sortir de l'établissement scolaire l'usage de cette langue et de le faire entrer dans les foyers familiaux. Les éléments clés de ce projet sont des albums constitués par des images et des histoires en français ou en deux langues (dont celles des familles comprises), où le français est toujours présent. Dans ce contexte de valorisation des approches plurilingues, dans la publication du livret pédagogique d'août 2021, l'école valdôtaine a publié un guide d'accompagnement pour le déroulement du projet *Kamishibai*<sup>130</sup> plurilingue qui s'inscrit dans un important outil interdisciplinaire. Plus précisément, « le kamishibai est le résultat d'une création littéraire et artistique collective qui implique des enfants de 3 à 15 ans, des professionnels de l'éducation qui les encadrent, mais aussi les parents qui contribuent à sa réalisation grâce à leur expertise linguistique<sup>131</sup> ». C'est un projet qui reflète toutes les valeurs européennes dans le domaine de la défense et de la promotion de la diversité linguistique mais c'est aussi un outil utile pour nouer diverses collaborations notamment avec d'autres universités ou associations culturelles. Dans ce projet, le Val d'Aoste a intimé des contacts étroits avec l'Université Paris 8, l'Université de Aristote de Thessalonique, l'Université d'Aveiro mais aussi l'association DULALA.

Dans un monde de plus en plus connecté, les sociétés alimentent de plus en plus le multilinguisme à travers leur particularisme, leurs traditions mais aussi leur diversité linguistique et culturelle. Le plurilinguisme accompagne l'inclusion et la collaboration au sein des sociétés actuelles, voire des communautés appartenant à différentes zones linguistiques. « (...) *Se il multilinguismo può essere considerato proprietà di un dato territorio (cioè la varietà di lingue che co-esistono in un particolare contesto), il plurilinguismo è proprietà dell'individuo(...)*<sup>132</sup> ».

Donc, le multilinguisme représente, d'une part, la compétence développée pour l'apprentissage des plusieurs langues de communication ; de l'autre, la capacité à changer de langue selon les situations ou les circonstances à faire face.

---

<sup>130</sup> Gabriella Vernetto, « Le kamishibai ou théâtre d'images : mode d'emploi », Éducation et sociétés plurilingues [En ligne], 44 | 2018, mis en ligne le 08 février 2019, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/esp/2161>.

<sup>131</sup> L'école valdôtaine, « 2021 - Regione Autonoma Valle d'Aosta », n. 114/2021, p. 4, URL : <https://gestionewww.regione.vda.it/allegato.aspx?pk=89397>, consulté le 4 juin 2022.

<sup>132</sup> Francesca Brotto, Contributo correlato all'intervento per la Giornata Europea delle Lingue, Manifestazione nazionale - Potenza 27-28 septembre 2004, Direzione Generale per gli Affari Internazionali dell'Istruzione Scolastica MIUR, URL : « [osservatoreplurilinguismo.eu](http://osservatoreplurilinguismo.eu) - Facilitare il plurilinguismo per costruire la cittadinanza europea », « *Si le multilinguisme peut être considéré comme la propriété d'un territoire donné (c'est-à-dire la variété de langue qui coexistent dans un contexte particulier), le plurilinguisme est la propriété de l'individu* » [Notre traduction].



## **b. L'enseignement dans les écoles secondaires de 1<sup>er</sup> degré**

L'introduction du système bilingue a traversé différentes étapes avant d'être effectif sur tout le territoire : en 1983, le bilinguisme devient officiel dans les écoles maternelles ; en 1988, dans les écoles élémentaires et dans les collèges en 1993. Ensuite, entre 1996-97, c'est le moment des lycées<sup>133</sup>.

Le bilinguisme est intégral et il ne prévoit pas la séparation entre écoles françaises et écoles italiennes : on remarque que le principe de l'homogénéité linguistique (choix fait au Canada par exemple dans les écoles de la minorité francophone) ne se pratique pas car au Val d'Aoste il y a aucune école totalement francophone. Le principe de la parité entre le français et l'italien est garanti par une pédagogie qui est fondée principalement sur des projets interdisciplinaires bilingues afin de rendre le bilinguisme équilibré au sein de la société valdôtaine. Malgré les nombreuses difficultés en ce qui concerne la parité réelle liée à l'usage des langues officielle au Val d'Aoste, l'éducation bilingue et la formation plurilingue sont très avancées car la région autonome collabore avec plusieurs universités et associations françaises ou appartenant au réseau francophone dans le domaine de la formation scolaire et pédagogique.

Dans le cadre normatif du particularisme valdôtain, la Loi régionale n° 18 du 1er août 2005<sup>134</sup> souligne l'importance du plurilinguisme et la valorisation de la dimension culturelle et linguistique spécifique à la région. Elle concerne les écoles de l'enfance, primaire mais aussi celles secondaires du 1<sup>er</sup> degré. Dans ces dispositions générales, cette loi promeut aussi la connaissance du francoprovençal et de sa culture mais aussi l'apprentissage de l'anglais en tant que langue étrangère.

Actuellement, la politique linguistique éducative de la Vallée d'Aoste repose sur un volet très spécifique : l'usage des deux langues dans un même cours est privilégié. Plus précisément, le modèle de la micro-alternance permet une alternance des deux langues officielles et répond

---

<sup>133</sup> Daniel Puolato, « *Francese-italiano, italiano-patois: il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia* », *op. cit.*, p.18.

<sup>134</sup> Conseil de la Vallée, Lois et règlements régionaux, « Loi régionale 1er août 2005, n. 18 - Texte en vigueur », URL : [http://www.consiglio.vda.it/fr/app/leggieregolamenti/dettaglio?pk\\_lr=3141](http://www.consiglio.vda.it/fr/app/leggieregolamenti/dettaglio?pk_lr=3141), consulté le 14 mai 2022.

à des stratégies d'enseignement précises<sup>135</sup>. Les stratégies linguistiques adoptées dans les systèmes scolaires ont comme but l'apprentissage de toutes les langues à l'oral mais aussi à l'écrit. Les écoles, considérées comme des vrais laboratoires linguistiques, occupent une place centrale pour l'élargissement du réseau francophone sur le territoire valdôtain.

Au cours des études qui se déroulent aux écoles secondaires de premier degré, l'action des enseignants mais aussi des organismes collégiaux reste centrale pour le renforcement et la promotion du bi-plurilinguisme. En effet, pendant ce cycle d'étude, la dimension bilingue est l'un des objectifs privilégiés au sein de chaque établissement scolaire. Entre les pratiques pédagogiques mises en place au Val d'Aoste, l'alternance des langues aux écoles bilingues représente un moyen disciplinaire pour renforcer les compétences linguistiques. L'usage alterné dans une conversation, pendant l'enseignement ou un discours des langues est un phénomène très répandu en contexte bi/plurilingue. Malgré la présence d'une proportion de bilingues italien/français relativement faible au Val d'Aoste, la région s'engage pour prévoir un enseignement bilingue depuis l'achèvement de son statut spécial. Dans cette démarche s'inscrit la promotion de l'« alternance codique » dans les écoles qui constitue une ressource à mobiliser pour garantir et développer une forte interaction à des fins de communication et compréhension mais aussi d'apprentissage. En effet, il est vrai que dans le nouveau contexte global, la connaissance d'une seule langue ne suffit plus : la diversité langagière occupe une place centrale et elle est très visible.

La dimension européenne favorise le développement d'une éducation plurilingue tout en privilégiant une inclusion sociale et professionnelles des locuteurs. Le rayonnement de la culture francophone mais aussi la promotion de la diversité culturelle se manifestent par les institutions francophones, les écoles, les associations culturelles et linguistiques mais aussi les centres des recherches qui permettent le développement du plurilinguisme au Val d'Aoste.

### **c. L'enseignement dans les écoles secondaires de 2ème degré**

L'emploi du français dans le milieu scolaire est nécessaire pour sa promotion dans le domaine véhiculaire. Le particularisme valdôtain réside aussi dans les épreuves organisées à la

---

<sup>135</sup> Mariella Causa , « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2004/4 (n° 136), p. 419-448. « URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2004-4-page-419.htm> », consulté le 13 janvier 2022.

fin des cinq années des écoles secondaires du deuxième degré : pour la région, en vertu de son statut autonome qui repose sur le bilinguisme franco-italien, l'examen d'état est constitué aussi par une épreuve écrite de langue française élaborée au niveau régional. Au Val d'Aoste, l'emploi du temps dans toutes les écoles secondaires du deuxième degré est caractérisé par la présence d'un même nombre d'heure soit en langue et littérature italienne soit en langue et littérature française. Les cinq années d'étude visent à renforcer les compétences du français tout en respectant le statut égalitaire promulgué par la loi constitutionnelle. En effet, une éducation interculturelle favorise la valorisation du plurilinguisme mais aussi la protection des valeurs démocratiques. Il est important passer du singulier au pluriel afin de promouvoir la diversité culturelle. La défense de la langue française ne représente pas simplement une revendication historique mais la volonté de protéger une spécificité de l'école valdôtaine tout en prônant une ouverture vers l'espace européen. On peut dire que l'institution du plurilinguisme est pour le système éducatif régional du Val d'Aoste un point essentiel de sa stratégie d'ouverture puisqu'il permet aux élèves de se former sur plusieurs domaines en différentes langues. Le multilinguisme appliqué aux projets scolaires permet de singulariser le Val d'Aoste sur la scène internationale. On peut dire que le fait d'avoir un système bilingue dans les établissements représente une valeur ajoutée aux diplômes et aux études des étudiants valdôtains. Il est vrai que l'enseignement valdôtain met en évidence l'importance des formations bilingues voire plurilingues des élèves.

L'alternance de la langue italienne et française (mais aussi des autres langues étrangères utiles à la communication comme l'anglais) permet de construire des approches pluridisciplinaires et des situations pédagogiques efficaces pour les compétences langagières mais aussi un environnement scolaire stimulant pour les jeunes apprenants. Plus précisément, la formation bilingue est au cœur de la politique linguistique éducative valdôtaine.

L'enseignement bi/plurilingue s'est développé au sein des régions bilingues italiennes au lendemain de la Seconde guerre mondiale<sup>136</sup> à travers d'une part, le début de la rédaction des textes juridiques en faveur de la diversité culturelle et linguistique ; de l'autre, le passage de la monarchie à la république. Dans le cas du Val d'Aoste, le système éducatif devient bilingue à partir de 1988. Progressivement, cette *bilingualisation*<sup>137</sup> commence à s'étendre à tous les niveaux éducatifs. Aujourd'hui, le système éducatif valdôtain représente un des meilleurs

---

<sup>136</sup> *Idem.*

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 423.

modèles à prendre en examen pour expliquer l'éducation bi/plurilingue au niveau régional dans un Etat qui a fait le choix d'avoir une seule langue officielle, c'est-à-dire l'italien. La défense de la vitalité linguistique passe par la défense des minorités linguistiques qui s'étend à tous les niveaux des moyens d'expression au sein de l'espace francophone.

La mise en avant de la défense du multilinguisme au Val d'Aoste répond à des fins stratégiques. Plus précisément, le fait d'avoir la présence de plusieurs langues utilisées surtout sur le marché international (notamment le français et l'anglais comme langue étrangère) représente une source d'attractivité mais aussi de distinction au sein de la sphère européenne. Malgré la volonté de garder un caractère multilingue et l'avantage d'offrir des formations potentiellement intéressantes, ce type d'enseignement peut également présenter des aspects contraignants. La maîtrise de plusieurs langues peut être complexe pour les étrangers par exemple qui une fois sur le terrain doivent s'exercer avec deux langues officielles.

Lors de nos conversations spontanées au Val d'Aoste, les jeunes interviewés ont eu du mal à définir le français. Si d'une part, la langue de Molière est plus ou moins présente dans le bagage culturel et linguistique des valdôtains, de l'autre, elle ne peut pas être considérée comme la langue la plus pratiquée au quotidien. Malgré les efforts pour préserver un certain équilibre entre les langues présentes, la situation du statut du français reste délicate.

#### **4.2. Orientation sur la politique linguistique de la région : obstacle ou avantage pour la société valdôtaine ?**

##### **a. Un positionnement stratégique pour le Val d'Aoste : enjeux et coopérations**

L'appartenance à un réseau international favorise la possibilité d'avoir des échanges, des rencontres mais aussi des contacts en permanence avec plusieurs autres communautés ou encore d'autres instances culturelles, politiques et linguistiques. Dans le cas valdôtain, le multilinguisme est un élément de rapprochement et il ne représente pas seulement un héritage mais une véritable ouverture au monde afin de renforcer la voix du développement, de solidarité mais aussi de liberté.

Actuellement, le Val d'Aoste s'engage activement au sein du maillage francophone tout en montrant son attachement à la langue française et aux valeurs francophones : l'identité

valdôtaine est liée à l'histoire de la région, à la défense de la langue française et à son rôle culturel. En effet, la Région autonome prend parti à de nombreux événements francophones : elle entame des coopérations stratégiques très importantes au niveau économique, financier et culturel avec les autres pays francophones. Selon la cartographie des sections reportée par le site de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Val d'Aoste s'inscrit dans la section membre laquelle est formées « par des Parlements ou au sein des Parlements des États ou communautés où la langue française, est langue officielle, langue d'administration ou langue d'usage courant<sup>138</sup> ». Malgré le fait d'avoir un statut de région et pas de pays, la Vallée d'Aoste s'engage pour trouver sa place au sein de la sphère francophone tout en célébrant et en rendant hommage à la Journée internationale de la Francophonie. L'adhésion aux valeurs francophones (tels que la défense de la diversité culturelle et de la solidarité internationale, l'accès égalitaire à l'éducation mais aussi les respects des droits de l'homme<sup>139</sup>) représente un atout pour la politique linguistique valdôtaine car l'espace francophone est pluriel et favorise une ouverture qui touche cinq continents. Dans le cas valdôtain, sa participation à la sphère francophone se limite notamment à son entourage : la région développe souvent des contacts surtout avec ses voisins francophones ; en revanche, les liens avec les pays d'Afrique ou d'Amérique sont moins fréquents.

Les frontières d'un pays ont été considérées pour longtemps une limite. En revanche, aujourd'hui elles assument des rôles identitaires, historiques, culturels ou encore économiques. Les évolutions technologiques poussent un accroissement massif des interdépendances entre les pays tout en remettant en question le rôle des frontières. Avec un nouveau regard envers le monde, les espaces transfrontaliers favorisent la coopération économique et culturelle entre les entités territoriales proches. Dans ce contexte d'échanges, le Val d'Aoste et son système politique s'engagent activement pour la promotion de la coopération avec les pays francophones proches à travers des conventions, des projets et des initiatives pour faciliter l'enseignement du français, partir à l'étranger et promouvoir le plurilinguisme. Les orientations de la politique linguistique valdôtaine s'orientent vers une double solution : d'une part, promouvoir les langues des pays géographiquement « proches » (notamment la sauvegarde et la diffusion du français) et, en même temps, promouvoir d'autres langues qui composent la mosaïque linguistique de la

---

<sup>138</sup> Assemblée parlementaire de la Francophonie, cartographie des sections, « Les membres », URL : <http://apf.francophonie.org/-Les-membres-.html>, consultée le 07/04/2022.

<sup>139</sup> Assemblée Parlementaire de la Francophonie, « Le Conseil de la Vallée célèbre la Journée internationale de la Francophonie », (19 mars 2019), URL : <http://apf.francophonie.org/Le-Conseil-de-la-Vallee-celebre-la.html>, consulté le 7 avril 2022.

région, à savoir l'anglais et les idiomes locaux. Donc, on retrouve un bilinguisme officiel au niveau régional mais aussi un plurilinguisme très diffusé dans différents contextes : dans l'apprentissage des langues mais aussi dans les initiatives en faveur de la promotion des langues autochtones (notamment le patois francoprovençal) qui composent l'identité valdôtaine.

D'un point de vue institutionnel, l'adhésion du Val d'Aoste au réseau multilatéral francophone permet d'avoir accès automatiquement à un réseau de type international tout en positionnant la région à l'intérieur de l'enjeu géopolitique au même niveau que les pays francophones qui composent la sphère francophone. Par exemple, le programme INTERREG lancée en 1990<sup>140</sup> montre la volonté du Val d'Aoste de s'engager pour promouvoir un développement harmonieux et efficace entre les pays francophones au sein de la sphère européenne. Les finalités de la politique régionale européenne se concentrent sur plusieurs objectifs prioritaires et le Val d'Aoste participe à la poursuite de deux entre eux :

- Soutenir la reconversion économique et sociale dans les zones présentant des désavantages structurels, comme les zones rurales, industrielles et urbaines en déclin (objectif 2)<sup>141</sup> ;
- Qualifier et rénover les politiques et les systèmes d'éducation, de formation et d'occupation (objectif 3)<sup>142</sup> ;

Tout en considérant l'objectif 3, le Val d'Aoste aspire à renforcer ses modalités de coopération avec les régions limitrophes ou encore les cantons frontaliers ayant le français en partage afin de dépasser les découpages politico-administratifs traditionnels. Dans ce contexte, le partenariat avec la Haute-Savoie est privilégié : un projet de coopération qui se concrétise à travers des initiatives dans le domaine de la formation, de la culture et de l'éducation des jeunes financé par INTERREG III, volet A (coopération transfrontalière).

La Région Autonome du Val d'Aoste, est également un centre touristique important, (essentiellement pour les Suisses et les Français) notamment grâce à son paysage montagneux. Creusé de la diversité culturelle, l'alpinisme rentre sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2019<sup>143</sup>. Cet événement a représenté le rapprochement des

---

<sup>140</sup> Page Web, Région Vallée d'Aoste, « Interreg en Vallée d'Aoste », p. 1-3, URL : [https://www.regione.vda.it/internaz/politica/interreg3/valle\\_aosta/default\\_f.asp](https://www.regione.vda.it/internaz/politica/interreg3/valle_aosta/default_f.asp), consulté le 12 février.

<sup>141</sup> *Idem*.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>143</sup> UNESCO, Patrimoine culturel immatériel, « UNESCO - L'alpinisme », URL : <https://ich.unesco.org/fr/RL/l-alpinisme-01471>, consulté le 12 décembre 2021.

communautés de la France, de l'Italie et de la Suisse. Considérés comme des vecteurs de cultures, « depuis le XXe siècle, les clubs alpins des trois pays cultivent des liens d'amitié en organisant fréquemment des rencontres bilatérales ou trilatérales à divers niveaux<sup>144</sup> ». C'est dans ce contexte de collaboration étroite qui va s'inscrire l'importance du projet transfrontalier *SkiAlp*<sup>145</sup> développé entre l'Italie (notamment la Vallée d'Aoste) et la Suisse (le Canton du Valais) pour la mise en valeur du ski-alpinisme. A travers des Fonds européens pour le développement régional, la Vallée d'Aoste et la Suisse travaillent ensemble pour renforcer leurs produits touristiques.

## **b. Mesures régionales en matière de recrutement du personnel**

Afin d'analyser les rôles des langues dans le domaine professionnel, il est important de faire référence à des pourcentages que la Fondation Emile Chanoux a mis à disposition lors de ses enquêtes portant sur la structure linguistique et les connaissances des langues dans le territoire valdôtain. Si on considère le niveau plus élevé de l'enquête, la catégorie « bien », c'est la connaissance de l'italien (compréhension et utilisation à l'oral) qui prime sur l'autre langue officielle, le français. L'enquête estime qu'avec un pourcentage de 86,3 % et 74,1%, la langue italienne est bien comprise et parlée<sup>146</sup>. Ensuite, il y a le français, la langue de prestige, avec un pourcentage plus faible dans la compréhension et la pratique à l'oral : 39,1% et 21,2%<sup>147</sup>. Malgré cet écart, le français reste obligatoire pour des postes de travail au Val d'Aoste et la promotion de sa maîtrise reste le cœur des politiques publique de la région.

Le recrutement du personnel dans les différents domaines de travail peut être considéré comme un premier volet de la mise en place de la politique linguistique du Val d'Aoste puisqu'elle exerce sûrement une forte influence sur la population et leur choix professionnelles. Dans un territoire bilingue, les compétences linguistiques sont un critère primordial à respecter lors des nouveaux recrutements surtout pour le personnel impliqué dans les fonctions publiques, administratives et académiques. Donc si les lois linguistiques de la région réclament un bilinguisme officiel, alors l'administration aussi se voit impliquée dans ce choix. Il est évident que le critère linguistique représente pour les candidats un objet de débat lors du recrutement :

---

<sup>144</sup> *Idem.*

<sup>145</sup> Christel Tillier, Rendez Vous en Vallée d'Aoste, « *Skialp : le projet transfrontalier* » (20/11/2021), URL : <https://rendezvous-vda.it/fr/ski-alpinisme-entre-italie-et-suisse/>, consulté le 09 avril 2022.

<sup>146</sup> Fondation Emile Chanoux, « Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue », *op. cit.*, p. 122.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 123.

en effet, le niveau linguistique est le premier critère qu'on considère pendant la démarche d'embauchement. Puis le deuxième critère c'est comment le candidat va s'impliquer dans les différentes missions de travail. L'exigence de maîtriser deux langues peut représenter un obstacle pour qui n'est pas d'origine valdôtaine et s'il veut s'installer au Val d'Aoste pour des questions de travail. Il est évident que la question linguistique est très complexe : ce sont les compétences scientifiques et les bonnes attitudes dans le monde du travail qui ont le rôle de faire « oublier » ce qui peut être considéré comme un manque ou une lacune linguistique vu les exigences promulguées par les lois régionales.

Pendant notre séjour au Val d'Aoste, nous avons pris connaissance d'une polémique concernant le monde du recrutement dans le secteur médico-sanitaire qui se trouve aujourd'hui en difficulté par manque de personnel. Le manque de médecins et d'infirmiers n'est pas dû à une baisse d'intérêt pour ce secteur de travail mais à l'obstacle que peut représenter le bilinguisme pour ceux qui veulent intégrer les fonctions publiques et de santé. La connaissance du français est indispensable. La volonté de sauvegarder le français et son utilisation semble représenter un facteur de division sociale malgré le fait qu'à l'international il représente un facteur d'ouverture sur différents horizons et aux approches plurielles<sup>148</sup>. Sur le plan pratique, la réussite de l'examen de français se traduit, d'une part, par une aide financière, notamment une indemnité versée à chaque fonctionnaire qui travaille dans les écoles, les services de santé et administratifs ; de l'autre, la possibilité d'accéder à des fonctions spécifiques qui ont une certaine valeur dans le monde du travail aujourd'hui. La connaissance du français est un requis important voire obligatoire au Val d'Aoste. Si on considère le niveau politique, l'apprentissage et la maîtrise du français représentent l'un des piliers fondamentaux du Statut d'autonomie de cette région mais aussi une pièce importante de l'identité valdôtaine. « La langue utilisée est généralement l'une des principales composantes de l'identité d'une personne. Outil de communication, elle a aussi une forte valeur symbolique, dans la mesure où elle détermine comment les personnes sont perçues de l'extérieur et comment elles se voient elles-mêmes et conçoivent leur place dans la société<sup>149</sup> ».

---

<sup>148</sup> Assemblée Parlementaire de la Francophonie, « Le Conseil de la Vallée célèbre la Journée internationale de la Francophonie », *op. cit.*, p. 2.

<sup>149</sup> Dunja Mijatović, le carnet des droits de l'homme du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Human Rights Comment, Strasbourg (29/19/2019), « Les politiques linguistiques devraient tenir compte de la diversité, protéger les droits des minorités et apaiser les tensions », URL : [https://www.coe.int/fr/web/commissioner/blog/-/asset\\_publisher/xZ32OPEoxOkq/content/language-policies-should-accomodate-diversity-protect-minority-rights-and-defuse-tensions](https://www.coe.int/fr/web/commissioner/blog/-/asset_publisher/xZ32OPEoxOkq/content/language-policies-should-accomodate-diversity-protect-minority-rights-and-defuse-tensions), consulté le 7 avril 2022.



Lors de nos recherches portant sur l'actualité au Val d'Aoste, nous sommes tombés sur un article très récents de la presse valdôtaine qui porte sur le recrutement à temp déterminé sans l'épreuve de la langue française pour le personnel médical notamment les kinésithérapeutes, les experts en radiologie mais aussi les aides-soignants<sup>150</sup>. Clairement, l'indemnité sera toujours valide pour ceux qui connaissent le français. Après la lecture des commentaires sur les réseaux sociaux, ces mesures politiques sont accueillies avec des points de vue différents par les Valdôtains : une partie de la société souhaite l'abolition du français pour tous les types de contrats de travail, notamment les contrats à durée indéterminée ; une autre partie, au contraire, préfère conserver le français puisqu'il représente toujours une langue officielle, même si elle est minoritaire. On remarque comment la question linguistique est imbriqué toujours plus avec la politique. Il est difficile de donner une seule réponse au phénomène de fuite du personnel médical de la région Val d'Aoste. Si la question linguistique occupe le premier volet de l'analyse, elle n'est certainement pas la seule.

### **c. Coup d'œil sur une réalité délicate**

La question linguistique valdôtaine a pris, dès le début, un tournant politico-religieux. Plus précisément, la défense de la langue française devient à partir du XXème siècle un élément central du débat politique : l'action de l'Union Valdôtaine réclame l'usage exclusif dans la Région du Val d'Aoste ; en plus, elle conteste toute forme d'école où le français est considéré de fait une langue étrangère. Le fort attachement au français et à sa promotion pendant la période historique qui précède le Statut d'autonomie de la région s'expliquent aussi par le lien que cette langue avait avec le francoprovençal (parler maternel d'une grande majorité de la population valdôtaine) : le français était la langue-toit du patois et l'esprit de défense était strictement liée au fait de militer pour préserver l'identité de la région. Encore aujourd'hui, l'Union Valdôtaine représente l'instance la plus engagée dans la promotion de la langue française, des traditions et des minorités linguistiques présentes au Val d'Aoste<sup>151</sup>. Le régime juridique de la Région promeut la protection du français malgré le fait que le français est utilisé dans des domaines spécifiques. Les dispositions de la voie normative favorisent l'utilisation du

---

<sup>150</sup> AostaSera, «Pubblicati dall'Usl gli avvisi di assunzione a tempo determinato senza la prova di francese», Aosta, 11/05/2022, URL: <https://aostasera.it/notizie/sanita-notizie/pubblicati-dallusl-gli-avvisi-di-assunzione-a-tempo-determinato-senza-la-prova-di-francese/>, consulté le 15 mai 2022.

<sup>151</sup> Nicolò Alessi, « Il francese tra intenzione e realtà: un approccio giuridico a partire da spunti problemsociolinguistici », *op. cit.*, p. 9.

français dans système éducatif, politique et institutionnel qui déterminent une sectorisation de cette langue.

Dans les années 2000, lors du Congrès National annuel de l'Union Valdôtaine, afin d'éviter l'épanouissement du particularisme culturel et linguistique de la communauté valdôtaine, la commission de l'Ethnie a élaboré une « stratégie des bastions<sup>152</sup> » qu'aujourd'hui semble reporter les mêmes points clés pour favoriser la défense de l'identité valdôtaine. Les services culturels et les organes politiques (notamment l'Union Valdôtaine) représentent des foyers pour la mise en valeur de la diversité linguistique présente au Val d'Aoste tout en respectant les points cruciaux du Statut spécial du territoire valdôtain, notamment la volonté de défendre un bilinguisme authentique et de donner un élan à l'emploi du français. L'hétérogénéité des bastions, à la fois politique et culturel, invite le respect des valeurs démocratiques (tout en inscrivant cette démarche dans une perspective européenne) et le renforcement voire la cohésion interne de la communauté valdôtaine. Les besoins linguistiques représentent un point essentiel pour les autorités politiques qui mettent en évidence toujours plus le lien étroit entre une formation linguistique riche et l'univers professionnel. Par conséquent, la valorisation du bi-plurilinguisme au sein du territoire valdôtain semble représenter un atout pour l'instruction scolaire, les possibilités de travail sur le marché régional et européen mais aussi un enrichissement important sur le plan individuel.

L'apprentissage du français et son utilisation actuellement peuvent être analysés sous un double volet d'interprétation : d'un côté, l'approfondissement d'une langue officielle importante qui permet d'entamer des liens avec la communauté européenne ; de l'autre, le renforcement d'un sentiment d'appartenance à l'autre communauté, celle francophone. Si d'une part cette stratégie d'investissement surtout au niveau régional peut être considérée comme importante et efficace, d'autre part, elle peut ne pas être suffisante pour soutenir la modernité actuelle. Afin de préserver la particularité de son esprit et de son patrimoine, la Vallée d'Aoste s'ouvre à d'autres communautés linguistiques qui suivent les mêmes valeurs et principes tout en gardant la valeur de l'Europe. La stratégie des bastions peut être enrichie tout en considérant plusieurs sphères d'influence, notamment celle francophone et européenne afin de renforcer les réseaux des alliances. Donc, la question linguistique a défini les composantes de l'identité

---

<sup>152</sup> Union Valdôtaine, « Congrès National annuel - L'IDENTITE' VALDOTAINE », DOCUMENT DE LA COMMISSION ETHNIE DE L'UNION VALDOTAINE, URL : <https://www.unionvaldotaine.org/datapage.asp?id=1524&l=1>, consulté le 11 avril 2022.

valdôtaine qui peut se ramifier en deux volets : à la fois institutionnelle et politique<sup>153</sup>. L'engagement des Unionistes a toujours porté sur la mise en valeur des principes fondamentaux de l'autonomie pour dynamiser et valoriser les traits marquants de la Vallée d'Aoste.

Actuellement, l'utilisation du français dans un point de vue strictement institutionnel garantit le rapprochement du Val d'Aoste à la France mais aussi à la Suisse (les francophonies frontalières) surtout au niveau culturel. Il est vrai que le français facilite les échanges économiques notamment le tourisme : les Français se sentent très bien accueillis et la présence du français alimente cette réalité économique. Pour la Vallée d'Aoste, le français représente certainement avant tout un atout économique.

---

<sup>153</sup> *Idem.*

## CHAPITRE V

### LES FRANCOPHONIES « PROCHES » EN EUROPE : CONSTRUCTION D'UN PORTRAIT CROISÉ DES POLITIQUES DE BABEL

#### 5.1. Exposé de la culture de la « coexistence linguistique » : parallèle entre le modèle valdôtain et suisse

##### a. Entre plurilinguisme et multiculturalisme

La signification du plurilinguisme et de l'importance d'apprendre à communiquer peuvent être expliquées de façon fascinante tout en considérant une lecture plus politique du récit de la Tour de Babel. Plus précisément, « le mythe de Babel laissait entendre que les êtres humains présents à Babel parlaient une seule et même langue et que Dieu, pour les punir de leur prétention, sema la confusion entre eux en divisant leurs langues<sup>154</sup> ». Par conséquent, la diversification des idiomes et le processus de multiplication langagière ont toujours été perçus comme un gros problème voire un défi à surmonter au sein des sociétés afin d'éviter une fragmentation en chaîne de territoires. Donc, la « babélisation » va donner naissance à un sentiment de malédiction<sup>155</sup>. Le tournant historique de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle va enchaîner une lecture politique plus révolutionnaire du mythe qui va marquer un changement idéologique important : la diversité linguistique voire culturelle commence à représenter une opportunité et non plus une malédiction tout en délimitant une nouvelle optique idéologique du plurilinguisme. Donc, on passe des politiques d'uniformisation des « langues nationales » à la reconnaissance des diversités linguistiques au sein des espaces nationaux : c'est un moment où on valorise la diversité en tant que telle.

Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, dans son discours prononcé en 2019 lors du colloque à l'Université au sujet de la promotion des langues et cultures italienne et romanche en Suisse, met en évidence l'importance des langues, de tous niveaux, qui caractérisent le bagage culturel en Suisse :

---

<sup>154</sup> Calvet Louis-Jean, « *La Tour de Babel, malédiction heureuse* », dans : Nicolas Journet éd., *Les grands mythes. Origine, Histoire, Interprétation*. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque », 2017, p. 94, citation page 94, URL : <https://www.cairn.info/--9782361064358-page-91.htm>, consulté le 5 avril 2022.

<sup>155</sup> *Idem*.

« (...)la coexistence de quatre cultures différentes au sein d'un même pays représente une formidable chance<sup>156</sup> ».

En effet, la Suisse, exemple de confédération multilingue, privilège à travers sa politique linguistique « libre » une cohésion solide à la fois au niveau des cantons mais aussi de tout le pays. Aujourd'hui en Suisse il y a quatre langues nationales notamment l'allemand, le français, l'italien et le romanche avec leurs communautés culturelles. La Suisse est un cas important de cohabitation de quatre idiomes officiels et sa population maîtrise minimum deux langues. Donc cette forme de plurilinguisme est ancrée dans la Constitution mais aussi dans les identités des citoyens suisses qui maîtrisent plus d'une langue. Notre attention se focalise sur sa politique linguistique « informelle » où l'aspect culturel est considéré utilitariste et pas seulement comme une richesse. En revanche, la politique linguistique adoptée par le Val d'Aoste a ouvert un vrai débat au sein des citoyens de son territoire tout en rendant plus compliqué la cohabitation entre les deux langues officielles. Le choix du bilinguisme est-il devenu un piège pour le français ? La parité linguistique, rendue officielle à travers le statut de 1948, a élargie encore plus l'influence de l'italien car elle est passée de « langue de la tyrannie » à « langue de la démocratie » avec de la valeur culturelle. Pour mieux élaborer cette partie, nous allons fonder nos observations sur les données recueillis lors de notre séjour à Aoste : en effet, nous pouvons les mentionner à titre non exhaustif car ces témoignages représentent des pistes importantes de réflexion. À la question ciblée « considérer vous le français comme votre langue maternelle ? », nos cinq témoignages ont répondu tous « non ». Notre échantillon prend en examen plusieurs origines, mais apparemment, dans l'ensemble, l'italien est la langue qui occupe une position prédominante. L'effet diglossique se manifeste aussi avec les réponses à la question suivante : « Quelle langue pratiquez-vous le plus ? ». L'italien a été confirmé comme langue la plus utilisée au sein de la ville d'Aoste. Malgré la variété d'âge, les citoyens du Val d'Aoste se trouvent en situation de diglossie et cette situation sociolinguistique influence les usages du langage, c'est-à-dire qu'ils utilisent, d'une part, une langue dans un secteur de leur vie ; de l'autre, une autre (langue) dans d'autres domaines. Globalement, on a constaté que le français est majoritairement parlé à l'école ; cependant, à la maison, il peut être parlé, soit de manière alternée (pour la présence du patois et de l'italien) soit tout le temps s'il est surtout la langue maternelle de l'interlocuteur. On remarque donc un changement de langues en fonction de la

---

<sup>156</sup> Ignazio Cassis, « Une chance incroyable », colloque à l'Université au sujet de la promotion des langues et cultures italienne et romanche en Suisse, Berne, 27.11.2019 - Zurich, 27.11.2019, URL : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77259.html>, consulté le 3 février 2022.

situation, de la conversation et des interlocuteurs avec qui on s'approche. Depuis le Statut Spécial d'autonomie, les organes politiques prônent un bilinguisme franco-italien valdôtain et en tant que tel il rencontre des difficultés à s'appliquer dans la réalité. Donc si d'un côté il est important de prendre en considération l'engagement de la région dans le milieu linguistique et éducatif, de l'autre, les pratiques langagières sont très influencées par les milieux sociaux et les contextes de l'interaction sociale dont l'individu fait partie.

Il est intéressant de remarquer qu'en Suisse la législation linguistique se partage en deux niveaux : fédéral et cantonal. Plus précisément, les cantons déterminent leurs langues officielles tout en prenant en considération les minorités linguistiques autochtones présentes sur les territoires. Cependant, le Val d'Aoste est une région et malgré son statut d'autonomie, elle reste quand même très influencée par l'Etat italien. En effet, l'autonomie d'une région italienne n'a rien à voir avec le partage de souveraineté entre cantonal et fédéral dans le cas suisse. Malgré l'aménagement géographique et la subdivision en unités de communes, la Région s'engage pour le fonctionnement du territoire. Mais actuellement, une autre ressource surtout financière est garantie par l'appartenance à l'Union européenne. Lors de notre entretien n° 3, nous avons appris que dans les années soixante-dix et quatre-vingt, c'était l'administration régionale qui avaient les ressources économiques pour promouvoir les accords principalement au niveau scolaire avec des institutions francophones. A partir des années 2000, les bureaux régionaux peuvent proposer des projets et des partenariats mais ce sont toujours les écoles qui peuvent choisir. Nous pensons, paradoxalement, que cette ouverture a rendu la Région plus « passive » pour donner la place à la sphère européenne.

## **b. Choix linguistique et intégration**

La singularité de la Vallée d'Aoste réside dans le fait que le choix du bilinguisme a été préféré pour privilégier l'occupation des Valdôtains de souche, d'origine francophone, face aux vagues d'immigrations qui ont touché la région après les deux Guerres mondiales. Si théoriquement, il n'y a pas de distinction entre les italophones et francophones, en revanche, dans la pratique, de nombreux métiers sont occupés par ceux qui connaissent le français. Par conséquent, soit on étudie pour connaître le français, soit on est scolarisé dans la région de la Vallée d'Aoste et on apprend le français dès le début du parcours scolaire. On voit que la capacité de parler une langue démarque l'origine du locuteur : le fait linguistique est une composante importante de « distinction » au Val d'Aoste. Une autre caractéristique de la

« question valdôtaine » réside dans le fait que celle-ci est étroitement liée à une question politique. En effet, l'Union Valdôtaine s'est toujours engagée pour la sauvegarde du français : l'imposition du français est perçue (encore aujourd'hui) nécessaire afin d'aboutir à la sauvegarde linguistique de la langue de Molière. En revanche, une conception plus inclusive est présente en Suisse. La clef de voûte dans le modèle suisse repose sur trois caractéristiques essentielles : communication, négociation et persuasion. Donc, en Suisse la distribution des langues est liée surtout au facteur géographique avec un certain nombre de zones distinctes. Cependant, en Vallée d'Aoste le fait d'avoir le français représente une imposition provenant des organes institutionnels ; en plus, la répartition linguistique est fonctionnelle. Nous pouvons constater que le français au Val d'Aoste est souvent appris dans le cadre scolaire : son apprentissage est successif car il appartient au domaine de l'école. Malgré le fait que les Valdôtains apprennent la langue française dès la maternelle (on constate donc une forme de bilinguisme précoce), son usage n'est pas considéré « naturel » dans les interactions au quotidien. Lors de nos observations sur le terrain, dans la plupart des cas, le français n'assume pas le rôle de langue maternelle ; en revanche, il a un statut de langue seconde.

## **5.2.Brève illustration des aménagements linguistiques au Val d'Aoste et au Luxembourg : similitudes et divergences**

### **a. La langue française et les enjeux sociaux**

Situé au cœur de l'Union européenne, tout en occupant une position de carrefour culturel et géographique, le Grand-Duché du Luxembourg se présente aujourd'hui comme un pays multilingue pour son aménagement linguistique. Afin d'étudier brièvement le volet linguistique de ce pays (tout en prônant une comparaison linguistique lié au français avec le cas d'étude valdôtain), nous prendrons en considération le Rapport national portant sur les politiques linguistiques éducatives luxembourgeoises<sup>157</sup> mais aussi le mémoire de Master 2 recherche « La langue française dans le paysage linguistique de l'Université du Luxembourg : un état des lieux »<sup>158</sup>. Si on considère la réglementation officielle du pays, d'une part, le luxembourgeois

---

<sup>157</sup> Gouvernement luxembourgeois, « Présentation du profil de la politique linguistique éducative du Luxembourg », 19/03/2006, URL : [https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/articles/2006/03/20delvaux\\_langues/RapportLuxembourgsept05.pdf](https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/articles/2006/03/20delvaux_langues/RapportLuxembourgsept05.pdf), consulté le 23 mai 2022.

<sup>158</sup> Guilhem FERNANDEZ, « La langue française dans le paysage linguistique de l'Université du Luxembourg: un état des lieux », Mémoire de Master 2 recherche 2010, Université Stendhal Grenoble 3, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00559002/document>, consulté le 5 mai 2022.

est la langue nationale ; de l'autre, le français et l'allemand représentent les langues officielles du pays utilisées principalement en matière administrative et judiciaire.

Par ailleurs, il est intéressant de prendre en considération ce pays et de confronter son plan linguistique avec la région de la Vallée d'Aoste car les langues présentes sur les respectifs territoires ne sont pas délimitées par des frontières linguistiques au niveau spatial mais leur répartition est de type fonctionnelle<sup>159</sup>. Tout en considérant le statut et l'usage du français en particulier, dans les deux cas, il est enseigné à l'école et il occupe une place non négligeable au sein du panorama linguistique. L'enseignement du français représente une possibilité pour les jeunes élèves de pouvoir se diriger voire s'installer dans les autres pays francophones proches pour continuer les études ou pour une opportunité de travail. Le fait de parler la langue des « voisins » représente un grand avantage : par conséquent, la proximité géographique avec les pays frontaliers alimente la francophonie au Grand-Duché du Luxembourg mais aussi au Val d'Aoste. Le français devient le dénominateur commun de plusieurs échanges au niveau scolaire, économique et touristique : il est surtout la langue de la correspondance. En plus, on peut ajouter un autre élément qui favorise la dynamique du plurilinguisme dans ces régions : le fait que ces régions sont à interstice de « bassins linguistiques » à privilégier un intérêt majeur envers les luxembourgeois et les valdôtains qui sont plus intéressés aux langues parlées dans la région qu'au Canada où, par exemple, la « masse critique » anglophone est plus conséquente. Donc, le statut des langues, ou leur image n'est pas la même : par conséquent, leur intérêt à les apprendre non plus. Un événement qui a permis le renforcement du statut du français au Luxembourg, c'est l'adhésion en tant qu'état membre à l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1970<sup>160</sup>. En revanche, le Val d'Aoste ne figure pas dans la liste des membres officiels. La pratique linguistique au niveau scolaire présente dans ce parallélisme reflète la situation des langues, dans ce cas spécifique du français, au Luxembourg et au Val d'Aoste qui se caractérisent par une ouverture vers la dimension européenne. En effet, la maîtrise du français, une des langues européennes exerçant une grande influence à l'international, a permis la participation de ces deux francophonies à la construction de la mosaïque européenne.

---

<sup>159</sup> Polzin-Haumann et Schweickard, *Manuel de linguistique française*, 16 octobre 2015, p. 182, URL : <https://books.google.fr/books?id=w5unCgAAQBAJ&pg=PA182&lpg=PA182&dq=communication+normative+et+fonctionnelle+aoste&source=bl&ots=N-tJlv5PJ7&sig=ACfU3U0HkdbqsMAG3KA14LmXiqX10ii0Ow&hl=it&sa=X&ved=2ahUKEwir19TflvD3AhXBz4UKHbBQCKcQ6AF6BAg0EAM#v=onepage&q=communication%20normative%20et%20fonctionnelle%20aoste&f=false>, consulté le 23 mai 2022.

<sup>160</sup> Luxembourg, « Portail de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) », URL : <https://www.francophonie.org/node/970>, consulté le 23 mai 2022.



Le développement d'une politique linguistique ciblée représente une étape importante voire nécessaire quand dans un pays/région/territoire il y a la présence de plusieurs langues afin d'éviter toutes formes de tensions entre les acteurs sociaux lesquels sont confrontés à des choix linguistiques. Le statut du français est complexe et nous prenons en considération son rôle au Luxembourg pour mieux analyser en parallèle la voie choisie au Val d'Aoste. Initialement, le français était au Grand-Duché, la langue qui permettait de distinguer les couches sociales supérieures du reste de la société ; au fil du temps, avec un métissage du réseau social causé par les vagues d'immigration, il est devenu un outil de communication entre un Luxembourgeois et non-Luxembourgeois<sup>161</sup>. Donc, dans ce cas, la présence des immigrés et des frontaliers parlant le français a joué en faveur de la francophonie car la langue française a représenté un facteur de rapprochement entre les locuteurs francophones. En revanche, au Val d'Aoste, la langue de rapprochement a été l'italien et les migrants d'origine italienne ont fait basculer le rôle du français. Le gouvernement valdôtain a accepté une loi qui, d'une part, avait le but de favoriser le maintien de la francisation du territoire valdôtain ; de l'autre, a promu aussi l'officialisation de l'italianisation de la région.

## **b. Monolinguisme et multilinguisme : confrontation**

Le partage d'une réalité particulièrement hétérogène caractérise le tissu linguistique et social à la fois du Duché et de la Vallée. Dès le début de l'histoire du Luxembourg, le territoire a été caractérisé par la coexistence de deux groupes ethniques issues du monde roman et germanique. Actuellement, le pays, du bilinguisme, est passé au trilinguisme afin de favoriser le multilinguisme. Le fait de connaître une langue à la place d'une autre ou encore le fait de savoir toutes les langues présentes sur un territoire garantit une sorte de hiérarchisation sociale. Donc on peut dire que les langues peuvent être placées sur une pyramide par ordre d'importance et d'utilisation et leur subdivision montre aussi une position sociale.

La situation linguistique, l'emploi des langues et leur statut devient une question de plus en plus politisée. Pour expliquer ce point, on prend en examen la nationalisation du luxembourgeois et l'officialisation du français au Val d'Aoste. Dans le premier exemple, le fait de donner un statut national à la langue luxembourgeoise, en quelque sorte, favorise sa

---

<sup>161</sup> Gouvernement luxembourgeois, « Présentation du profil de la politique linguistique éducative du Luxembourg », *op. cit.*, p. 42.

« défolklorisations » et permet de lui attribuer le statut de « langue d'appartenance » surtout pour les Luxembourgeois de souche. En déclarant le luxembourgeois langue nationale, on a voulu donner une marque identitaire, comme une revendication, envers les autres pays voisins. En revanche, la situation est différente au Val d'Aoste car il y a une différence entre les langues régionales et la langue du pays. En effet, la langue du pays est l'italien et elle désigne l'identité nationale. En ce qui concerne les langues régionales, la région autonome présente (en dehors de l'italien) le français, le patois et d'autres variantes comme déjà analysé dans les chapitres précédents. Le rôle du français joue (dans le parallèle de ces modèles) est double : d'une part, il y a une sorte d'enracinement profond au niveau historique et culturel ; de l'autre c'est une langue de travail qui mérite des sollicitations de la part des institutions et des associations.

C'est qu'il faut dire que la coexistence de plusieurs langues reste un symbole d'une terre de rencontre, un carrefour d'accueil de différentes cultures, ce qui devient normalement un facteur à la fois unificateur et progressiste. L'originalité de la sphère européenne mais aussi de l'espace francophone se focalise sur la valorisation des grandes variétés linguistiques mais aussi culturelles qui cohabitent sur les mêmes territoires. Par conséquent, ces approches propres à la dimension européenne et francophone ont eu un impact sur les choix de la Vallée d'Aoste notamment par rapport aux politiques européennes de valorisation, justement, du plurilinguisme. C'est un puissant facteur de légitimation du choix de la reconnaissance de plusieurs langues et non d'une seule notamment dans le système scolaire. Le Val d'Aoste serait en quelque sorte un « laboratoire » de la diversité linguistique dans les systèmes d'éducation en Europe. Ensuite, le fait francophone est très lié à la présence du français dans la région mais sa signification reste à argumenter car cette langue représente pour la (F)francophonie un élément porteur de valeurs.

L'histoire montre que la domination d'une seule langue n'a jamais fonctionné, plus précisément, l'unilinguisme dans des territoires bilingues voire multilingues n'a jamais donné de bons résultats. Par conséquent, la promotion d'une politique linguistique équilibrée représente un bon instrument pour garantir la cohésion sociale à l'intérieur d'un pays, d'une région, d'une communauté ou simplement d'un groupe de locuteurs.

Au Val d'Aoste, le fait de garder et promouvoir le français a représenté un choix stratégique du gouvernement, plus précisément des partis politiques communautaires au pouvoir ont pris leurs décisions en fonction du contexte. Le fait d'avoir une planification

linguistique représente déjà l'action politique sur l'organisation des langues en usage dans une société donnée. La politique linguistique du bilinguisme adoptée par la région autonome consiste à favoriser surtout deux langues afin de retrouver son identité : l'identité valdôtaine caractérisée par la maîtrise du patois et du français. Avant de représenter un facteur d'unification régionale, le fait d'avoir choisi la promotion de deux langues est liée à une question d'idéologie linguistique identitaire. La promotion du français est directement liée à la volonté de reconstruire l'identité des Valdôtains de souche et de garder leur statut de prestige à l'intérieur de la région autonome. La politique linguistique au Val d'Aoste est investie et alimentée par une idéologie qui cherche à reconstruire un bilinguisme « parfait » afin d'éviter à l'avenir un monolinguisme officiel caractérisé par la présence de l'italien.

## CONCLUSION

Héritière de la volonté du Duc Emmanuel-Philibert de Savoie, la Vallée d'Aoste veut se reconnaître dans la communauté francophone. Considérée longtemps comme la langue des élites valdôtaines, la langue des autonomistes mais aussi des voisins francophones, le français est devenu la langue de l'éducation et de l'administration valdôtaine grâce à son statut d'autonomie. Actuellement, les francophones au Val d'Aoste sont une minorité linguistique car c'est l'italien la langue la plus parlée et utilisée. Malgré le fait d'être considérée comme une langue minoritaire (mais officielle) le français est toujours présent dans ce territoire « carrefour ». L'affaiblissement de l'usage du français peut être expliqué tout en considérant des raisons historico-politiques : en effet, le fait de savoir parler français montre plus une appartenance politique que la volonté de partager les valeurs qui sont à la base de la francophonie dans le monde, comme la solidarité, la démocratie et les droits de l'Homme. Malgré la volonté de faire rayonner la langue française au sein de la région, elle est vue comme une « imposition » et, par conséquent, le français est « mal perçu » par une grande partie de la population au Val d'Aoste qui ont des difficultés à s'exprimer en français. Donc, dans notre cas d'étude, le français est à la fois un monument du patrimoine valdôtain, à préserver en tant que tel, et une barrière linguistique. Le lien, finalement, entre les pratiques linguistiques et les représentations de ces pratiques jouent un rôle essentiel dans la façon de « faire communauté » au Val d'Aoste.

Ce mémoire a pour ambition d'analyser la dimension linguistique et culturelle de la langue française au Val d'Aoste, de son appartenance à la Maison de Savoie à nos jours. À travers une réelle dynamique explicative, nous avons situé le français au cœur de notre recherche au Val d'Aoste : nous avons étudié, d'une part, le contexte historique et sociolinguistique des langues en général (avec une attention particulière pour le français), de l'autre, les dimensions politiques et même géopolitiques. L'originalité de notre travail repose sur l'étude du français en tant qu'instrument d'action pour la région valdôtaine.

Dans un premier temps, il a fallu définir la dimension sociolinguistique qui se manifeste dans le territoire valdôtain et ses évolutions sur différents niveaux afin de comprendre la situation actuelle. Il s'agit bien d'une jonction entre une analyse sociale et une analyse sur les usages des langues. En ce qui concerne l'analyse sociale, nous avons parlé des contextes historiques, sociaux et idéologiques sans lesquels ce genre de recherche n'aurait pas pu exister

car la dimension linguistique s'ancre totalement dans la réalité plurielle du Val d'Aoste. Tandis que pour ce qui concerne l'analyse des usages langagiers, d'une part nous avons analysé les rôles des langues dans un territoire favorable au plurilinguisme. Puis d'autre part nous avons analysé le reflet que les langues manifestent matériellement dans le paysage linguistique du Val d'Aoste tout en considérant à la fois la fonction symbolique et politique.

Si nous avons donc vu qu'il semblait très complexe de définir la présence à long terme du français dans le territoire du Val d'Aoste, on pourra néanmoins retenir qu'il semble être une langue bien ancrée, surtout pour son statut, dans le panorama linguistique des écoles, de la justice, de la législature et de l'administration. En plus, si nous avons vu que la langue française avait initialement toujours été une langue élitaire, très liée au milieu bourgeois, on sait que d'autre part, à partir du moment où elle a été enseignée dans les écoles, la langue de Molière est entrée dans la vie quotidienne des citoyens du Val d'Aoste. C'est l'essor d'une population de travailleurs immigrés d'origine italophone ainsi que la montée en puissance de la période historique de Mussolini qui ont freiné l'usage du français au quotidien.

Ensuite et comme nous l'avons vu, malgré la politique linguistique mise en œuvre pour valoriser le statut privilégié du français (bien qu'il soit une langue minoritaire) afin de promouvoir la visibilité de la francophonie valdôtaine, il est toujours bien présent au sein des institutions scolaires et des organes politiques mais rarement au quotidien. Malgré les nombreuses difficultés, la présence du français n'est pas mise en cause entre les frontières du Val d'Aoste ; en revanche, le même discours ne peut pas s'appliquer pour son utilisation dans le monde du travail comme le secteur médical ou administratif. Par conséquent, les citoyens du Val d'Aoste considèrent le fait de parler français comme un plaisir et ils se distancient d'approuver totalement son obligation pour un certain nombre de métier.

Ce mémoire suit un plan de présentation et d'argumentation, allant de la dimension plus générale vers celle plus spécifique, pour retourner dans la partie finale vers une vision plus globale à travers le regard croisé de plusieurs cas d'études. Afin de donner plus de cohérence à notre travail, il a été pour nous opportun d'insérer, dès l'introduction, les considérations sur la méthode de recherche et sur la littérature mobilisée. Donc, dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous sommes amenés à mettre en place une expérimentation afin de tester nos hypothèses. L'observation effectuée et l'annonce d'un corpus théorique de départ, bien

défini, a été utile pour nos enquêtes puisqu'il a posé la base pour mieux connaître l'objet expérimenté.

Mais pour pouvoir analyser de façon approfondie la francophonie en milieu minoritaire dans une dimension non-européenne, il serait intéressant une comparaison entre l'avenir francophone de la Vallée d'Aoste et la situation de la langue française en Louisiane afin d'élargir les études de ces francophonies « sans frontières ».

## ANNEXES

### Annexe n°1

#### **Lettre de sollicitation**

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous faire part de mon projet de recherche pour lequel je souhaite solliciter votre participation.

#### **Les objectifs de la recherche**

Le triomphe de la période mussolinienne porte des coups durs à la particularité du paysage linguistique valdôtain avec notamment l'éradication du français. Après une période de basculement, le Statut spécial de 1948 accordé au Val d'Aoste consacre le fait francophone de cette région. En effet, la situation linguistique au Val d'Aoste est très particulière : bien que la région soit reconnue comme bilingue (italien-français), son panorama linguistique est beaucoup plus riche. Plus précisément, la Vallée d'Aoste constitue un cas d'étude très intéressant pour sa configuration plurilingue dans le paysage linguistique italien.

Un certain nombre de mesures ont permis de promouvoir et renforcer les initiatives et les engagements valdôtains au sein de l'espace francophone tout en montrant son attachement à la langue française et aux valeurs francophones.

Ce mémoire (projet de recherche de fin d'études) a pour objectif de mieux connaître les particularités de la francophonie valdôtaine et l'importance pour le Val d'Aoste d'appartenir à l'espace francophone.

#### **En quoi consiste votre participation ?**

Il s'agit d'accorder un entretien individuel d'une durée moyenne de 1h00 durant lequel vous serez amené à me faire part de vos connaissances et de vos réflexions concernant le sujet mentionné précédemment.

#### **Pourquoi participer à cette recherche ?**

Il est très important d'analyser en détail la vitalité linguistique présente au Val d'Aoste, région autonome qui émerge au sein de la constellation francophone avec sa forte volonté politique en faveur du plurilinguisme. Par conséquent, votre expérience, votre expertise ou simplement votre vécu, pourront m'aider à rédiger un travail d'excellente qualité et d'une certaine profondeur. C'est pour cela que je me suis permise d'entrer en contact avec vous. Cette participation peut aussi vous permettre de faire un bilan de votre expérience humaine et professionnelle.

Bien-sûr, l'aide que je sollicite de votre part est complètement facultative, même si celle-ci reste très importante pour moi !

### **Engagement des chercheurs et droits du participant**

Il n'y a aucun risque particulier lié à la participation de ce projet. D'ailleurs, le respect du droit continu du sujet à l'information concernant ce projet est garanti. Votre participation ne prévoit aucune rémunération ni remboursement. Vous êtes libre de mettre fin à votre participation à n'importe quel moment, et cela sans justification ni pénalité.

#### **Responsable de la recherche :**

**Celeste Fraiese D'Amato**

Étudiante en Master 2 Francophonie et Relations internationales

Université Lyon 3

Lyon (69), FRANCE

[celeste.fraiese-damato@univ-lyon3.fr](mailto:celeste.fraiese-damato@univ-lyon3.fr)

#### **Directeur de mémoire :**

**Monsieur Christophe TRAISNEL**

Professeur au département de science politique

Université de Moncton



## Annexe n°2

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Je, \_\_\_\_\_, accepte de participer à ce projet mené par Celeste FRAIESE D'AMATO, étudiante/ chercheuse à l'Université de Lyon 3.

Ma participation consistera essentiellement à participer à une séance d'entrevue enregistrée sous forme audio d'une durée d'environ 1h00. Pendant cette entrevue, je serai appelé(e) à répondre aux questions de la chercheuse. Je comprends que les passages pertinents de l'entrevue seront transcrits par la chercheuse et seront ensuite analysés. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé qu'aux fins de la recherche et selon le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Bien que le bassin de population concerné par l'enquête soit restreint, toutes les mesures seront prises pour conserver l'anonymat des personnes interrogées : les informations nominatives et les références à d'autres personnes ou organismes connus seront omises de la transcription (à moins que les participants interrogés autorisent formellement la chercheuse à les citer dans le projet).

Je comprends que ma participation à ce projet ne comporte aucun risque particulier ni ne prévoit de rémunération. De plus, je comprends que je suis libre de me retirer de la recherche à tout moment, avant ou pendant une entrevue, ou encore de refuser d'y participer ou de répondre à certaines questions. J'ai l'assurance de la personne effectuant la recherche que l'information que je partagerai avec elle restera strictement confidentielle. Les fichiers électroniques des entrevues et les autres données recueillies seront gardés en lieu sûr par le chercheur pendant une période d'au moins cinq ans suite à la réalisation de l'entretien. Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une que je peux garder.

**Par la présente, je consens librement à participer à ce projet de recherche selon les conditions qui viennent d'être énoncées ci-dessus.**

Date :

Signature du participant à la recherche :

**Je certifie avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire, les objectifs et les implications du projet de recherche, avoir répondu clairement à ses questions et lui avoir indiqué qu'il ou elle reste à tout moment libre de mettre fin à sa participation au projet décrit sans avoir à se justifier de quelque manière que ce soit et sans préjudice.**

Signature du chercheur/étudiant, Celeste FRAIESE D'AMATO :

**Coordonnées de contact du responsable de la recherche :**

Celeste Fraiese D'Amato ( [celeste.fraiese-damato@univ-lyon3.fr](mailto:celeste.fraiese-damato@univ-lyon3.fr) )

Étudiante en Master 2 Francophonie et Relations internationales

Université Lyon 3, Lyon (69) FRANCE

### Annexe n°3

**INTRODUCTION :** Étudiante en M2 de Relations internationales et Francophonie, je suis en train d'écrire un mémoire sur la francophonie valdôtaine. J'aimerais vous poser quelques questions par rapport à l'usage, la place et le rôle de la langue française et les politiques linguistiques adoptées par les institutions scolaires du Val d'Aoste.

#### **QUESTIONNAIRE 1**

- Thème d'entretien : d'un côté, la pratique du français et des autres langues ; de l'autre, les représentations de la langue française et de la francophonie.

##### **• ENTRETIEN N° 1**

1. Quel rôle l'école joue-t-elle dans la diffusion et la promotion de la langue et de la culture française au Val d'Aoste ?
2. Quelle place le français occupe-t-il pour les politiques linguistiques éducatives de la Vallée d'Aoste ?
3. Dans quelle mesure le français permet au Val d'Aoste de se distinguer des autres pays francophones présents en Europe ? Quel est l'intérêt régional d'une telle distinction ?
4. Quel est l'intérêt régional d'une telle promotion du français ?
5. Est-ce que ce sont les enseignants qui décident quelles disciplines doivent être enseignées en français ?
6. Que pensent les parents de ce type d'organisation scolaire ? sont-ils satisfaits ? Les parents peuvent-ils proposer des projets ?
7. La pratique de la langue française est-elle acceptée par tous ? Même de communautés non - « francophones » ?
8. Considérer vous le français comme une langue étrangère, langue maternelle ou bien langue seconde ?
9. Dans quel contexte et avec quelle fréquence utilisez-vous le français ?
10. Vous sentez-vous plus proche à l'identité francophone ou italophone ?
11. Selon vous, la politique linguistique du Val d'Aoste est-elle efficace pour la sauvegarde à long terme du français ?
12. Combien de langues connaissez-vous ?

13. Quelle langue pratiquez-vous le plus ?
14. Quelles langues et/ou dialectes avez-vous appris en premier ?

• **ENTRETIEN N° 2**

1. Quel rôle les institutions scolaires jouent-elles dans la diffusion et la promotion de la langue et de la culture française au Val d'Aoste ?
2. Les parents sont-ils contents d'avoir un bilinguisme intégral dans les écoles au Val d'Aoste ? Préfèrent-ils encore introduire d'autres langues dans la formation scolaire (en plus de l'anglais) ?
3. Dans quelle mesure le français permet au Val d'Aoste de se distinguer des autres pays francophones présents en Europe ? Quel est l'intérêt régional d'une telle distinction ?
4. Dans quel contexte et avec quelle fréquence utilisez-vous le français ?
5. Vous sentez-vous plus proche à l'identité francophone ou italophone ?
6. Comment le français est-il perçu en Suisse ? Son statut, son utilisation...
7. Selon vous, la politique linguistique du Val d'Aoste est-elle efficace pour la sauvegarde à long terme du français ?
8. Est-il possible de consulter des sources d'époques différentes où il y a un pourcentage de francophones en Vallée d'Aoste ?

• **Témoignages**

- a. Combien de langues connaissez-vous ?
- b. Quelle langue pratiquez-vous le plus ?
- c. Considérer vous le français comme votre langue maternelle ?
- d. Quelles langues et/ou dialectes avez-vous appris en premier ?

<b>Témoignage 1 : âge 21</b>	A anglais, français, allemand, arabe, italien B italien C non D arabe
<b>Témoignage 2 : âge 25</b>	A italien (langue maternelle), français, anglais, espagnol

	B italien C non D italien, anglais
<b>Témoignage 3 : âge 65</b>	A français, italien, anglais B italien C non D italien, dialecte régional de Naples
<b>Témoignage 4 : âge 30</b>	A français, anglais et italien B italien C non D italien
<b>Témoignage 5 : âge + 65</b>	A espagnol, italien, un peu français B italien C non D italien, dialecte du Piémont

## QUESTIONNAIRE 2

- Thème entretien : les acteurs (décideurs, fonctionnaires ou encore leaders politiques) qui s'engagent sur les politiques publiques, plus précisément la place que le français occupe dans l'espace public, la société, les institutions.

### • ENTRETIEN N° 3

1. Quelles sont les conditions qui favorisent-elles l'utilisation du français au Val d'Aoste ?
2. Comment les échanges plurilingues coexistent-ils au sein des communautés présentes au Val d'Aoste ?

3. Quelle sont les relations du Val d'Aoste avec les autres pays de la francophonie ?
4. Selon vous, cette coopération est-elle garantie par la position géographique du Val d'Aoste ? Ou bien pour le fait qu'il y a encore aujourd'hui la présence du français dans le corpus juridique...
5. Vous sentez-vous plus proche à l'identité francophone ou italophone ?
6. Enseigne-t-on le patois ? ou bien s'apprend-il principalement grâce à la famille ?
7. Selon vous, la politique linguistique du Val d'Aoste est-elle efficace pour la sauvegarde à long terme du français ?

#### • ENTRETIEN N° 4

1. Quel rôle les institutions scolaires jouent-elles dans la diffusion et la promotion de la langue et de la culture française au Val d'Aoste ?
2. Dans quelle mesure le français permet au Val d'Aoste de se distinguer des autres pays francophones présents en Europe ? Quel est l'intérêt régional d'une telle distinction ?
3. Quelles sont les différentes représentations sociolinguistiques de la Vallée ? Que dire du phénomène diglossique ?
4. Dans quel contexte et avec quelle fréquence utilisez-vous le français ?
5. Selon vous, la politique linguistique du Val d'Aoste est-elle efficace pour la sauvegarde à long terme du français ?

Annexe n°4



**Fig.1 : signalisation routière majoritairement en italien**



**Fig.2 : signalétique bilingue italien-français à la gare d'Aoste**



**Fig.3 : bilinguisme intégral franco-italien**



**Fig.4, Fig.5, Fig.6 : affichage  
seulement en français**



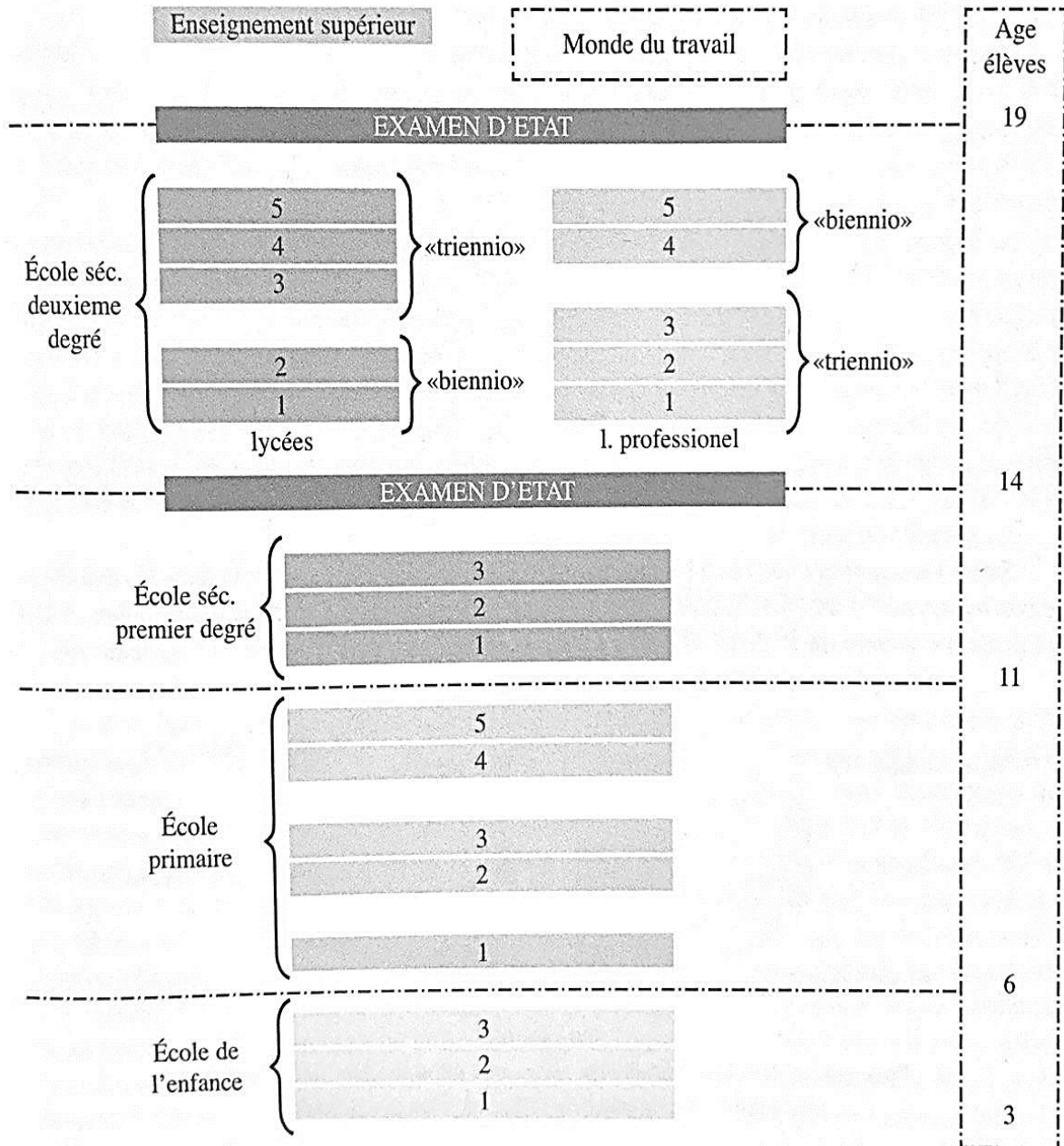
**Fig. 7, Fig.8 : signalisation  
bilingue**





**Annexe n°5**

**Schéma n°1 : Le système éducatif régional au Val d'Aoste**



## Annexe n°6

### Vallée d'Aoste

Source : Wikipédia, Aosta Valley, [https://en.wikipedia.org/wiki/Aosta\\_Valley](https://en.wikipedia.org/wiki/Aosta_Valley), (consulté le 12/08/2022).



## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES ET OUVRAGES

LAGARDE Christian (dir.), *Le discours sur les « langues d'Espagne »*, nouvelle édition [en ligne], Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009.

LOUVIN Roberto, *La Valle d'Aosta. Genesi, attualità e prospettive di un ordinamento autonomo*, Musumeci Editore 1997.

PÖLL Bernhard, OLLIVIER Christian et GADET Françoise, *Francophonies périphériques : histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Espaces discursifs, Paris Torino Budapest, L'Harmattan, 2001.

REUTNER Ursula, *Manuel des francophonies*, Vol. 22 in the series Manuals of Romance Linguistics.

SIMONIN Jacky (dir.), WHARTON Sylvie (dir.), *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*, Nouvelle édition [en ligne], Lyon, ENS Éditions, 2013.

VALDMAN Albert, CHAUDENSON Robert et MENESEY Gabriel, *Le français hors de France*, Créoles et français régionaux 2, Paris, H. Champion, 1979.

### ARTICLES DE REVUES

ALESSI Nicolò, « Il francese tra intenzione e realtà: un approccio giuridico a partire da spunti problesociolinguistici », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 47 (1 décembre 2019), 5-15.

Assessorat de l'instruction publique Région autonome de la Vallée d'Aoste, « Kamishibaï plurilingue : de la création à la mise en œuvre », *L'école valdôtaine cahier pédagogique*, août 2021, 1-36.

BAUER Roland, « Storia della copertura linguistica della Valle d'Aosta dal 1860 al 2000: un approccio sociolinguistico (NCEF 1999) », *Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales* 39 (1999), 76–96, 1 janvier 1999.

BAUER Roland, « Le français en Europe. Pays limitrophes : Vallée d'Aoste (Berlin/Boston 2017) », *Ursula Reutner (éd.), Manuel des francophonies, Berlin/Boston (de Gruyter) 2017, 246-273.*, 1 octobre 2017.

BERRUTO Gaetano, ELMIGER Daniel et MATTHEY Marinette, « Langue, dialecte, diglossie, dilalie », *Langage et société* 171, n° 3 (29 octobre 2020) : 55-87.

BOSCHUNG Susanne, « Le paysage linguistique : reflet d'une réalité bilingue à Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada », s. d., 20.

CALVER Louis-Jean, *La Tour de Babel, malédiction heureuse*. Éditions Sciences Humaines, 2017.

CAUSA Mariella, « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! » *Ela. Etudes de linguistique appliquée* 136, n° 4 (2004) : 419-48.

CHARAUDEAU Patrick, *Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale* In : *Le discours sur les « langues d'Espagne »* [en ligne], Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009.

CHABOD Federico, « La Valle d'Aosta, l'Italia e la Francia », 27 settembre 1944, Regione autonoma Valle d'Aosta.

CORMIER Gail, « Le paysage linguistique en milieu minoritaire : une étude de l'affichage commercial à Saint-Boniface, au Manitoba ». *Minorités linguistiques et société*, n° 5 (18 mars 2015) : 84-99.

DEPAU Giovanni, « Dialecte », *Langage et société*, n° HS1 (23 septembre 2021) : 105-10.

GARBATO Carmen Alén, KIS-MARCK, « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas*, Revue de sociolinguistique, n° 77 (15 juin 2015).

JUILLARD Caroline, « Plurilinguisme », *Langage et société* Hors série, n° HS1 (2021) : 267-73.

KOHN Laurence, CHRISTIAENS Wendy, « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n° 4 (2014) : 67-82.

PALA Carlo, SANDRI Giulia, « La représentation politique des minorités linguistiques ». *Cultures & Conflits*, n° 79-80 (26 décembre 2010) : 97-122.

PUOZZO CAPRON Isabelle, « Entre idéologie et réalité, entre bilinguisme parfait et éducation plurilingue. Le paradoxe de la Vallée d'Aoste », *Alterstice - Revue Internationale de la Recherche Interculturelle* 2, n° 1 (5 juin 2012) : 79-88.

PY Bernard, GAJO Laurent, *Bilinguisme et plurilinguisme* In : *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts* [en ligne], Lyon, ENS Éditions, 2013.

SAINT-OUEN François, « A PROPOS DES PARTIS AUTONOMISTES VALDÔTAINS ET DE L'EUROPE (1945-1988) », *Il Politico* 54, n° 3 (151) (1989) : 441-50.

SIMONIN Jacky, WHARTON Sylvie, « Diglossie », In *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*, 223-44. Langages, Lyon, ENS Éditions, 2019.

SPAGNA Maria Immacolata, « Lexique partagé en français et en francoprovençal des Pouilles dans la perspective du plurilinguisme », University of Salento, 2019.

VERNETTO Gabriella, « Les Sacs d'histoires : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 43 (1 décembre 2017) : 19-31.

VERNETTO Gabriella, « Le kamishibai ou théâtre d'images : mode d'emploi ». *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 44 (1 juin 2018) : 9-21.

WALD Paul, « La langue est un fait social », *Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure* », *Langage et société* 142, n° 4 (23 novembre 2012) : 103-18.

WOLTON Dominique, « Incommunication et altérité », *Hermès, La Revue* 68, n° 1 (24 avril 2014) : 212-17.

WOLTON Dominique, « Communication », *Hermès, La Revue* 80, n° 1 (25 mai 2018) : 103-13.

### **ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE**

AostaSera.it, il quotidiano online della Valle d'Aosta. «Pubblicati dall'Usi gli avvisi di assunzione a tempo determinato senza la prova di francese». 11 mai 2022. <https://aostasera.it/notizie/sanita-notizie/pubblicati-dallusl-gli-avvisi-di-assunzione-a-tempo-determinato-senza-la-prova-di-francese/>.

### **THÈSES/MÉMOIRES**

GUILHEM Fernandez, « La langue française dans le paysage linguistique de l'Université du Luxembourg : un état des lieux », s. d., 276. Université Stendhal Grenoble 3.

FINKE Katrin, « L'identité linguistique de la Vallée d'Aoste. La place du français », Johannes Gutenberg University Mainz (FASK Gernersheim) , 2009.

PUOLATO Daniela, « Francese-Italiano, Italiano-patois: il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia (2001) », Facoltà di Lettere dell'Università di Zurigo.

UNIO Evelina, « Quale futuro per il francoprovenzale in Valle d'Aosta?: Politiche linguistiche e misure per la sua tutela », University of Geneva, 2020.

### **SITOGRAFIE**

Christel Tillier, « Skialp : le projet transfrontalier », Rendez Vous en Vallée d'Aoste, 20/11/2021, <https://rendezvous-vda.it/fr/ski-alpinisme-entre-italie-et-suisse/>, (consulté le 09/04/2022).

Regione autonoma Valle d'Aosta, « Interreg en Vallée d'Aoste », [https://www.regione.vda.it/internaz/politica/interreg3/valle\\_aosta/default\\_f.asp](https://www.regione.vda.it/internaz/politica/interreg3/valle_aosta/default_f.asp), (consulté le 12/02/2022).

Site officiel de la Région Autonome Vallée d'Aoste, « Carta d'identità della Valle d'Aosta - Regione Autonoma Valle d'Aosta », [https://www.regione.vda.it/cartaidentita/default\\_i.aspx](https://www.regione.vda.it/cartaidentita/default_i.aspx), (consulté le 15/04/2022).

Site officiel de la Région Autonome Vallée d'Aoste, « La Liberazione - Regione autonoma Valle d'Aosta », [https://www.regione.vda.it/autonomia\\_istituzioni/origini/liberazione\\_i.asp](https://www.regione.vda.it/autonomia_istituzioni/origini/liberazione_i.asp), (consulté le 29/03/2022).

Site Web Canalblog, « Histoire linguistique du Val d'Aoste, territoire francophone - La sociolinguistique et l'Italie », 30 mars 2012, <http://sociolangu.canalblog.com/archives/2012/03/30/23889717.html>, (consulté le 19/04/2022).

UNESCO, Patrimoine culturel immatériel, « L'alpinisme », <https://ich.unesco.org/fr/RL/l-alpinisme-01471>, (consulté le 12/12/2021).

Union Valdôtaine, « Congrès National annuel - L'IDENTITÉ VALDÔTAINE », <https://www.unionvaldotaine.org/datapage.asp?id=1524&l=1>, (consulté le 11/04/2022).

Vallée d'Aoste, « Italie - Vallée d'Aoste », <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italieaoste.htm>, (consulté le 19/04/2022).

Wikipédia, « Édít de Rivoli », [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89dit de Rivoli&oldid=159138202](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89dit_de_Rivoli&oldid=159138202), (consulté le 08/02/2022).

Wikipédia, « Histoire de la langue italienne », [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire de la langue italienne&oldid=182642386](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire_de_la_langue_italienne&oldid=182642386), (consulté le 21/04/2022).

Wikipédia, « Statut albertin », [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Statut albertin&oldid=190323333](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Statut_albertin&oldid=190323333), (consulté le 30/03/2022).

## SITES CONSULTÉS

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), <http://apf.francophonie.org/> (consulté le 07/04/2022).

Centri Studi e Cultura Walser, <https://www.centroculturalewalser.com/titsch-e-toitschu/>, (consulté le 22/04/2022).

Conseil d'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/language-policy/list-of-language-education-policy-profiles>, (consulté le 03/06/2022).

Dictionnaire de l'Académie française, <https://www.academie-francaise.fr/>, (consulté le 19/04/2022).

Dictionnaires des francophones, <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>, (consulté le 21/04/2022).

Dictionnaires français Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>, (consulté le 18/04/2022).

Fondation Emile Chanoux, <https://www.fondchanoux.org/>, (consulté le 11/01/2022).



Instituto IL DAVID, <https://www.davidschool.com/fr/breve-histoire-de-la-langue-italienne/>, (consulté le 22/05/2022).

Le Peuple Valdotaïn, <https://www.lepeuplevaldotain.it/blog/la-declaration-de-chivasso-et-les-defis-des-annees-20-du-xxie-siecle/>, (consulté le 21/04/2022).

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), <https://www.francophonie.org>, (consulté le 23/05/2022).

Patois Vda, le site du Francoprovençale en Vallée d'Aoste, <https://www.patoisvda.org/>, (consulté le 09/05/2022).

Treccani, Enciclopedia dell'Italiano, <https://www.treccani.it/>, (consulté le 18/04/2022).

## **DÉCISIONS, DÉCRETS ET LOIS**

Décrets du lieutenant, Conseil de la Vallée, Decreto legislativo Luogotenenziale 7 settembre 1945, n. 545 - Ordinamento amministrativo della Valle d'Aosta, Umberto di Savoia, Principe di Piemonte, Luogotenente generale del Regno.

Legge Casati, 13 novembre 1859, Vittorio Emanuele II Atti del Governo N. 3725, Riordinamento dell'Istruzione pubblica.

Loi constitutionnelle n° 4 du 26 février 1948, Statut spécial pour la Vallée d'Aoste.

Lois et règlements régionaux, Loi régionale 1<sup>er</sup> août 2005, n. 18 - Texte en vigueur.

Statut albertin ou Statut fondamental de la Monarchie de Savoie du 4 mars 1848.

## **VIDÉOS**

Hjelmslevianly Quadripartite, *Claude Hagège - Différence entre langue, patois et dialecte*, 2014. [https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf\\_t\\_9cI](https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf_t_9cI).

TV5MONDE, *Bonus 2 Laura Veticoz Destination Francophonie #137 - VAL D'AOSTE*, 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=-o3HYyNWL3s>.

## **CONFÉRENCES**

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), « Conférence sur l'ordonnance de 1539 et l'unification du royaume de France par M. Charles GIRY-DELOISON », <http://apf.francophonie.org/Conference-sur-l-ordonnance-de.html>.

Contributo correlato all'intervento per la Giornata Europea delle Lingue, Manifestazione nazionale - Potenza 27-28 settembre 2004  
FRANCESCA BROTTA «observatoireplurilinguisme.eu - Facilitare il plurilinguismo per costruire la cittadinanza europea ».

<://www.observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/culture-et-industries-culturelles/88888897-langues-et-citoyennet%C3%A9/5811-facilitare-il-plurilinguismo-per-costruire-la-cittadinanza-europea>.

Human Rights Comment, Strasbourg, 29/10/2019, Commissaire aux droits de l'homme, « Les politiques linguistiques devraient tenir compte de la diversité, protéger les droits des minorités et apaiser les tensions ».

[https://www.coe.int/fr/web/commissioner/blog/-/asset\\_publisher/xZ32OPEoxOkq/content/language-policies-should-accomodate-diversity-protect-minority-rights-and-defuse-tensions](https://www.coe.int/fr/web/commissioner/blog/-/asset_publisher/xZ32OPEoxOkq/content/language-policies-should-accomodate-diversity-protect-minority-rights-and-defuse-tensions).

## **ENQUÊTES**

Fondation Emile Chanoux, « Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue », 3 avril 2003.

<https://www.fondchanoux.org/une-vallee-daoste-bilingue-dans-une-europe-plurilingue/>.

Recherche sur le terrain, Annexe n°3.

## **PUBLICATIONS**

Decime R., Vernetto G. (éds.) (2007), Profil de la politique linguistique éducative, Vallée d'Aoste : Rapport Régional, Assessorat à l'Éducation et à la Culture, Aoste.

Decime R., Vernetto G. (éds.) (2009), Profil de la politique linguistique de la Vallée d'Aoste, Le Château, Aoste.

La politique linguistique éducative du Luxembourg, Text, 19 mars 2006,  
[http://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes\\_actualites/articles/2006/03/20delvaux\\_langues.html](http://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/articles/2006/03/20delvaux_langues.html)

## **DISCOURS**

Discours du Conseiller fédéral Ignazio Cassis lors du colloque à l'Université au sujet de la promotion des langues et cultures italienne et romanche en Suisse - Seul le texte prononcé fait foi, « Une chance incroyable ».  
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77259.html>.

## *Table des matières*

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LE FRANÇAIS AU VAL D'AOSTE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE : VERS UNE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE</b> .....	<b>15</b>
<b>CHAPITRE I: PRÉSENTATION DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE ADOPTÉ ET INTRODUCTION À LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE VALDÔTAINE</b> .....	<b>15</b>
1.1.Le choix de la méthode .....	15
a. Vers une étude qualitative-quantitative .....	15
b. L'observation directe sur le terrain.....	16
c. Le questionnaire .....	17
d. Les entretiens .....	18
1.2.Dessin de la diversité linguistique valdôtaine .....	19
a. Langue .....	19
b. Variation locale.....	20
c. Variation régionale .....	22
1.3.Bref panorama des phénomènes sociolinguistiques au Val d'Aoste.....	24
a. Diglossie et dilalie .....	24
b. Bilinguisme .....	26
c. Plurilinguisme .....	28
d. Définition du toit linguistique .....	30
<b>CHAPITRE II : PANORAMA SUR LE CONTEXTE HISTORICO-CULTUREL VALDÔTAIN</b> .....	<b>32</b>
2.1.Description de la Région Autonome Vallée d'Aoste .....	32
a. Territoire et situation géographique .....	32
b. Portrait historique : de l'antiquité à l'époque fasciste.....	34
c. Récit d'une période de changements.....	36

2.2.Apparition et affirmation de la langue française .....	37
a. Genèse du français .....	37
b. De la décadence à l'avancement de la question linguistique .....	40
c. Le Statut Spécial d'autonomie .....	44
<b>CHAPITRE III : RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE VALDÔTAIN : RAISONS HISTORIQUES, CONFIGURATIONS ET USAGES DES LANGUES .....</b>	<b>47</b>
3.1.Les langues de la Vallée d'Aoste : un environnement plurilingue.....	47
a. Le français, langue cultivée ? .....	47
b. L'italien, première langue véhiculaire ?.....	50
c. Le francoprovençal, langue du cœur ? .....	53
d. Variétés dialectales minoritaires .....	56
3.2.Langues, identités et enjeux sociaux : reflet d'une réalité valdôtaine plurielle .....	58
a. Le paysage linguistique d'Aoste : miroir des pratiques sociales .....	58
b. Fondements identitaires .....	62
c. Communauté linguistique et hétérogénéité valdôtaine .....	65
<b><i>DEUXIÈME PARTIE : LANGUE ET ESPACE : DIMENSION GÉOPOLITIQUE DU FRANÇAIS DANS LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE.....</i></b>	<b>67</b>
<b>CHAPITRE IV : DISPOSITION LINGUISTIQUE AU VAL D'AOSTE : UNE STRATÉGIE D'OUVERTURE VERS LA DIMENSION EUROPÉENNE ET LA CONSTELLATION FRANCOPHONE ?.....</b>	<b>67</b>
4.1. La politique linguistique éducative : l'organisation de l'école bilingue au Val d'Aoste ..	68
a. L'enseignement préscolaire et primaire .....	68
b. L'enseignement dans les écoles secondaires de 1 <sup>er</sup> degré.....	72
c. L'enseignement dans les écoles secondaire de 2 <sup>ème</sup> degré .....	73
4.2.Orientation sur la politique linguistique de la région : obstacle ou avantage pour la société valdôtaine ? .....	75
a. Un positionnement stratégique pour le Val d'Aoste : enjeux et coopérations .....	75
b. Mesures régionales en matière de recrutement du personnel.....	78

c. Coup d’œil sur une réalité délicate.....	80
<b>CHAPITRE V : LES FRANCOPHONIES « PROCHES » EN EUROPE :</b>	
<b>CONSTRUCTION D’UN PORTRAIT CROISÉ DES POLITIQUES DE BABEL.....</b>	<b>83</b>
5.1.Exposé de la culture de la « coexistence linguistique » : parallèle entre le modèle valdôtain et suisse .....	83
a. Entre plurilinguisme et multiculturalisme .....	83
b. Choix linguistique et intégration .....	85
5.2.Brève illustration des aménagements linguistiques au Val d’Aoste et au Luxembourg : similitudes et divergences .....	86
a. La langue française et les enjeux sociaux .....	86
b. Monolinguisme et multilinguisme : confrontation.....	88
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>94</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>106</b>

